RAPPORT ANNUEL 2014

Élever les standards

PÉTROLE ET GAZ

MÉDICAL

opSens

Profil de la Société

La Société se concentre principalement sur deux grands marchés en croissance : la cardiologie interventionnelle axant sur la mesure de la réserve fractionnelle de flux ou *Fractional Flow Reserve* ("FFR") et le pétrole et gaz. Dans le domaine de la cardiologie interventionnelle, Opsens offre un fil guide optique de mesure de pression qui vise à améliorer les résultats cliniques chez les patients atteints de maladies coronariennes.

Également, Opsens développe, fabrique et installe des solutions de détection innovantes qui utilisent la fibre optique pour des applications critiques comme la surveillance des puits de pétrole et toute autre application industrielle exigeante.

Faits saillants 2014

Opsens améliore sa situation financière - La position de trésorerie atteint 10 M $ combinée à plus de 5,5 M $US en paiements d'étapes à recevoir de partenaires.

Événements	Prochaines étapes
Opsens reçoit le marquage CE lui accordant la permission de commercialiser ses produits FFR en Europe.	Opsens travaille à l'expansion de ses canaux de distribution en Europe, au Moyen-Orient et autres territoires.
Opsens dépose une notification de précommercialisation 510(k) auprès de la FDA. L'approbation de la FDA permettra à Opsens de commercialiser ses produits FFR aux États-Unis.	Approbation attendue à l'été 2015.
Travaux cliniques sur les humains - 27 patients diagnostiqués avec succès à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec.	Des patients additionnels seront diagnostiqués dans cette étude.
Opsens reçoit l'approbation Shonin permettant la commercialisation des produits FFR au Japon. Opsens reçoit un paiement d'étape de 1 M $US de son partenaire et distributeur japonais.	Lancement auprès d'un nombre limité d'institutions. Notre partenaire japonais, un joueur en cardiologie interventionnelle, a des canaux de distribution bien établis, ce qui devrait faciliter la pénétration de nos produits FFR.
Opsens accorde une licence de 6 M $US pour les appareils d'assistance circulatoire à Abiomed et dont 1,5 M$US est versé à la signature de l'entente.	Abiomed versera le solde à la réalisation de jalons spécifiques.
Opsens conclut un financement en équité de 8,5 M $.	La situation financière donne à Opsens la flexibilité pour le lancement de ses produits FFR et pour assurer le soutien des activités dans les autres domaines.

Cardiologie interventionnelle - FFR

Qu'est-ce-que la FFR et pourquoi Opsens est-elle déterminée à devenir un acteur clé de ce marché?

Les maladies du cœur affectent des millions de personnes dans le monde. Elles sont souvent causées par un blocage des artères qui limite le flux sanguin et réduit la quantité d'oxygène que le cœur reçoit.

La FFR est de plus en plus pratiquée par les cardiologues interventionnels pendant les interventions coronaires percutanées pour mesurer la pression artérielle avant et après un blocage et pour aider au choix d'un traitement.

La pratique de la FFR est fortement supportée par de nombreuses études qui ont montré que le choix d'un traitement basé sur la mesure de la FFR :

- Réduit les décès et infarctus du myocarde chez environ 30 % des patients ;
- Réduit les couts de procédure puisque moins de tuteurs (stents) sont installés ; et,
- Fournit une justification au traitement qui supporte la demande de remboursement auprès des assureurs.

« Est-ce-que la FFR va continuer à croître ? Elle en est à ses balbutiements. Nous avons ici une occasion d'affaires de plus de 2 milliards $. Nous ne faisons que commencer. »
Scott Huennekens, PDG de Volcano, janvier 2013

La propriété intellectuelle dans la mesure optique et dans la FFR d'Opsens a permis le développement de l'OptoWire, un produit qui répond aux plaintes les plus courantes formulées par les cardiologues concernant les produits actuellement disponibles pour mesurer la FFR. Avec son OptoWire, Opsens vise à devenir un acteur clé du marché FFR alors que la Société fera son entrée sur ce marché en 2015.

Jetable, l'OptoWire générera une forte marge bénéficiaire. La pénétration d'une fraction de ce marché aura un impact majeur sur le chiffre d'affaires d'Opsens.

Opsens est confiante de pouvoir capitaliser sur cette opportunité de croissance. Les ventes de produits FFR ont augmenté de façon constante depuis la publication d'études convaincantes (FAME I, 2009 et FAME II, 2012) qui ont motivé les sociétés médicales de cardiologie à se prononcer en faveur de leur utilisation. Conséquemment, ce marché a atteint 250 M $US en 2013. Basé sur des sources de l'industrie, ce marché atteindra 1 milliard $US à moyen terme.

« Cette technologie [FFR] est sur la bonne voie de devenir un nouveau marché de plusieurs milliards $. »
Daniel Starks, PDG de St. Jude, janvier 2012

Pétrole et gaz et industriel

Dans le secteur pétrole et gaz et industriel, le capteur OPP-W d'Opsens mesure en temps réel et en continu la pression et la température dans les puits de *Steam Assisted Gravity Drainage* ("SAGD"), un environnement hostile caractérisé par la présence de gaz corrosifs et de températures élevées allant jusqu'à 300°C. La capacité de contrôler la pression à haute température permet aux producteurs SAGD d'améliorer la production, de réduire les couts d'opération et d'améliorer la sécurité des sites.

En 2015, Opsens vise poursuivre l'expansion de sa base de clients, d'étendre les applications pour le capteur OPP-W et pour sa gamme de produits pour accentuer ses activités commerciales.

LETTRE AUX ACTIONNAIRES

C'est avec une grande excitation que nous avons amorcé l'année financière 2015. Au cours des derniers exercices, nous avons déployé les bases d'un plan d'affaires orienté vers la création de valeur pour nos actionnaires par le développement d'activités dans les domaines de la cardiologie interventionnelle, du pétrole et gaz et du secteur industriel. En 2015, le focus au sein de chacun de nos marchés sera placé sur la mise en valeur des avantages compétitifs de nos produits dans nos activités de commercialisation.

Position financière renforcée
Du point de vue financier, Opsens a considérablement solidifié sa position financière en 2014. Opsens a complété un financement en équité de 8,5 millions $ et a conclu par la suite une entente de licence de 6 millions $US avec ABIOMED, Inc. Cette entente, pour l'octroi d'une licence sur notre capteur de pression optique miniature pour des applications dans les appareils d'assistance circulatoire, nous a permis de capitaliser sur le travail accompli avec ce partenaire au cours des dernières années, tout en concentrant un maximum de nos efforts au marché FFR.

Au 31 aout 2014, la Société cumulait 10 M $ dans ses coffres en plus de détenir des paiements d'étapes à recevoir de ses partenaires pour un montant de 5,5 millions $US. Cette position financière avantageuse nous permettra de structurer un plan de lancement solide pour nos produits d'instrumentation médicale et soutiendra les activités dans les autres secteurs dans lesquels Opsens évolue.

La FFR – Un marché en croissance dans la cardiologie interventionnelle
Dans le domaine de la cardiologie interventionnelle, Opsens se concentre sur le marché de la mesure FFR, un indice qui sert à évaluer l'incidence d'un blocage coronarien et à sélectionner un traitement. Cet indice est calculé à partir de mesures de pression prises avant et après un rétrécissement des artères coronaires au cours de l'artériographie. De plus en plus utilisée, cette approche peut aider le cardiologue à poser un diagnostic en temps réel et à déterminer le traitement approprié pour améliorer la circulation du sang dans le système cardio-vasculaire.

La mesure FFR fait partie des rares interventions médicales qui ont des effets bénéfiques à tous les niveaux :

- Pour les patients : Des études récentes – FAME I et FAME II – ont démontré que les patients dont les médecins avaient utilisé cette procédure pour le diagnostic et le choix du traitement d'un blocage coronarien avaient moins de chances de subir un malaise cardiaque majeur et d'être victimes d'une crise cardiaque ou de décéder comparativement à ceux dont le traitement avait été basé sur un angiogramme standard.
- Pour les hôpitaux et les médecins : La mesure de la FFR dans le diagnostic et le choix du traitement optimal des blocages coronariens peut servir de support aux décisions des cardiologues.
- Pour les compagnies d'assurance : La mesure de la FFR peut servir à justifier la sélection d'un traitement des blocages coronariens et peut éviter l'installation parfois excessive et couteuse de tuteurs.

Tous les éléments sont donc réunis pour créer une conjoncture favorable à la croissance continue du marché de la FFR qui, en 2013, était estimé à plus de 250 millions $US. Pour les prochaines années, une croissance dans les deux chiffres attendue permet aux acteurs de l'industrie d'anticiper que ce marché atteindra 1 milliard $US à moyen terme.

Les produits FFR d'Opsens – Entrée sur le marché en 2015
Opsens a pour objectif de devenir un acteur clé sur le marché de la FFR. Opsens a développé l'OptoWire, un fil guide qui mesure la pression sanguine intra-coronaire avec des technologies optiques uniques brevetées. Son insensibilité aux effets indésirables liés aux contacts avec le sang et autres fluides, jumelée à sa connectivité simple et efficace fournit des mesures FFR fiables dans des conditions d'usage prolongé. L'OptoWire est également conçu pour offrir aux cardiologues un fil guide aux performances optimisées pour la navigation dans les artères coronaires et pour atteindre les blocages avec facilité.

Approbation règlementaire – Très avancée
Au cours des derniers mois, Opsens a procédé aux dépôts règlementaires dans les marchés les plus importants, soit aux États-Unis, en Europe et au Japon. À eux seuls, ces trois marchés représentent approximativement 85 % du marché global pour les produits FFR. Déjà, Opsens a reçu l'approbation Shonin au Japon de même que celle du marquage CE en Europe qui lui permettront de commercialiser ses produits dans ces deux marchés. Les délais habituels pour l'approbation de l'U.S. Food and Drug Administration (« FDA ») nous permettent d'anticiper une réception pour l'été 2015.

Ententes de distribution
Maintenant qu'Opsens a déposé auprès des instances règlementaires et qu'elle a reçu deux des trois plus importantes approbations nécessaires à la mise en marché et à la vente de ses produits FFR, la commercialisation des produits prend la tête de la liste de priorités. Opsens a annoncé la signature d'une entente de distribution pour le Japon, Taiwan et la Corée. La signature de nouvelles ententes dans les territoires visés par Opsens permettront de maximiser l'accessibilité des produits auprès des cardiologues interventionnels.

Pétrole et gaz et industriel
Dans le secteur pétrole et gaz et industriel, la Société réalise la majeure partie de ses revenus dans le procédé thermal du SAGD, largement utilisé en Alberta. La production par SAGD est caractérisée par son environnement particulièrement hostile, où la chaleur intense se combine à la présence d'hydrogène et de fluides corrosifs. Grâce au capteur OPP-W d'Opsens, les producteurs obtiennent une mesure de pression et de température à haute température permettant de contrôler les puits pétroliers qui peut servir à optimiser le ratio vapeur/pétrole et réduire les couts d'opération.

En Alberta, la production par SAGD continue de croître graduellement étant donné les investissements massifs effectués par les producteurs pétroliers, ce qui en fait un marché de plus en plus important. Aussi, sur les marchés internationaux, les producteurs qui utilisent des systèmes thermaux afin de maximiser la production pétrolière sont également en croissance ce qui constitue une importante opportunité d'affaires pour Opsens.

Au cours de l'année 2015, Opsens prévoit ajouter un produit complémentaire à sa gamme existante. Ce capteur de pression adressera des besoins de mesures de haute pression tout en conservant les avantages intrinsèques de la fibre optique en termes de fiabilité et de sécurité. Ce nouveau produit, jumelé aux efforts investis en 2014, devraient contribuer à créer de la valeur pour les actionnaires.

En terminant, je désire remercier chacun des groupes qui permettent à Opsens de progresser vers un avenir prometteur. Je pense ici notamment aux clients, employés, administrateurs, fournisseurs et différents partenaires. Sans l'ombre d'un doute, l'expertise et la motivation de nos employés et administrateurs ont été déterminants dans l'établissement de nos bases solides et sont maintenant la pierre d'assise de notre croissance future au bénéfice de nos actionnaires.

(s) Louis Laflamme
Président et chef de la direction

opSens

RAPPORT DE GESTION ET REVUE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOUT 2014

Les commentaires suivants visent à fournir une revue et une analyse des résultats d'exploitation, de la situation financière et des flux de trésorerie d'Opsens inc. pour le quatrième trimestre et l'exercice terminés le 31 aout 2014, en comparaison avec les périodes correspondantes terminées le 31 aout 2013. Dans le présent rapport de gestion («MD&A»), «Opsens», «la Société», «nous», «notre» et «nos» désignent Opsens inc. et sa filiale. Ce rapport doit être lu et interprété en relation avec l'information contenue dans nos états financiers consolidés annuels pour les exercices terminés les 31 aout 2014 et 2013, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS») publiées par le Conseil des normes comptables internationales. Ce document a été préparé le 24 novembre 2014. Tous les montants sont en dollars canadiens sauf indication contraire.

Ce rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à l'égard de la Société. Ces énoncés prospectifs, de par leur nature, exigent de la Société qu'elle fasse certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus et des incertitudes qui pourraient amener les résultats réels à différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de performance. Ces déclarations prospectives, incluant les perspectives financières, peuvent inclure, mais ne sont pas limitées à, des commentaires liés aux affaires de la Société ou des objectifs financiers, ses stratégies ou actions futures, ses cibles, ses attentes relatives aux conditions financières ou prévisions pour les opérations et les futurs paiements de contingence. Des mots tels que «peut», «fera», «devrait», «pourrait», «s'attend à», «croire», «planifier», «anticiper», «avoir l'intention», «estimer», «continuer» ou leurs négatifs ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes comparables habituellement utilisées au futur et au conditionnel, visent à identifier les énoncés prospectifs.

L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondé sur des hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'émettre une prévision ou une projection, y compris les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et des développements futurs prévus, ainsi que d'autres considérations que l'on croit appropriées dans les circonstances. La Société considère ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose actuellement, mais nous avisons le lecteur que ces hypothèses relatives à des événements futurs, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté, pourraient se révéler incorrectes puisqu'elles sont soumises à des risques et incertitudes qui pourraient affecter la Société et ses affaires. L'information prospective énoncée reflète les attentes de la Société au 24 novembre 2014 et est sujette à changement après cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autre, sauf tel que requis par la loi.

APERÇU

La Société se concentre principalement sur deux grands marchés en croissance : la cardiologie interventionnelle et le pétrole et gaz. Dans le domaine de la cardiologie interventionnelle, Opsens offre un fil guide optique de mesure de pression de pointe qui vise à améliorer les résultats cliniques chez les patients atteints de maladies coronariennes. Également, Opsens développe, fabrique et installe des solutions de détection innovantes qui utilisent la fibre optique pour des applications critiques comme la surveille des puits de pétrole et toute autre application industrielle exigeante.

Dans le domaine de l'instrumentation médicale, Opsens a présenté en 2011 les premières générations d'OptoWire et d'OptoMonitor qui fournissent aux cardiologues un fil guide de pression aux performances optimisées pour naviguer dans les artères coronaires et atteindre les blocages avec facilité, tout en mesurant la pression artérielle intracoronaire. Ce procédé est appelé mesure de la réserve fractionnelle de flux ou Fractional Flow Reserve («FFR»). Selon la direction et des sources de l'industrie[(1)], le marché de la FFR atteignait 250 millions $US en 2013 et devrait dépasser un milliard $ US annuellement à moyen terme.

(1) Opsens FFR Market Calculations based on **R. Scott Huennekens, "Volcano's CEO Hosts NASDAQ Analyst Day"** ***TRANSCRIPT*** **p.5** ***(2013-03-7)*** and JOHN T. DAHLDORF, "Volcano's Annual Report 2012").

Récemment, la Société a atteint des jalons clés. Opsens a reçu les approbations réglementaires pour ses produits FFR pour l'Europe en novembre 2014 et pour le Japon en octobre 2014, respectivement deuxième et troisième plus grands marchés du monde. Opsens a reçu l'autorisation de Santé Canada pour mener des essais cliniques chez les patients dans le cadre d'une étude pilote. Les objectifs de l'étude sont d'évaluer la facilité d'utilisation, la fonctionnalité et la sécurité de l'OptoWire et de l'OptoMonitor d'Opsens chez les patients atteints de maladie coronaire ischémique qui sont référés pour une angiographie diagnostique. Parmi les 70 patients prévus être recrutés, 27 cas ont déjà été complétés. La Société a également déposé un avis de pré-commercialisation 510(k) auprès de l'US Food and Drug Administration («FDA»). La réception attendue de l'approbation réglementaire pour le marché américain ouvrira à la Société l'accès à plus de 90 % du marché total pour les produits FFR. L'objectif est de commencer la commercialisation des produits FFR en Europe et au Japon dans la première moitié de l'année civile 2015. La commercialisation débutera avec le marché japonais, soutenu par un important fournisseur médical japonais avec qui Opsens a signé un accord de partenariat à long terme en novembre 2012.

Actuellement, Opsens a en main des accords de distribution pour le Japon, Taiwan et la Corée. Des accords de distribution supplémentaires sont en cours de négociation et seront conclus au cours des prochains mois.

Dans le marché du pétrole et gaz, Opsens fournit des systèmes de capteurs à fibre optique qui fournissent, en temps réel, des mesures de pression et de température fiables au fond des puits. Cette information est particulièrement critique lors d'opérations telles que le *Steam Assisted Gravity Drainage* (« SAGD »), un processus qui récupère le pétrole des sables bitumineux. Depuis 2006, la production SAGD a connu un taux de croissance annuel composé (« TCAC») de 12 %. Selon le *2014 Alberta Energy Regulator's reserves report*, la production in situ devrait continuer de croître à un taux d'environ 8 % par an au cours de la prochaine décennie. Le SAGD est maintenant la principale technologie utilisée dans les sables bitumineux et est responsable de 81 % de l'augmentation de la production entre 2012 et 2013.

Opsens détient 9 brevets et dispose de 4 brevets en instance pour protéger les technologies de son fil guide pour la pression et ses applications industrielles.

FFR – OCCASION D'AFFAIRE

Pour le marché de la FFR, Opsens a développé l'OptoWire et l'OptoMonitor, des instruments qui évaluent l'importance du rétrécissement artériel (sténose) résultant des maladies coronariennes. Les maladies coronariennes sont l'une des principales causes de décès dans le monde développé et le cout lié à la gestion et au traitement de ces maladies représente un fardeau important pour la société. Au cours des dernières années, la prévalence des maladies coronariennes a augmenté à un rythme rapide. Selon l'American Heart Association («AHA»), le nombre d'américains qui subissent une opération ou une procédure cardiovasculaire a augmenté à environ 7,6 millions de patients en 2010.

Les avantages de la FFR ont été démontrés en 2009 et 2012 par les études FAME I et FAME II, lorsque les résultats ont été publiés dans le *New England Journal of Medicine*. Selon l'étude FAME I, les traitements guidés par la FFR plutôt que par une angiographie standard seule, ont mené à une réduction du taux de mortalité, des infarctus du myocarde, des réadmissions pour intervention coronarienne percutanée et des pontages aortocoronariens après un an de l'ordre de 30 %. En 2011, l'*American College of Cardiology Foundation* et l'AHA ont établi une recommandation de classe IIA pour l'utilisation de la FFR pendant les angiographies, ce qui signifie que le traitement ou la procédure proposée est bénéfique, utile et efficace. Ces développements ont contribué à la croissance du marché qui, selon les estimations de la direction, atteignait environ 250 millions $ US de ventes annuelles dans le monde en 2013. La direction voit pour ce marché un potentiel de croissance à environ 1 milliard de $ US de ventes annuelles mondiales à moyen terme.

PÉTROLE ET GAZ - OCCASION D'AFFAIRE

Dans le marché du pétrole et du gaz, les systèmes de capteurs à fibre optique d'Opsens mesurent la pression et la température dans les puits de pétrole qui utilisent le SAGD, principale technologie utilisée pour extraire le pétrole des sables bitumineux. Dans les puits SAGD, la pression et la distribution de la température sont des facteurs qui influent sur la capacité de récupérer efficacement le pétrole et d'optimiser les couts de production et les marges.

Au Canada, la production SAGD a augmenté à un TCAC de 12 % depuis 2006. La CAPP prévoit que les dépenses d'investissement dans l'industrie des sables bitumineux atteindront environ 25 milliards $ en 2014. Par ailleurs, selon la *Canadian Association of Petroleum Producers* (« CAPP »), la production au moyen de la technologie SAGD devrait connaître un taux de croissance approximatif de 7 % par an au cours des deux prochaines décennies. La direction d'Opsens croit pouvoir multiplier ses activités dans ce secteur au fil de l'adoption de cette technologie par les clients et de l'ajout de nouveaux clients.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

La stratégie de croissance d'Opsens est de devenir un joueur clé dans les marchés où Opsens a identifié des avantages compétitifs pour ses produits et technologies. En particulier, Opsens tire parti de son savoir-faire interne et de ses technologies pour répondre à des besoins non-satisfaits dans les domaines de la cardiologie interventionnelle, du pétrole et gaz et de l'industriel.

La stratégie de croissance de la Société dans la FFR sera réalisée par :

- Accroissement de sa part du marché FFR par son entrée dans ce marché en forte croissance. Opsens va générer des revenus de son offre FFR pour la première fois au cours de l'exercice 2015. Compte tenu du taux de pénétration relativement faible de la FFR dans le cadre des procédures d'interventions coronaires percutanées (« ICP ») aux États-Unis, la commercialisation d'un produit destiné à la mesure FFR auprès des cardiologues présente une occasion d'affaire intéressante. La direction estime que la FFR est utilisée dans environ 14 % à 15 % des ICP, mais les analystes suggèrent que jusqu'à 45 % des ICP pourraient avantageusement être combinées à la FFR[(2)]. La direction entend poursuivre une stratégie de développement globale du marché qui met en évidence les caractéristiques et les capacités distinctives de l'OptoWire et qui répond aux exigences règlementaires et de commercialisation de l'OptoWire afin de gagner des parts de marché sur les compétiteurs et à contribuer à l'expansion du marché FFR. Initialement, la commercialisation se concentrera sur les marchés japonais, américains et européens.

- Investissement dans l'innovation pour améliorer les utilisations actuelles de la technologie de la Société. L'engagement dans l'innovation a été une force motrice derrière le succès d'Opsens, qui travaille constamment à améliorer son portefeuille de propriété intellectuelle et sa proposition de valeur pour les clients. Dans le marché de la FFR, l'OptoWire est conçu pour fournir :
    - Une meilleure fiabilité et fidélité de la mesure de la technologie de mesure à faible dérive de l'OptoWire, ce qui est essentiel à la précision des mesures et à leur fiabilité ; les technologies de mesure FFR concurrentes ont des niveaux de dérive plus élevés ;
    - Une meilleure connectivité car le capteur de l'OptoWire est insensible à la contamination par le sang (on peut le rebrancher facilement sans compromettre de façon importante l'exactitude de mesure).
    - Un meilleur rendement mécanique par rapport aux caractéristiques de conception et aux spécifications du produit (comme la capacité de couple et la maniabilité) ;

- Développement de nouvelles applications pour la technologie médicale de la Société. La Société prévoit mettre à profit ses technologies et ses connaissances dans le domaine des instruments médicaux afin de percer de nouveaux marchés et d'étendre l'utilisation clinique de ses produits. En explorant les possibilités qu'offrent ces nouveaux marchés, la Société prévoit mettre au point de nouveaux produits FFR et se pencher sur la possibilité d'établir des partenariats en matière de développement de produits et de commercialisation avec d'autres chefs de file du secteur.

(2) D. STARKS, "St Jude Medical 2013 Investor Conference" p.105 (2013-02-01); R. Scott Huennekens, "Volcano NASDAQ Analyst Day" POWERPOINT PRESENTATION p.44 (2013-03-07).

- Développement et investissement dans les canaux de vente et de distribution FFR.
    - **Ententes de distribution** : Opsens a signé, en novembre 2012, une entente avec un important fournisseur de matériel médical japonais accordant à ce dernier les droits de distribution de l'OptoWire au Japon, en Corée et à Taïwan. En janvier 2014, cette entente a mené à la première demande règlementaire visant la commercialisation des produits FFR d'Opsens. En octobre 2014, l'approbation réglementaire a été obtenue permettant de démarrer le processus de commercialisation au Japon. Opsens a l'intention de continuer à élargir sa pénétration du marché dans le monde entier en concluant des accords de distribution avec des sociétés supplémentaires de matériel médical à l'échelle mondiale, ainsi externaliser une partie de ses activités de distribution, tout en augmentant son potentiel de marché d'une manière rentable.
    - **Force de vente** : Opsens prévoit augmenter son équipe de vente en embauchant du personnel supplémentaire en vue de la commercialisation de ses produits FFR. La croissance de la taille de l'équipe de vente vise à stimuler les activités de marketing et de pénétration du marché au moyen d'ententes de distribution et par la présence de vendeurs dans la communauté des cardiologues et des hôpitaux en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

La stratégie de croissance dans le domaine du pétrole et gaz sera réalisée par :

- Accroissement de sa part de marché dans le pétrole et gaz. Plusieurs importants producteurs SAGD en Amérique du Nord utilisent actuellement le capteur de la Société. Opsens prévoit poursuivre le développement de sa gamme de produits actuelle tout en améliorant sa capacité de répondre aux besoins et aux multiples spécifications des clients en matière de mesure de la pression et de la température en offrant de nouveaux produits et en explorant de nouvelles applications.
- Investissement dans l'innovation pour enrichir les applications des technologies de la Société. Dans le marché du pétrole et gaz, les capteurs de pression et de température pour les puits SAGD d'Opsens offrent des mesures plus fiables à des températures plus élevées (jusqu'à 300°C) que les capteurs traditionnels et ne sont pas affectés par les interférences électromagnétiques. De plus, Opsens développe une nouvelle version de son capteur de pression à être utilisée dans des environnements à haute pression qui ouvrira de nouveaux marchés dans le pétrole et gaz et dans de nouvelles industries telles que l'aérospatiale et les applications géotechniques.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS - BAIIAO

La Société examine trimestriellement le bénéfice net (perte nette) et le bénéfice avant intérêts, impôts, amortissements et les charges de rémunération à base d'actions ("BAIIAO"). BAIIAO n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS. Il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Le BAIIAO est défini par la Société comme l'addition du bénéfice net (perte nette), des amortissements, des frais (revenus) financiers et des charges de rémunération à base d'actions. La Société utilise le BAIIAO pour évaluer sa performance financière historique et future. Cette mesure permet également à la Société de planifier et de faire des projections pour les périodes futures ainsi que de prendre des décisions opérationnelles et stratégiques. La Société estime que fournir cette information aux investisseurs, en plus des mesures conformes aux IFRS, leur permet de voir les résultats de la Société à travers les yeux de la direction et de mieux comprendre sa performance financière passée et future.

Rapprochement du BAIIAO et de la perte nette

(En milliers de dollars canadiens)	Exercice terminé le 31 aout 2014	Exercice terminé le 31 aout 2013	Exercice terminé le 31 aout 2012
	$	$	$
Perte nette	(3 099)	(2 366)	(1 930)
Frais (revenus) financiers	114	100	(97)
Variation de la juste valeur du dérivé incorporé	102	(17)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	346	287	230
Amortissement des immobilisations incorporelles	48	31	35
BAIIA	(2 489)	(1 965)	(1 762)
Rémunérations à base d'actions	236	126	137
BAIIAO	(2 253)	(1 839)	(1 625)

La variation négative du BAIIAO pour l'année fiscale 2014 comparativement à l'année dernière s'explique principalement par l'augmentation de la perte nette.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS SÉLECTIONNÉS CONSOLIDÉS

(En milliers de dollars canadiens, sauf pour l'information par action)	Exercice terminé le 31 aout 2014	Exercice terminé le 31 aout 2013	Exercice terminé le 31 aout 2012
	$	$	$
Produits	6 788	7 526	8 462
Cout des ventes	4 399	4 780	5 722
Marge brute	2 389	2 746	2 740
Taux de marge brute	35 %	36 %	32 %
Frais d'administration	2 398	2 313	2 304
Frais de commercialisation	1 131	954	929
Frais de recherche et développement	1 743	1 762	1 534
Frais (revenus) financiers	114	100	(97)
Variation de la juste valeur du dérivé incorporé	102	(17)	-
	5 488	5 112	4 670
Perte nette et résultat étendu	(3 099)	(2 366)	(1 930)
Perte de base par action	(0,06)	(0,05)	(0,04)
Perte diluée par action	(0,06)	(0,05)	(0,04)

Revenus

La Société a enregistré des revenus de 6 788 000 $ pour l'exercice terminé le 31 aout 2014 par rapport à 7 526 000 $ pour l'exercice comparatif précédent, une diminution de 738 000 $ ou 10 %.

Les revenus au sein du secteur pétrole et gaz se sont élevés à 4 497 000 $ comparativement à 5 753 000 $ pour l'exercice 2013. La diminution des revenus est expliquée par une diminution des commandes passées par un client

important durant l'année partiellement compensée par l'installation des systèmes de capteurs pour le contrat de 48 puits placé par un producteur de pétrole et gaz pour un projet SAGD en Alberta.

Dans le secteur industriel, les ventes ont totalisé 1 469 000 $ pour l'exercice terminé le 31 aout 2014 par rapport à 1 057 000 $ pour la même période en 2013. L'augmentation des revenus dans le secteur industriel s'explique par d'importantes commandes reçues de deux clients pour notre gamme de produits existants.

Étant donné qu'une partie des revenus de la Société est générée en dollars américains, les fluctuations du taux de change affectent les revenus et la perte nette. Pour l'exercice terminé le 31 aout 2014, le taux de change moyen était plus élevé que pour l'année 2013, ce qui a affecté les ventes favorablement de 128 400 $.

L'acceptation des capteurs à fibre optique est en augmentation dans les marchés visés par la Société. Cela étant dit, certains secteurs tels le pétrole et le gaz, voient une concurrence supplémentaire. Opsens veut contrer la concurrence grandissante, en mettant en valeur les caractéristiques de performance de ses produits par rapport à celles des concurrents. Pour les périodes terminées le 31 aout 2014 et 2013, les fluctuations de prix et les lancements de nouveaux produits n'ont pas eu d'impact significatif sur les revenus.

Au 31 aout 2014, le carnet de commandes s'élevait à 927 000 $ (4 380 000 $ au 31 aout 2013). L'année dernière, le carnet de commandes montrait les plus importantes commandes de l'histoire de la Société. Malgré un ralentissement dans les dépenses en immobilisations des grands producteurs de pétrole et de gaz, des efforts importants sont déployés pour augmenter le carnet de commandes et élargir la base de clientèle. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice se terminant le 31 août 2015, nous anticipons recevoir une commande d'environ 1 M $US dans le secteur industriel qui contribuera à diminuer l'impact du carnet de commande inférieur. En outre, la Société va générer des revenus dans le domaine médical résultant de son droit de commercialiser en Europe et au Japon.

Marge brute

La marge brute sur les ventes de produits a diminué au cours de l'exercice 2014 par rapport à l'exercice précédent, passant de 2 747 000 $ à 2 389 000 $. Le taux de marge brute a légèrement diminué, passant de 36 % pour l'exercice terminé le 31 aout 2013 à 35 % pour l'exercice terminé le 31 aout 2014. La diminution de la marge brute et du taux de marge brute est le résultat de la baisse des revenus, tel qu'expliqué précédemment.

Frais d'administration

Pour les exercices terminés les 31 aout 2014 et 2013, les frais d'administration étaient de 2 398 000 $ et de 2 314 000 $, respectivement. L'augmentation est principalement expliquée par la hausse de la rémunération à base d'actions et par l'amortissement des immobilisations corporelles.

Frais de commercialisation

Les frais de commercialisation ont été de 1 130 000 $ pour l'exercice terminé le 31 aout 2014 par rapport à 954 000 $ en 2013, soit une augmentation de 176 000 $. L'augmentation est principalement expliquée par la hausse du nombre d'employés, de salons commerciaux et des frais de déplacement par rapport à l'année dernière.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement se sont élevés à 1 743 000 $ et 1 762 000 $ respectivement, pour les exercices terminés les 31 aout 2014 et 2013. La diminution des frais de recherche et développement s'explique par la hausse des crédits d'impôt pour la recherche et développement qui sont présentés à l'encontre des frais de recherche et développement.

Frais financiers

Les frais financiers ont atteint 114 000 $ pour l'exercice terminé le 31 aout 2014 par rapport à 100 000 $ pour l'exercice 2013. L'augmentation des frais financiers au cours de l'exercice 2014 est expliquée par une évolution défavorable de 58 000 $ de la perte de change et par la hausse des charges d'intérêts de 15 000 $ découlant de

l'émission de la débenture convertible en novembre 2012. Ceci a été partiellement compensé par la hausse des revenus d'intérêts de 58 000 $ liée à l'augmentation des placements à court terme découlant de l'offre publique conclue le 18 février 2014 et du paiement initial reçu à la clôture de l'accord avec Abiomed.

Variation de la juste valeur du dérivé incorporé

La variation de la juste valeur du dérivé incorporé provient de la variation de la juste valeur marchande de la composante option de conversion de la débenture convertible. La débenture convertible contient une option de règlement en espèces qui, en vertu d'IAS 32, « Instruments financiers : présentation », est comptabilisée comme un instrument financier composé constitué d'une composante dette et d'un dérivé incorporé séparé représentant l'option de conversion. Ces deux composantes sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La composante dette est ensuite comptabilisée au cout amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le dérivé incorporé est ensuite mesuré à la juste valeur à chaque date de clôture et les gains et pertes de juste valeur sont reconnus comme profit ou perte aux résultats. Au cours de l'année, une dépense de 102 000 $ (revenu de 17 000 $ pour l'exercice terminé le 31 aout 2013) a été comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Perte nette

En conséquence de ce qui précède, la perte nette pour l'exercice terminé le 31 aout 2014 était de 3 099 000 $ comparativement à 2 366 000 $ en 2013.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES DONNÉES DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(En milliers de dollars canadiens)	**Au 31 aout 2014**	**Au 31 aout 2013**	**Au 31 aout 2012**
	$	**$**	**$**
Actif à court terme	14 613	8 459	5 895
Total de l'actif	16 789	10 528	7 735
Passif à court terme	4 428	2 415	1 595
Passif à long terme	4 152	4 720	507
Capitaux propres	8 209	3 393	5 633

Au 31 aout 2014, le total de l'actif était de 16 789 000 $, comparativement à 10 528 000 $ au 31 aout 2013. L'augmentation est expliquée par le produit net de l'offre publique de 7 536 000 $, par l'émission d'actions en vertu du régime d'options d'achat d'actions de 144 000 $ et par le montant de 1 647 000 $ reçu à la clôture de l'accord avec Abiomed. L'augmentation a été en partie compensée par le niveau inférieur des stocks par rapport à l'année dernière en raison du retard dans l'installation des premiers systèmes de capteurs OPP-W pour le contrat de 48 puits à la fin de l'année dernière.

Le passif à long terme a totalisé 4 152 000 $ au 31 aout 2014 par rapport à 4 720 000 $ au 31 aout 2013, une diminution de 568 000 $. La diminution est expliquée par le reclassement des revenus reportés de 2 002 000 $ dans le passif à court terme après avoir obtenu l'approbation du marquage CE le 19 novembre 2014. Ceci a été partiellement compensé par un solde plus élevé de la débenture convertible de 230 000 $ et par un montant de 1 647 000 $ (1 500 000 $ US) reçu à la clôture de l'accord de licence avec Abiomed pour lequel un montant de 1 138 000 $ est comptabilisé dans le passif à long terme au 31 aout 2014.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS CONSOLIDÉS

Le sommaire ci-dessous présente les périodes où Opsens a publié des états financiers intermédiaires non vérifiés.

(Non vérifiés, en milliers de dollars canadiens, sauf l'information par action)	**Période de trois mois terminée le 31 aout 2014**	**Période de trois mois terminée le 31 mai 2014**	**Période de trois mois terminée le 28 février 2014**	**Période de trois mois terminée le 30 novembre 2013**
	$	$	$	**$**
Revenus	1 804	1 703	1 118	2 202
Perte nette	(549)	(1 022)	(843)	(685)
Perte nette par action de base	(0,01)	(0,02)	(0,02)	(0,01)
Perte nette par action diluée	(0,01)	(0,02)	(0,02)	(0,01)

(Non vérifiés, en milliers de dollars canadiens, sauf l'information par action)	**Période de trois mois terminée le 31 aout 2013**	**Période de trois mois terminée le 31 mai 2013**	**Période de trois mois terminée le 28 février 2013**	**Période de trois mois terminée le 30 novembre 2012**
	$	$	$	**$**
Revenus	1 451	1 706	1 836	2 533
Bénéfice net (perte nette)	(1 075)	(689)	(623)	21
Bénéfice net (perte nette) par action de base	(0,02)	(0,01)	(0,01)	0,00
Bénéfice net (perte nette) par action diluée	(0,02)	(0,01)	(0,01)	0,00

Historiquement, le bénéfice net (perte nette) de la Société a été peu affecté par l'aspect saisonnier. L'aspect saisonnier a gagné en importance avec l'augmentation de la pondération des ventes dans le secteur du pétrole et gaz puisque les activités y sont généralement plus fortes dans les trimestres automnaux et hivernaux.

LIQUIDITE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Le 15 avril 2014, la Société a annoncé qu'elle avait conclu un accord avec Abiomed relativement à sa technologie de capteur optique de pression miniature pour des applications dans des dispositifs d'assistance circulatoire. La Société a accordé à Abiomed une licence mondiale exclusive pour intégrer son capteur de pression miniature dans les dispositifs d'assistance circulatoire d'Abiomed. Selon l'accord, Abiomed devra payer à Opsens un montant total de 6 millions $ US. Un montant de 1,5 million $ US (1 647 000 $) a été versé à la clôture, tandis que le solde sera versé lors de la réalisation de certaines étapes, telles que la réunion de certaines conditions de performance, le dépôt de la demande règlementaire, l'obtention de l'approbation réglementaire et le transfert de la fabrication à Abiomed.

Le 18 février 2014, la Société a complété un appel public pour un produit brut total de 8 505 104 $. Dans le cadre du placement, la Société a émis un total de 5 340 220 unités au prix de 0,75 $ l'unité et 6 164 300 actions ordinaires à un prix de 0,73 $ par action ordinaire. Chaque unité est composée d'une action ordinaire du capital-actions d'Opsens et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, chaque bon de souscription complet permettant à son porteur d'acheter une action ordinaire au prix de 1,05 $ jusqu'au 17 février 2016.

La valeur d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire a été établie à 0,02 $, soit la différence entre le prix d'émission de 0,75 $ l'unité et de 0,73 $ l'action ordinaire. Les frais du placement comprennent des frais de commission de 7 % s'élevant à 595 357 $, d'autres honoraires professionnels et frais divers de 373 991 $, pour des frais totaux de 969 348 $.

La Société a également émis 805 316 bons de souscription aux courtiers à titre de rémunération supplémentaire, chaque bon de souscription permettant à son détenteur d'acheter une action ordinaire au prix de 0,73 $ jusqu'au 17 février 2016. Le total des frais de 969 348 $ et la valeur des bons de souscription aux courtiers de 32 213 $ ont été attribués au prorata entre le capital-actions et la réserve pour les bons de souscription, soit 989 015 $ et 12 546 $, respectivement, basé sur le rapport établi par leurs valeurs respectives telles que décrites ci-dessus.

Le 19 novembre 2012, la Société a annoncé un premier accord majeur dans le domaine médical avec la signature d'une entente pour les droits de distribution et autres droits sur l'OptoWire et l'OptoMonitor. Selon les termes de l'accord, Opsens recevra :

- 3 000 000 $ US pour les droits de distribution des produits FFR d'Opsens au Japon, en Corée et à Taiwan, qui comprend :
  a. 2 000 000 $ US (2 002 000 $CAN) à la signature;
  b. 1 000 000 $ US sur réception de l'approbation réglementaire pour les appareils FFR d'Opsens au Japon;
- 2 000 000 $ US (2 002 000 $CAN) en débenture convertible, à la signature.

La débenture convertible porte intérêt à un taux de 2,0 % par année payable à l'échéance, soit le 19 novembre 2017. Au gré du porteur, la débenture convertible peut être convertie en actions ordinaires de la Société à tout moment jusqu'à la date d'échéance, à un prix de conversion qui représente le prix du marché des actions. Cependant, le prix de conversion est assujetti à un minimum de 0,50 $ et à un maximum de $ 0,75 par action ordinaire (le « prix de conversion »).

La débenture est également convertible en actions ordinaires, au gré de la Société, au prix de conversion, si le cours de clôture moyen pondéré par action ordinaire pendant une période de vingt jours se terminant cinq jours avant la date de réception de l'avis de conversion des actions ordinaires, à la date de l'avis de conversion, est égal ou supérieur à 1,20 $ par action ordinaire et un minimum de 50 000 actions ordinaires a été transigé lors de chacun des vingt jours pris en compte dans le calcul du prix de conversion.

Pour garantir le remboursement de la débenture convertible, une hypothèque mobilière sur certains équipements a été donnée. Au 31 aout 2014, la valeur comptable nette des immobilisations corporelles données en garantie était 32 800 $ (66 000 $ au 31 aout 2013) Cette hypothèque sera au deuxième rang par rapport à certains emprunts à long terme de la Société.

Comme indiqué plus haut, la débenture convertible contient une option de conversion qui se traduira par une obligation de livrer un montant fixe de capitaux propres en échange d'un montant variable de débenture convertible lorsque traduit dans la monnaie fonctionnelle de la Société. Par conséquent, en vertu d'IAS 32, « Instruments financiers: présentation », la débenture convertible est comptabilisée comme un instrument financier composé constitué d'une composante dette et d'un dérivé incorporé séparé représentant l'option de conversion. Les deux composantes sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La composante dette est ensuite comptabilisée au cout amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le dérivé incorporé est ensuite mesuré à la juste valeur à chaque date de clôture, et les gains et pertes seront portés aux résultats.

La Société dispose d'une marge de crédit autorisée pour un montant maximum de 200 000 $, dont 50 000 $ disponible en tout temps et ne tenant pas compte des marges calculées sur les débiteurs et les stocks. Lors de l'utilisation de la marge de crédit pour un montant variant entre 50 000 $ et 100 000 $, le crédit disponible est limité à un montant égal à 75 % des débiteurs canadiens et 65 % des créances à l'étranger plus 50 % des stocks de matières premières et des produits finis. Si le montant utilisé est supérieur à 100 000 $, le crédit disponible est limité à un montant égal à 75 % des débiteurs canadiens et 90 % des créances assurées à l'étranger plus 50 % des stocks de matières premières et de produits finis. Cette marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de l'institution financière majoré de 2 % et est remboursable sur une base hebdomadaire en tranches de 5 000 $. Elle est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang pour un montant de 750 000 $ sur l'ensemble des débiteurs et des stocks.

En vertu d'une entente conclue avec Développement économique Canada (« DÉC »), la Société peut recevoir une contribution remboursable maximale de 300 000 $, ne portant pas intérêt, pour couvrir les dépenses liées au

développement de l'OptoWire, son produit pour le marché FFR. Cette contribution sera versée en fonction du pourcentage d'achèvement du projet au taux de 40 % des dépenses admissibles depuis le 1er février 2013. Au cours de l'exercice terminé le 31 aout 2014, la Société a reçu 152 000 $ duquel 56 112 $ a été comptabilisé en diminution des frais de recherche et développement.

En vertu d'un accord conclu avec le Ministère des Finances et de l'Économie, la Société a obtenu une contribution remboursable de 413 590 $, ne portant pas intérêt, pour couvrir une partie des couts engagés pour mener à bien le développement de l'OptoWire pour la FFR. Au cours de l'exercice terminé le 31 aout 2014, la Société a reçu un montant de 164 200 $ pour lequel 59 437 $ a été comptabilisé en diminution des frais de recherche et développement.

Au 31 aout 2014, la trésorerie et équivalents de trésorerie atteignaient 10 621 000 $ contre 3 662 000 $ au 31 aout 2013. De ce montant au 31 aout 2014, 9 835 000 $ a été investi dans des placements sécuritaires hautement liquides. Au 31 aout 2014, Opsens avait un fonds de roulement de 10 185 000 $ contre 6 043 000 $ au 31 août 2013.

Sur la base de la situation de trésorerie et des équivalents de trésorerie, Opsens a les ressources financières nécessaires pour maintenir les opérations à court terme, pour honorer ses engagements et soutenir ses activités de développement et de croissance prévus. Dans une perspective à moyen terme, Opsens pourrait avoir besoin d'obtenir du financement supplémentaire par l'émission de titres de capitaux propres et / ou de dettes. À long terme, il existe une incertitude sur l'obtention d'un financement supplémentaire, étant donné les risques et incertitudes identifiés dans la section *Risques et incertitudes*. Les fluctuations de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dépendront en grande partie du taux de croissance du chiffre d'affaires dans les trimestres à venir.

Pour l'exercice 2015, la Société prévoit des investissements supplémentaires dans le fonds de roulement d'environ 750 000 $.

RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(En milliers de dollars canadiens)	**Année terminée le 31 aout 2014**	**Année terminée le 31 aout 2013**
	$	**$**
Activités d'exploitation	(477)	(319)
Activités d'investissement	(403)	(548)
Activités de financement	7 818	2 044
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6 938	1 177

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 aout 2014 étaient de 477 000 $ comparativement à 319 000 $ pour la même période l'an dernier, une augmentation de 158 000 $. L'augmentation des flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'exploitation est expliquée par la perte nette plus élevée de 772 000 $ pour l'exercice terminé le 31 août 2014 lorsque comparée à l'année dernière, en partie compensée par l'impact positif des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement résultant d'une diminution des stocks. La diminution des stocks reflète les investissements effectués par la Société, à la fin de l'exercice terminé le 31 aout 2013, pour préparer l'installation de capteurs OPP-W pour le contrat de 48 puits.

Activités d'investissement

Pour l'exercice terminé le 31 aout 2014, les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement ont atteint 403 000 $. De ce montant, 390 000 $ a été utilisé pour des acquisitions d'immobilisations corporelles et 109 000 $ pour des acquisitions d'immobilisations incorporelles. Ce montant a été en partie compensé par des intérêts perçus de 96 000 $. Les acquisitions d'immobilisations corporelles ont été faites principalement pour nos activités pétrole et gaz et pour notre projet FFR.

Pour l'exercice terminé le 31 aout 2013, les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement ont atteint 548 000 $. De ce montant, 473 000 $ a été utilisé pour des acquisitions d'immobilisations corporelles et 75 000 $ pour des acquisitions d'actifs incorporels. Les acquisitions d'immobilisations corporelles ont été faites principalement pour nos activités pétrole et gaz et pour notre projet FFR.

Activités de financement

Pour l'exercice terminé le 31 aout 2014, les flux de trésorerie générés par les activités de financement ont atteint 7 818 000 $. Le produit net de l'émission d'actions et d'unités de 7 679 000 $ et l'augmentation de notre dette à long terme de 316 000 $ ont été partiellement compensés par le versement de 177 000 $ sur la dette à long terme.

Pour l'exercice terminé le 31 aout 2013, les flux de trésorerie générés par les activités de financement ont atteint 2 044 000 $. Le produit de l'émission de la débenture convertible de 2 002 000 $ et l'augmentation de notre dette à long terme de 265 000 $ ont été partiellement compensés par les paiements de 191 000 $ sur la dette à long terme et par le montant de 32 000 $ utilisé pour les paiements d'intérêts.

ENGAGEMENTS

Baux

La Société loue à Québec des bureaux en vertu de contrats de location simple qui viennent à échéance le 30 avril 2016. Ces contrats sont renouvelables pour une période additionnelle de cinq ans. Les loyers futurs, sans tenir compte de la clause escalatoire, s'élèveront à 461 700 $.

La Société loue en Alberta des bureaux en vertu d'un contrat de location simple qui vient à échéance le 30 avril 2015. Ce contrat est renouvelable pour une période additionnelle de cinq ans. Les loyers futurs, sans tenir compte de la clause escalatoire, s'élèveront à 88 200 $.

Opsens Solutions inc. loue un véhicule en vertu d'un contrat de location simple venant à échéance en juillet 2015. Les loyers futurs s'élèveront à 9 200 $.

Les versements requis pour les loyers et d'autres engagements au cours des prochains exercices, d'un montant total de 559 100 $, sont les suivants :

	$
2015	370 900
2016	188 200

INFORMATIONS SECTORIELLES

Informations par secteur d'activité

Les secteurs isolables de la Société sont des unités d'exploitation stratégiques gérées distinctement puisque l'une est spécialisée dans le développement, la fabrication et la commercialisation de capteurs à fibre optique (Opsens inc.) tandis que l'autre (Opsens Solutions inc.) se spécialise dans la commercialisation et l'installation de capteurs optiques et conventionnels dans le secteur du pétrole et gaz.

Les conventions comptables sont les mêmes pour les deux secteurs. Les opérations entre les secteurs sont menées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui se rapproche des prix en vigueur sur les marchés.

	Exercice terminé le 31 aout 2014			Exercice terminé le 31 aout 2013		
	Opsens inc.	**Opsens Solutions inc.**	**Total**	Opsens inc.	Opsens Solutions inc.	Total
	$	$	$	$	$	$
Ventes à des tiers	**2 290 654**	**4 497 083**	**6 787 737**	1 773 715	5 752 707	7 526 422
Ventes intersectorielles	**486 447**	**-**	**486 447**	1 369 950	-	1 369 950
Amortissement des immobilisations corporelles	**212 645**	**132 916**	**345 561**	168 953	118 516	287 469
Amortissement des immobilisations incorporelles	**38 447**	**9 333**	**47 780**	25 294	5 709	31 003
Frais (revenus) financiers	**(211 342)**	**325 752**	**114 410**	(193 571)	293 488	99 917
Résultat net	**(2 478 047)**	**(620 665)**	**(3 098 712)**	(2 440 218)	74 393	(2 365 825)
Acquisition d'immobilisations corporelles	**359 243**	**30 670**	**389 913**	159 202	313 586	472 788
Acquisition d'immobilisations incorporelles	**107 499**	**2 271**	**109 770**	74 639	600	75 239
Actifs sectoriels	**13 265 042**	**3 523 578**	**16 788 620**	6 150 782	4 377 345	10 528 127
Passifs sectoriels	**7 756 045**	**823 346**	**8 579 391**	6 042 685	1 092 264	7 134 949

Information par secteur géographique

	Exercices terminés les 31 aout	
	2014	2013
	$	$
Produits par secteur géographique		
Canada	**4 725 688**	5 825 550
États-Unis	**833 802**	571 160
Autres*	**1 228 247**	1 129 712
	6 787 737	7 526 422

* Constitué des produits générés dans les pays pour lesquels les montants sont individuellement non significatifs.

Les produits sont attribués aux secteurs géographiques d'après le lieu de résidence des clients. Les actifs immobilisés, qui comprennent les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles, sont situés au Canada en totalité.

Pour l'exercice terminé le 31 aout 2014, les ventes effectuées auprès de trois clients représentaient individuellement plus de 10 % des revenus totaux de la Société, soit 33 % (unité d'exploitation Opsens Solutions inc.), 15 % (unité d'exploitation Opsens Solutions inc.) et 11 % (unité d'exploitation Opsens Solutions inc.).

Pour l'exercice terminé le 31 aout 2013, les ventes effectuées auprès de trois clients représentaient individuellement plus de 10 % des revenus totaux de la Société, soit 49 % (unité d'exploitation Opsens Solutions inc.), 12 % (unité d'exploitation Opsens Solutions inc.) et 10 % (unité d'exploitation Opsens Solutions inc.).

Segment Opsens inc.

Pour l'exercice terminé le 31 aout 2014, les revenus provenant du segment Opsens inc. étaient de 2 777 000 $ comparativement à 3 144 000 $ en 2013, une baisse de 367 000 $. La diminution est expliquée par la baisse des commandes placées par la filiale en propriété exclusive Opsens Solutions Inc. dans le secteur pétrole et gaz, partiellement compensée par la hausse des revenus dans le domaine industriel expliquée par des commandes importantes passées par deux clients existants.

La marge brute était de 937 000 $ pour l'exercice terminé le 31 aout 2014, comparativement à 611 000 $ pour l'exercice 2013, une augmentation de 326 000 $. L'augmentation de la marge brute est principalement attribuable à l'augmentation du taux de marge brute qui est passé de 19 % pour l'exercice terminé le 31 aout 2013 à 34 % pour la même période en 2014. L'augmentation du taux de marge brute reflète un mix d'activités plus favorable ainsi que les revenus de l'accord de licence avec Abiomed.

La perte nette pour le segment Opsens inc. a été de 2 478 000 $ pour l'exercice terminé le 31 aout 2014 par rapport à une perte nette de 2 440 000 $ pour l'exercice terminé le 31 aout 2013. L'augmentation de la perte nette reflète une hausse des frais d'administration et de commercialisation ainsi qu'une variation négative de la juste valeur du dérivé incorporé. Ceci a été en partie compensé par l'augmentation de la marge brute comme expliqué ci-dessus.

Le fonds de roulement d'Opsens inc. était de 8 654 000 $ au 31 aout 2014 comparativement à 3 994 000 $ au 31 aout 2013. L'augmentation de 4 660 000 $ dans le fonds de roulement est du au solde plus élevé de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 6 809 000 $ découlant du produit net de l'émission d'actions et d'unités de 7 679 000 $ et également du montant de 1 647 150 $ (1 500 000 $US) reçu à la clôture de l'entente avec Abiomed, en partie compensés par des revenus reportés plus élevés de 2 372 000 $.

Segment Opsens Solutions inc.

Pour l'exercice terminé le 31 aout 2014, les revenus provenant d'Opsens Solutions inc. étaient de 4 497 000 $, comparativement à 5 753 000 $ en 2013, une diminution de 1 256 000 $. La diminution s'explique par une diminution des commandes passées par l'un des plus gros clients en 2013, en partie compensée par l'installation de systèmes de capteurs OPP-W pour le contrat de 48 puits.

La marge brute s'élevait à 1 452 000 $ pour l'exercice terminé le 31 aout 2014 par rapport à 2 135 000 $ en 2013, une diminution de 683 000 $. Le taux de marge brute a diminué, passant de 37 % pour l'exercice terminé le 31 aout 2013 à 32 % pour la même période en 2014. La baisse de la marge brute et du taux de marge brute est expliquée par la baisse des revenus combinée aux couts semi-fixes qui ne diminuent pas au même rythme que les revenus.

La perte nette pour Opsens Solutions inc. est passée à 621 000 pour l'exercice 2014, comparativement à un bénéfice net de 74 000 $ pour l'exercice 2013. L'augmentation de la perte nette est principalement expliquée par la diminution de la marge brute tel qu'expliqué précédemment.

Au 31 aout 2014, le fonds de roulement d'Opsens Solutions inc. était de 1 531 000 $ comparativement à 2 049 000 $ au 31 aout 2013. La diminution de 518 000 $ est expliquée par une diminution de 580 000 $ du niveau des stocks par rapport à l'année dernière. Les stocks étaient plus élevés au 31 aout 2013 en raison des retards dans l'installation des premiers systèmes de capteurs OPP-W pour le contrat de 48 puits

QUATRIÈME TRIMESTRE 2014

Revenus

Les revenus ont totalisé 1 804 000 $ pour le trimestre terminé le 31 aout 2014 par rapport à 1 451 000 $ un an plus tôt. L'augmentation s'explique principalement par la hausse des revenus dans le domaine industriel.

Marge brute

La marge brute était de 748 000 $ pour la période de trois mois terminée le 31 aout 2014 par rapport à 321 000 $ pour la même période l'an dernier, une augmentation de 427 000 $. Le taux de marge brute a augmenté, passant de 22 % pour la période de trois mois terminée le 31 aout 2013 à 41 % pour la même période en 2014. L'augmentation de la marge brute et du taux de marge brute s'explique par la hausse des revenus et l'amélioration des marges sur les contrats.

Frais d'administration

Les frais d'administration ont été stables à 617 000 $ et 619,000 $, respectivement, pour les périodes de trois mois terminées les 31 aout 2014 et 2013.

Frais de commercialisation

Les frais de commercialisation étaient de 301 000 $ au cours du trimestre terminé le 31 aout 2014, une augmentation de 77 000 $ par rapport aux 224 000 $ pour la même période en 2013. L'augmentation s'explique principalement par une augmentation du nombre d'employés, de la publicité, des salons commerciaux et des frais de déplacement.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement se sont élevés à 352 000 $ pour le trimestre terminé le 31 aout 2014, une diminution de 173 000 $ par rapport au 525 000 $ pour la même période en 2013. La diminution est expliquée par la hausser des crédits d'impôt pour la recherche et le développement qui sont présentés à l'encontre des frais de recherche et de développement.

Frais financiers

Les frais financiers sont restés stables à 27 000 $ et 29 000 $ pour les périodes de trois mois terminées les 31 aout 2014 et 2013, respectivement.

Variation de la juste valeur du dérivé incorporé

La variation de la juste valeur du dérivé incorporé provient de la variation de la juste valeur de la composante option de conversion de la débenture convertible. Au cours du trimestre terminé le 31 aout 2014, un montant de 5 200 $ a été comptabilisé comme perte à l'état consolidé du résultat net (gain de 18 000 $ pour le trimestre terminé le 31 aout 2013).

Perte nette

En conséquence de ce qui précède, la perte nette pour le trimestre terminé le 31 aout 2014 était de 549 000 $, ou 2 cents par action, comparativement à 1 075 000 $ ou 2 cents par action pour la même période en 2013.

INFORMATIONS SUR LE CAPITAL-ACTIONS

Pour l'exercice terminé le 31 aout 2014, la Société a octroyé à certains employés et administrateurs un total de 985 000 options d'achat d'actions à un prix d'exercice moyen de 0,71 $, a annulé 506 667 options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 0,32 $, 60 000 options d'achat d'actions avec un prix d'exercice de 0,40 $ ont expiré tandis que 387 500 options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 0,37 $ ont été exercées.

Pour l'exercice terminé le 31 aout 2013, la Société a octroyé à certains employés et administrateurs un total de 1 483 667 options d'achat d'actions à un prix d'exercice moyen de 0,24 $, a annulé 46 000 options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 0,22 $ tandis que 715 000 options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 0,77 $ ont expiré.

À la date du présent rapport de gestion, les composantes de capitaux propres suivantes sont en circulation :

Actions ordinaires	60 098 003
Options d'achat d'actions	4 032 500
Bons de souscription	3 475 426
Débenture convertible	3 143 000
Titres sur une base entièrement diluée	70 748 929

Le nombre d'actions qui seraient émises lors de la conversion de la débenture peut varier en fonction de différents paramètres tels que le taux de change et le prix de conversion par action. Dans le tableau ci-dessus, la conversion a été effectuée sur l'hypothèse que le taux d'échange entre le dollar américain et le dollar canadien est de 1,10 $ et que le prix de conversion est égal à 0,70 $ par action.

Aucun dividende par action n'a été déclaré pour chaque catégorie d'actions.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉES

Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des transactions entre apparentées.

	Exercices terminés les 31 aout	
	2014	2013
	$	$
Honoraires professionnels payés à une entreprise contrôlée par un administrateur	**10 035**	34 216
	10 035	34 216

Ces frais ont été engagés pour les activités FFR de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des clients et autres débiteurs et des comptes créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon le taux d'intérêt que la Société estime pouvoir obtenir présentement pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable en raison des taux courants du marché.

La juste valeur de la débenture convertible est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs en vertu des accords de financement actuels, selon le taux d'intérêt que la Société estime pouvoir obtenir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. Au 31 août 2014, la juste valeur de la débenture convertible est approximativement de 1 505 300 $ (1 338 000 $ au 31 aout 2013) et est classée niveau 2 dans la hiérarchie de la juste valeur.

Techniques d'évaluation et hypothèses retenues aux fins de la mesure de la juste valeur

La Société doit maximiser l'utilisation des données observables et minimiser l'utilisation de données non observables pour évaluer la juste valeur. La Société applique principalement l'approche de marché pour les évaluations récurrentes de juste valeur. Les trois niveaux d'entrée utilisés par la Société pour évaluer la juste valeur sont les suivants:

Niveau 1 - Prix cotés non-ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Un marché actif pour un 'actif ou un passif est un marché dans lequel les transactions pour un actif ou un passif surviennent avec une fréquence et un volume suffisant pour fournir de l'information sur les prix sur une base continue.

Niveau 2 - Prix cotés pour des actifs ou des passifs similaires. Les prix cotés dans des marchés qui ne sont pas actifs, ou autres données d'entrée qui sont observables ou qui peuvent être corroborées par des données de marché observables pour pratiquement toute la durée des actifs ou des passifs.

Niveau 3 - Données non observables fondées sur très peu de données de marché ou sur aucune donnée de marché et qui sont importantes pour la juste valeur des actifs ou des passifs.

Le tableau suivant résume la hiérarchie de la juste valeur selon laquelle les instruments financiers de la Société sont évalués.

	Au 31 aout 2014			
	Total	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**
	$	**$**	**$**	**$**
Actifs (passifs) financiers évalués à la juste valeur :				
Débenture convertible - dérivé incorporé	**(140 479)**	**-**	**(140 479)**	**-**

	Au 31 aout 2013			
	Total	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**
	$	**$**	**$**	**$**
Actifs (passifs) financiers évalués à la juste valeur :				
Débenture convertible - dérivé incorporé	**(34 012)**	**-**	**(34 012)**	**-**

La débenture convertible contient un dérivé incorporé qui doit être évalué à la juste valeur à chaque date de clôture avec les gains et pertes de juste valeur comptabilisés à l'état consolidé du résultat net. Une des hypothèses les plus importantes ayant une incidence sur l'évaluation de ce dérivé incorporé de la Société est la volatilité implicite. La juste valeur du dérivé incorporé de la débenture convertible a été établie avec le modèle d'établissement du prix Black-Scholes avec une volatilité implicite de 111 % (122 % en 2013) un taux d'intérêt sans risque de 1,35 % (1,95 % en 2013) et une durée de vie prévue de 3,2 années (4,2 années en 2013). Une variation de 1 % du facteur de volatilité implicite aurait changé la juste valeur du dérivé incorporé de 1 740 $.

Gestion des risques

Les principaux risques découlant des instruments financiers de la Société sont le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Ces risques proviennent de l'exposition au cours normal des affaires et sont gérés d'un point de vue consolidé.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque d'une perte imprévue si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. La Société surveille régulièrement l'exposition au risque de crédit et prend des mesures pour diminuer la probabilité que cette exposition se traduise par des pertes. L'exposition de la Société au risque de crédit découle actuellement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des clients et autres débiteurs. Les politiques de gestion du risque de crédit de la Société comprennent l'autorisation d'effectuer des opérations d'investissement avec des institutions financières reconnues dont la cote de crédit est d'au moins A et plus, soit en obligations, en fonds du marché monétaire ou en certificats de placement garanti. Conséquemment, la Société gère son risque de crédit en se conformant aux politiques de placement établies.

Le risque de crédit lié aux clients et autres débiteurs est généralement considéré comme normal puisque la majorité des clients sont des sociétés pétrolières et gazières bien établies et bien financées. En général, la Société n'exige pas de garantie supplémentaire ou autre de ses clients. Cependant, le crédit est accordé suite à une évaluation de leur solvabilité. En outre, la Société révise continuellement le crédit de tous ses clients et établit une provision pour créances irrécouvrables lorsque les comptes sont jugés irrécouvrables. Deux principaux clients représentent 50 % des comptes clients de la Société au 31 aout 2014 (64 % au 31 aout 2013).

Au 31 aout 2014, 6 % (13 % au 31 aout 2013) des comptes débiteurs étaient de plus de 90 jours, tandis que 60 % (43 % au 31 aout 2013) étaient de moins de 30 jours. L'exposition maximale au risque de crédit pour les comptes clients correspondait à leur valeur comptable. Au 31 aout 2014, la provision pour créances irrécouvrables a été établie à 3 032 $ (21 000 $ au 31 aout 2013).

La direction estime que la quasi-totalité des débiteurs sont entièrement recouvrables puisque la plupart des clients sont de grandes sociétés ayant une bonne cote de crédit et n’ont pas d'antécédents de défaut.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés en trésorerie ou avec un autre actif financier. L'approche de la Société est de s'assurer qu'elle aura suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins opérationnels, financiers et règlementaires, dans des circonstances normales ou difficiles. Les projections de flux de trésorerie sont préparées et révisées tous les trimestres par le Conseil d'administration afin d'assurer une continuité de financement suffisant. Les stratégies de financement utilisées pour gérer ce risque incluent le recours au marché des capitaux et par l’émission de titres de créance.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers (capital et intérêt, selon les taux d'intérêt courants) aux 31 aout 2014 et 2013 :

31 aout 2014	**Valeur comptable**	**Flux de trésorerie**	**0 à 12 mois**	**12 à 24 mois**	**Après 24 mois**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**
Comptes créditeurs et charges à payer	**1 346 217**	**1 346 217**	**1 346 217**	**-**	**-**
Dette à long terme	**826 834**	**1 057 301**	**181 137**	**256 806**	**619 358**
Débenture convertible	**2 359 556**	**2 392 060**	**-**	**-**	**2 392 060**
Total	**4 532 607**	**4 795 578**	**1 527 354**	**256 806**	**3 011 418**

31 aout 2013	Valeur comptable	Flux de trésorerie	0 à 12 mois	12 à 24 mois	Après 24 mois
	$	$	$	$	$
Comptes créditeurs et charges à payer	2 042 063	2 042 063	2 042 063	-	-
Dette à long terme	765 104	943 130	201 884	181 137	560 109
Débenture convertible	2 129 811	2 316 600	-	-	2 316 600
Total	4 936 978	5 301 793	2 243 947	181 137	2 876 709

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit:

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Taux d'intérêt fixes
Clients et autres débiteurs	Sans intérêt
Créditeurs et charges à payer	Sans intérêt
Dette à long terme	Sans intérêts, taux d'intérêt fixes et variables
Débenture convertible	Taux d'intérêt fixe

Analyse de sensibilité au taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque les fluctuations des taux d'intérêt modifient les flux de trésorerie ou la juste valeur des placements de la Société et du dérivé incorporé. La Société détient des placements à taux fixes. Au 31 aout 2014, la Société détenait plus de 92 % (81 % au 31 aout 2013) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans des dépôts à terme remboursables en tout temps.

Toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation hypothétique de 1 % des taux d'intérêt aurait eu une incidence défavorable de 1 717 $ sur la perte nette pour l'exercice terminé le 31 août 2014 (incidence défavorable de 3 697 $ sur la perte nette pour l'exercice terminé le 31 aout 2013). Une baisse hypothétique de 1 % des taux d'intérêt aurait eu une incidence favorable de 1 780 $ sur la perte nette pour l'exercice terminé le 31 aout 2014 (incidence favorable de 3 721 $ pour l'exercice terminé le 31 aout 2013).

Frais financiers (produits)

	Exercices terminés les 31 aout	
	2014	2013
	$	$
Intérêts et frais bancaires	**58 183**	52 999
Intérêts sur la dette à long terme	**34 906**	39 307
Intérêts et intérêts théoriques sur la débenture convertible	**54 527**	40 708
Perte sur conversion de devises	**84 941**	26 638
Revenus d'intérêts	**(118 147)**	(59 735)
	114 410	99 917

Risque de concentration

Le risque de concentration survient lorsque des investissements sont effectués auprès de plusieurs entités ayant des caractéristiques semblables ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité. Aux 31 aout 2014 et 2013, la Société détenait 100 % de son portefeuille d'équivalents de trésorerie dans des dépôts à terme rachetables en tout temps auprès d'institutions financières dont la solvabilité est élevée.

Risque de change

La Société réalise certaines ventes et fait l'achat de certaines fournitures et de services professionnels en dollars américains. Par conséquent, elle est exposée aux fluctuations des devises étrangères. La Société ne gère pas activement ce risque.

Analyse de sensibilité aux devises étrangères

Pour les exercices terminés les 31 aout 2014 et 2013, si le dollar canadien s'était apprécié de 10 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, la perte nette aurait été de 4 700 $ plus élevée (la perte nette aurait été de 154 000 $ plus basse pour l'exercice terminé le 31 aout 2013). Inversement, si le dollar canadien s'était déprécié de 10 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, la perte nette aurait été de 4 700 $ plus basse pour l'exercice terminé le 31 aout 2014 (la perte nette aurait été de 154 000 $ plus élevée pour l'exercice terminé le 31 aout 2013).

Aux 31 aout 2014 et 2013, le risque auquel la Société était exposée s'établissait comme suit :

	Au 31 aout 2014	Au 31 aout 2013
	$	$
Trésorerie et équivalents de trésorerie (2 362 635 $ US ; 1 620 546 $ US au 31 août 2013)	**2 568 893**	1 706 435
Clients et autres débiteurs (286 422 $ US ; 186 033 $ US au 31 août 2013)	**311 427**	195 892
Créditeurs et charges à payer (179 867 $ US ; 296 434 $ US au 31 août 2013)	**(195 570)**	(356 149)
Débenture convertible (2 040 906 $ US ; 1 990 316 $ US au 31 août 2013)	**(2 219 077)**	(2 095 799)
Dérivé incorporé (129 200 $ US ; 32 300 $ US au 31 août 2013)	**(140 479)**	(34 012)
Total	**325 194**	(583 633)

GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Société dans la gestion du capital, principalement composé des capitaux propres, de la dette à long terme et de la débenture convertible, est d'assurer des liquidités suffisantes pour financer les activités de R&D, les frais généraux et administratifs, le fonds de roulement et les dépenses en immobilisations.

Dans le passé, la Société a eu accès à des liquidités de sources non-dilutives, incluant la vente d'actifs non stratégiques, des subventions et crédits d'impôt à l'investissement, des revenus d'intérêt et par des sources dilutives telles que des émissions d'actions publiques.

Au 31 aout 2014, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 10 184 611 $ (6 043 352 $ au 31 août 2013), incluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 10 621 011 $ (3 662 259 $ au 31 août 2013). Le déficit accumulé à la même date était de 18 373 480 $ (15 274 768 $ au 31 août 2013). Sur la base de l'évaluation faite par la Société en prenant en compte le niveau de trésorerie actuel, le plan stratégique et les budgets et prévisions correspondantes, la Société croit qu'elle dispose de suffisamment de liquidités et de ressources financières pour financer les dépenses prévues et autres besoins en fonds de roulement pour au moins, mais sans s'y limiter, la période de 12 mois suivant la date de clôture du 31 aout 2014.

La Société estime que ses liquidités actuelles sont suffisantes pour financer ses activités à court terme.

La Société gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des changements dans les conditions économiques et les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Les objectifs en gestion du capital et les politiques et procédures sont restés inchangés depuis le dernier exercice.

Pour les exercices terminés les 31 aout 2014 et 2013, la Société n'a pas été en défaut dans ses obligations en ce qui concerne la dette à long terme.

ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

Approbation Shonin

Le 2 octobre 2014, la Société a annoncé qu'elle avait reçu l'approbation Shonin du *Japan's Ministry of Health, Labor and Welfare* pour commercialiser l'OptoWire et l'OptoMonitor, les produits d'Opsens qui mesurent la FFR chez les patients atteints de maladie des artères coronaires.

L'obtention de l'approbation Shonin était la dernière condition pour la libération d'un paiement d'étape de 1 000 000 $ US (1 116 300 $). Ce montant sera comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Approbation pour le marquage CE

Le 19 novembre 2014, la Société a annoncé qu'elle avait reçu le marquage CE l'autorisant à vendre ses produits FFR sur le marché Européen. Le marquage CE et l'approbation Shonin obtenue le 2 octobre 2014 permettront à la Société d'enregistrer dans l'état des résultats, sous la rubrique «droits de distribution», le montant 2 002 000 $ (2 000 000 $ US) de frais de licence initiaux reçus lors de la signature de l'entente de distribution. Les frais de licence initiaux étaient auparavant comptabilisés à titre de produits reportés puisque la Société devait rembourser les frais de licence initiaux à la survenance d'évènements décrits à la note 12 des états financiers consolidés.

CAPACITÉ À PRODUIRE DES RÉSULTATS

Tel que discuté dans la section concernant la situation financière, la Société dispose des ressources financières nécessaires pour ses opérations à court terme, pour remplir ses engagements, pour soutenir son plan de croissance et pour le développement de ses activités. Dans une perspective à moyen terme, il est possible que du financement supplémentaire, par l'émission d'actions, par financement par emprunt ou par tout autre moyen de financement, soit nécessaire.

Au cours de la prochaine année, le niveau d'activité devrait nécessiter des investissements supplémentaires d'environ 750 000 $ dans le fonds de roulement. Des investissements en capital de quelques centaines de milliers de dollars seront nécessaires pour répondre aux besoins opérationnels d'Opsens.

Du point de vue des ressources humaines, il n'y a pas de postes vacants dans les principaux postes de direction au sein de la Société. Cependant, du personnel technique et de production supplémentaire sera nécessaire au Québec et en Alberta. Prenant en compte le marché de l'emploi au Canada, Opsens est confiante dans sa capacité à recruter des ressources humaines qualifiées en temps opportun.

En ce qui concerne la stratégie de rémunération de l'exécutif de l'entreprise, elle est orientée vers la création de valeur à long terme pour les actionnaires. Plusieurs dirigeants de l'entreprise détiennent une position importante en actions et en options d'achat d'actions dont l'acquisition des droits s'étend sur une période de quatre ans afin d'aligner l'intérêt des dirigeants de l'entreprise avec les intérêts des actionnaires. Cette vision à long terme stimule l'innovation et le développement de revenus récurrents.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Il n'existe aucune IFRS ou aucune interprétation du comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (IFRIC) en vigueur pour la première fois en 2014, qui pourrait avoir eu une incidence importante sur la Société.

Adoptées en 2014

IAS 1, Présentation des états financiers

En juin 2011, l'IASB a modifié l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, pour changer la divulgation des éléments présentés dans les autres éléments du résultat global (AERG), y compris l'obligation de séparer les éléments présentés dans les AERG en deux groupes à savoir s'ils peuvent ou non être recyclé au bénéfice net dans l'avenir.

Les amendements ont été adoptés le 1er septembre 2013 en conformité avec les règles de transition de la norme IAS 1. La Société a conclu que l'adoption de la norme IAS 1 n'a pas entraîné de changements.

IFRS 7 (révisée), Instruments financiers: informations à fournir

En décembre 2011, l'IASB et le Financial Accounting Standards Board («FASB») ont publié des exigences communes de divulgation visant à aider les investisseurs et les autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence ou l'incidence potentielle des accords de compensation sur la situation financière d'une entreprise. Les nouvelles exigences sont énoncées dans les modifications de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, relativement à la compensation des actifs financiers et des passifs financiers des actifs et des passifs financiers. Les amendements à l'IFRS 7 ont été adoptées rétrospectivement au 1er septembre 2013. La Société a conclu que l'adoption de la norme IFRS 7 n'a pas entraîné de changements.

IFRS 10, États financiers consolidés

IFRS 10, *États financiers consolidés*, se base sur les principes existants en identifiant le concept de contrôle comme le facteur déterminant à savoir si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés de la société mère. Cette norme fournit des directives supplémentaires à utiliser pour l'identification du contrôle dans des situations complexes. Cette norme remplace l'interprétation SIC- 12, Consolidation – Entités ad hoc, et certaines parties d'IAS 27, États financiers consolidés et individuels.

IFRS 10 a été adopté rétrospectivement au 1er septembre 2013, en conformité avec les règles de transition de la norme IFRS 10. La Société a conclu que l'adoption de la norme IFRS 10 n'a pas entraîné de changements.

IFRS 11, Partenariats

IFRS 11, *Partenariats*, remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et exige que les partenariats soient classés soit comme des entreprises communes, soit comme des coentreprises, selon les droits et obligations contractuels de chaque investisseur qui exerce un contrôle conjoint sur l'entreprise. Dans le cas d'une entreprise commune, une société comptabilise sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges de l'entreprise commune. Une participation dans une coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence décrite dans IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (modifiée en 2011). Les autres changements apportés à IAS 28 n'ont eu aucune incidence sur la Société.

IFRS 11 et IAS 28 ont été adoptés rétrospectivement au 1er septembre 2013, en conformité avec les règles de transition de la norme IFRS 11 et IAS 28. La Société a conclu que l'adoption de l'IFRS 11 et d'IAS 28 (modifiée en 2011) n'a pas entraîné de changements.

IFRS 12, Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités

IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, est une nouvelle norme complète sur les exigences de divulgation pour toutes les formes de participations dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités structurées et autres instruments hors-bilan.

IFRS 12 a été adopté rétrospectivement au 1er septembre 2013, en conformité avec les règles de transition de la norme IFRS 12. La Société a évalué sa divulgation des participations dans d'autres entités et a déterminé que l'adoption de la norme IFRS 12 ne nécessitait pas la présentation d'informations supplémentaires.

IFRS 13, Juste valeur

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, fournit un cadre unique pour évaluer la juste valeur. La mesure de la juste valeur d'un actif ou d'un passif est basée sur des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour valoriser l'actif et le passif dans les conditions actuelles du marché, y compris les hypothèses relatives aux risques.

IFRS 13 a été adopté rétrospectivement au 1er septembre 2013, en conformité avec les règles de transition de la norme IFRS 13. En dehors de l'information supplémentaire qui est incluse dans la note 26, l'adoption de cette norme n'a pas nécessité d'ajustements dans les techniques d'évaluation utilisées par la Société pour évaluer la juste valeur et n'a pas donné lieu à d'ajustements de mesure au 1er septembre 2013.

Pas encore adopté

IFRS 9, Instruments financiers

Cette nouvelle norme remplace les dispositions de l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, en ce qui a trait au classement et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers. IFRS 9 remplace les modèles d'évaluation à catégories multiples énoncés dans l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, en ce qui concerne les instruments d'emprunt par un nouveau modèle d'évaluation mixte ne comportant que deux catégories, soit le coût amorti et la juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace également les modèles d'évaluation des instruments de capitaux propres. Ces instruments sont comptabilisés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lorsque les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes sont comptabilisés en résultat net dans la mesure où il est clair qu'ils ne représentent pas un rendement de l'investissement; les autres profits et pertes (y compris toute dépréciation) associés à ces instruments sont conservés indéfiniment dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Des exigences ont été ajoutées à l'IFRS 9 en ce qui concerne les passifs financiers, exigences qui reprennent essentiellement les dispositions existantes d'IAS 39, si ce n'est du fait que les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement comptabilisées en autres éléments du résultat global. IFRS 9 est applicable pour la Société à compter du 1er septembre 2018 de manière rétrospective.

La Société évaluera prochainement l'impact de ces changements sur ses états financiers consolidés.

IAS 32, Instruments financiers : Présentation

En décembre 2011, les amendements à l'IAS 32, *Instruments financiers: Présentation*, ont été émis afin de clarifier l'application des critères de compensation à l'égard de la compensation d'actifs et de passifs financiers. Les amendements à l'IAS 32 seront en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1er janvier 2014, avec une adoption anticipée permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles exigences sur les états financiers consolidés.

IAS 36, Dépréciation d'actifs

IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, a été révisée pour intégrer les amendements émis en mai 2013. Ces amendements permettent de mieux refléter une décision antérieure d'exiger que le montant recouvrable des actifs dépréciés à être divulgués avec d'autres informations relatives à la mesure de la valeur recouvrable des actifs dépréciés dans le cas où ledit montant recouvrable est fondée sur la juste valeur de l'actif diminuée des couts de cession, y compris le taux d'actualisation, quand une technique d'actualisation est utilisée pour déterminer la valeur recouvrable. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014, avec une adoption anticipée permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles exigences sur les états financiers consolidés.

IFRIC 21, Prélèvements

IFRIC 21, *Droits ou taxes*, est une interprétation de la norme IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, et porte sur la comptabilisation de droits et taxes imposés par les autorités publiques. L'IAS 37 définit les critères relatifs à la comptabilisation d'un passif, notamment l'exigence pour l'entité d'avoir une obligation actuelle en raison d'un événement passé (« fait générateur d'obligation). L'IFRIC 21 précise que le fait générateur d'obligation qui donne lieu à un passif visant à payer un droit ou une taxe constitue l'activité décrite dans les lois applicables entraînant le paiement du droit ou de la taxe. L'IFRIC 21 est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014. La Société évalue actuellement l'ampleur de l'impact de l'adoption de cette norme.

IFRS 15, Revenus de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, établit les principes de communication de la nature, des montants, du calendrier et l'incertitude associés aux revenus et à la trésorerie découlant des contrats d'une entité avec les clients. Il fournit un modèle unique pour décrire le transfert de biens ou services aux clients. Le principe de base de la norme IFRS 15 est que l'entité comptabilise les revenus pour décrire le transfert de biens ou de services aux clients pour un montant qui reflète la considération à laquelle une entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens et services. L'IFRS 15 exige également des informations plus complètes sur la nature, le montant, le calendrier et l'incertitude des revenus et de la trésorerie découlant des contrats d'une entité avec les clients.

L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits*, et un certain nombre d'interprétations relatives à la constatation des produits (IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, Contrats de *construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients* et SIC-31, *Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité*). L'IFRS 15 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017, avec une adoption anticipée permise. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

FACTEURS DE RISQUE

La Société exerce ses activités dans une industrie qui comporte divers risques et incertitudes. Les risques et incertitudes énumérés ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels la Société est assujettie. D'autres risques et incertitudes inconnus de la Société, ou que la Société estime être actuellement négligeables, peuvent nuire à la performance de la Société. La matérialisation de l'un des risques suivants pourrait nuire aux activités de la Société et avoir un impact négatif significatif sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Dans ce cas, le cours des actions de la Société pourrait être affecté.

Sur le marché de la FFR, la Société dépend du succès de l'OptoWire, son fil guide destiné à mesurer la FFR et rien ne garantit que ce produit sera accepté à une échelle assez large pour constituer une activité rentable. Les revenus futurs attendus seront principalement tirés de la vente de l'OptoWire. L'OptoWire a été conçu pour fournir aux cardiologues un instrument pour mesurer la pression lors de la navigation dans les artères coronaires et pour atteindre les blocages avec facilité tout en mesurant la pression intracoronaire artérielle. La Société s'attend à ce que la vente de ses produits FFR représente la majorité de ses revenus à court terme, mais il est difficile de prévoir quelle sera leur pénétration du marché de la technologie FFR ainsi que le taux de croissance futur ou la taille de ce marché. La croissance du marché de la FFR dépend d'un certain nombre de facteurs énumérés ci-après :

- l'acceptation par les médecins des avantages procurés par l'utilisation de la FFR en complément de l'angiographie;
- l'expérience des médecins avec les produits FFR utilisés seuls ou dans le cadre d'une intervention coronarienne percutanée (ou ICP) unique;
- la disponibilité des formations nécessaires pour utiliser efficacement les produits FFR, ainsi que la volonté des médecins de participer à ces formations;
- le temps d'intervention supplémentaire requis pour l'utilisation de la FFR par rapport aux avantages perçus;
- les risques perçus généralement associés à l'utilisation des produits et des procédures de la Société, en particulier lorsque ces derniers sont nouveaux;
- l'intégration des produits de la Société dans les protocoles de traitement publiés par les principaux organismes médicaux;
- la disponibilité de traitements ou de procédures de rechange perçus comme, ou réellement, plus efficaces, plus sécuritaires ou plus faciles à mettre en œuvre ou moins couteux;
- la volonté des hôpitaux d'acheter les produits FFR de la Société et leur capacité budgétaire pour le faire;
- la taille et le taux de croissance du marché des ICP et les principales zones géographiques où la Société mène ses activités; la disponibilité d'un remboursement adéquat; et
- le succès des efforts de commercialisation de la Société et la publicité entourant la technologie FFR.

Même si la technologie FFR est largement acceptée par le marché, les produits FFR de la Société peuvent ne pas répondre de manière appropriée aux besoins du marché et peuvent ne pas continuer à être acceptés par les médecins, les clients de soins de santé et le milieu médical en raison des facteurs énumérés ci-après :

- le manque de qualité perçue des renseignements fournis aux médecins sur les caractéristiques de la pression sanguine dans les zones de blocages;
- la facilité d'utilisation réelle et perçue des produits FFR de la Société;
- la qualité des mesures fournies par les produits FFR de la Société;
- le cout, la performance, les avantages et la fiabilité des produits FFR de la Société par rapport aux produits et services de concurrents; et
- l'ampleur et le moment des progrès technologiques.

Si la technologie FFR, ou en particulier les produits FFR de la Société, n'obtiennent pas une grande reconnaissance du marché, la Société pourrait ne pas être en mesure d'atteindre la croissance, les revenus ou la rentabilité prévus et ses résultats d'exploitation pourraient en souffrir.

Les risques inhérents aux activités internationales de la Société pourraient avoir une incidence négative sur ses revenus, ses résultats d'exploitation et sa situation financière. La Société prévoit tirer une partie importante de ses revenus de ses établissements au Japon, aux États-Unis et en Europe. Tout au long de sa croissance internationale, la Société devra fidéliser et former ses distributeurs, embaucher, former et fidéliser des vendeurs qualifiés pour effectuer des ventes directes et former d'autres membres du personnel dans des pays où la langue, la culture ou la réglementation pourraient constituer des obstacles. La Société ne peut pas s'assurer que les distributeurs, les médecins, les autorités règlementaires ou les autres organismes gouvernementaux étrangers accepteront ses produits, ses services et ses pratiques commerciales. Des problèmes commerciaux, sociaux, politiques ou liés à la réglementation environnementale, qu'ils soient actuels ou futurs, pourraient limiter la disponibilité des ressources utilisées dans la production de la Société ou augmenter ses couts. Le respect de ces réglementations peut s'avérer couteux. Si la Société ne respecte pas les obligations légales et règlementaires applicables, cela pourrait influer de diverses manières sur ces activités. Elle pourrait notamment faire l'objet de sanctions criminelles, civiles et

administratives importantes, comprenant des peines d'emprisonnement, des amendes et des pénalités, le refus de privilèges d'exportation, la saisie de marchandises expédiées et la restriction de certaines activités commerciales. Si la Société ne respecte pas les obligations légales et règlementaires applicables, cela pourrait entrainer l'interruption de ses activités de production, d'expédition et de vente. De par ses activités de vente internationale, la Société, ainsi que ses représentants, agents et distributeurs, sont exposés à des risques inhérents à l'exercice d'activités dans des territoires étrangers, notamment :

- la capacité de la Société d'obtenir des permis d'exportation ou d'autres permis ou autorisations d'exportation ou d'importation requis et les couts associés à ces permis ou autorisations;
- les modifications des droits et tarifs, des impôts et taxes, des restrictions commerciales, des obligations de permis et autres barrières non tarifaires au commerce;
- le fardeau lié au respect d'une grande variété de lois et de réglementations étrangères liées aux produits de soins de santé;
- les couts de la localisation de produits et de services destinés aux marchés étrangers;
- les pratiques commerciales favorisant les sociétés locales;
- les cycles de paiement plus longs et les difficultés liées au recouvrement de créances par l'intermédiaire des systèmes judiciaires étrangers;
- les difficultés de faire appliquer ou de défendre des accords et des droits de propriété intellectuelle;
- les différences de préférences locales de produits, notamment en raison de pratiques de remboursement différentes;
- les fluctuations des cours du change et leur incidence sur les résultats d'exploitation de la Société; et
- les changements de situations politiques ou économiques étrangères.

La Société ne peut pas s'assurer qu'un ou plusieurs de ces facteurs ne lui nuiront pas. L'incapacité de la Société à étendre ses activités internationales pourrait avoir une incidence négative sur ses revenus, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Les antécédents d'exploitation de la Société sont limités et cette dernière ne peut pas assurer qu'elle deviendra rentable et qu'elle sera en mesure de maintenir sa rentabilité dans les périodes à venir. La Société a été constituée en 2006 et a uniquement été profitable sur une base annuelle complète en 2010. Les pertes nettes pour les exercices financiers terminés les 31 aout 2014 et 2013 étaient respectivement de 3 099 000 $ et 2 366 000 $. Dans la mesure où la Société est en mesure d'augmenter ses recettes, elle s'attend à ce que ses dépenses de fonctionnement augmentent également pour répondre à la demande croissante prévue pour ses produits et consacrera d'avantage des ressource à la vente, au marketing et dans les activités de recherche et de développement. Si la Société est incapable de réduire ses charges d'exploitation, la Société ne pourra pas atteindre la rentabilité. En outre, les dépenses vont fluctuer à mesure que la Société fera des investissements dans la recherche et le développement, la vente et le marketing et les activités générales et administratives, y compris à la suite de l'introduction de nouveaux produits. Cette situation entrainera de la variabilité dans ses résultats et pertes pour les périodes futures. Vous ne devriez pas vous fier sur les résultats d'exploitation de la Société sur une base trimestrielle ou annuelle comme indication de son rendement d'exploitation futur.

Dépendance économique à un nombre limité de clients. Quoique la Société ait plusieurs clients, une minorité d'entre eux contribuent à la plus grande part des revenus consolidés de la Société. Pour l'exercice financier terminé le 31 aout 2014, les revenus générés par trois clients représentaient chacun plus de 10 % du total des revenus de la Société soit respectivement 33 %, 15 % et 11 %, tous dans le secteur du pétrole et du gaz. La Société croit que le degré de dépendance diminuera à mesure que ses ventes progresseront. Cependant, si ces clients réduisaient les achats actuels ou prévus, ceci pourrait avoir des incidences défavorables sur les activités de la Société, ses revenus, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

La Société fait face à une forte concurrence et pourrait ne pas être en mesure de suivre les rapides changements technologiques dans le secteur des appareils médicaux. Le marché des appareils médicaux est très concurrentiel et il se caractérise par des activités de recherche et développement importantes et des changements technologiques rapides. Les futurs clients de la Société tiendront compte de plusieurs facteurs lors du choix de leurs fournisseurs, notamment de la fiabilité des produits, des résultats cliniques, de la disponibilité des produits, de la consignation des stocks et du prix des produits et services connexes fournis par le fabricant, et la part de marché de la Société peut changer en raison d'innovations technologiques ou d'autres facteurs commerciaux. Dans le passé, des parts de

marché ont considérablement changé à la suite de problèmes avec les produits, de recommandations de médecins et d'alertes de sécurité, montrant ainsi l'importance de la qualité du produit dans le secteur des appareils médicaux et, tout problème de qualité lié aux processus, aux biens et aux services de la Société pourrait nuire à sa réputation en tant que producteur de produits de qualité et réduire son avantage concurrentiel, ses ventes et sa part de marché potentielle.

Les concurrents de la Société seront des entreprises de plus grande taille qui possèdent beaucoup plus de ressources et un éventail de produits plus large que la Société et il est prévu que dans les années à venir, d'autres technologies ou d'autres sociétés pourraient entrer sur le marché de la FFR. De plus, la Société prévoit une intensification de la concurrence découlant de l'utilisation accrue de stratégies telles que la consignation des stocks, et elle anticipe une plus grande concurrence en matière de prix en raison des régimes de soins gérés, de la consolidation des fournisseurs de soins de santé, de la concurrence accrue et de la baisse des taux de remboursement. Le lancement par des concurrents de nouveaux produits ou de produits améliorés dotés d'une technologie perfectionnée, de meilleures caractéristiques ou à plus bas prix peut rendre les produits, ou les produits proposés de la Société, obsolètes ou moins concurrentiels. En conséquence, la Société devra continuellement consacrer des efforts et des ressources financières à la mise en marché de ses produits en cours de développement, améliorer ses produits existants et élaborer de nouveaux produits pour le marché médical. Si la Société ne réussit pas à développer de nouveaux produits, à améliorer ses produits existants ou à rivaliser efficacement avec ses concurrents, cela pourrait avoir une incidence négative sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Un manque d'innovation de la Société pourrait avoir un effet négatif sur sa position concurrentielle et pourrait influer négativement sur sa capacité à rehausser les prix de ses produits et les revenus tirés de ses produits. Le succès futur de la Société dépendra de sa capacité à innover et à améliorer ses produits existants afin de répondre aux besoins changeants du marché. La Société s'appuie également sur les améliorations de produits afin de tenter de rehausser le prix de ses produits dans ses marchés. Les programmes de développement de produits nécessitent souvent d'évaluer les besoins cliniques futurs et les perspectives commerciales des produits, lesquels sont difficiles à prévoir. Les clients pourraient être amenés à renoncer aux produits de la Société et à acheter des produits concurrents si la Société tarde à introduire ses nouveaux produits et ses améliorations, si elle effectue de mauvais choix techniques ou ne parvient pas à offrir des produits innovants ou des améliorations à des prix concurrentiels et en temps opportun. Tout retard dans la sortie de produits peut avoir des conséquences négatives sur la Société.

Des retards dans le lancement programmé de produits pourraient avoir une incidence négative sur la Société et ses revenus futurs. La Société développe actuellement ses produits FFR. La Société pourrait connaitre des retards dans les différentes phases de développement des produits et dans leur lancement commercial, y compris au cours de la recherche et du développement, de la fabrication, des essais des produits mis en vente en nombre limité, du marketing et de la formation des clients. Tout retard dans le lancement de ses produits est susceptible d'entraver de manière significative la capacité de la Société de rivaliser avec succès avec ses concurrents sur ses marchés et pourrait réduire ses revenus. La Société et ses futurs collaborateurs pourraient ne pas réussir à développer ou commercialiser efficacement des produits couverts par ses futures collaborations, si :

- la Société n'atteint pas ses objectifs en vertu de ses accords de collaboration;
- la Société ou ses collaborateurs sont incapables d'obtenir une protection par brevet pour les produits ou technologies brevetées qu'elle développe dans le cadre de ses collaborations; ou
- la Société ou ses collaborateurs rencontrent des obstacles règlementaires qui empêchent la commercialisation des produits de la Société.

Si la Société ou ses collaborateurs sont incapables de développer ou de commercialiser des produits, ou en cas de conflits avec ses collaborateurs, la Société accusera des retards ou ne sera pas en mesure de développer et de commercialiser des produits, ce qui nuira à son activité et à ses résultats financiers.

La cession de toute activité ou gamme de produits de la Société pourrait avoir une incidence négative importante sur ses revenus, ses résultats d'exploitation et sa situation financière. La Société continue d'évaluer les performances de chacune de ses activités et peut vendre une entreprise ou une gamme de produits. Toutes les cessions peuvent entrainer d'importantes radiations, y compris celles liées aux écarts d'acquisition et autres actifs incorporels, ce qui pourrait avoir une incidence négative importante sur les activités de la Société, ses résultats d'exploitation et sa situation financière. Ces cessions pourraient comporter des risques supplémentaires, y compris

des difficultés dans la séparation des opérations, des services, des produits et du personnel, détourner l'attention de la direction vers d'autres préoccupations commerciales, perturber ses activités et causer la perte éventuelle d'employés clé. La Société pourrait ne pas réussir à gérer ces risques et d'autres risques importants qu'elle pourrait rencontrer à l'issue de la cession d'un établissement ou d'une gamme de produits.

Si des installations ou des systèmes de la Société sont endommagés ou détruits, cela pourrait occasionner des retards pouvant avoir une incidence négative sur ses revenus ou avoir d'autres répercussions négatives. Les installations de la Société pourraient être touchées par des catastrophes naturelles ou d'origine humaine. Si une de ses installations est touchée par une catastrophe, la Société pourrait être contrainte de s'appuyer sur des producteurs tiers ou de déplacer sa production dans une autre usine. Dans un tel cas, la Société subirait des retards de production importants, ce qui l'empêcherait de vendre ses produits. De plus, l'assurance de la Société pourrait ne pas être suffisante pour couvrir toutes les pertes potentielles et pourrait ne plus être disponible du tout ou pas à des conditions acceptables. En outre, même si ses systèmes informatiques et de communication sont protégés par des dispositifs physiques et logiciels, ces derniers restent vulnérables au feu, aux tempêtes, aux inondations, aux coupures de courant, aux tremblements de terre, aux pannes des réseaux de télécommunication, aux effractions et aux piratages, aux virus logiciels et à des événements similaires, et tout problème de fonctionnement de ces systèmes, pour une quelconque raison et pendant une quelconque durée, pourrait avoir une incidence négative sur la capacité de la Société à mener ses activités.

La Société pourrait avoir besoin d'une quantité importante de capitaux supplémentaires pour exécuter sa stratégie de croissance et son incapacité à recueillir les fonds nécessaires pourrait l'empêcher de le faire. La Société estime que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie actuels, ainsi que les revenus tirés de ses produits seront suffisants pour répondre à ses besoins de liquidités prévus pendant au moins les 24 à 36 prochains mois. Cependant, la Société pourrait avoir besoin de financement supplémentaire pour mener à bien sa stratégie et répondre aux nouvelles pressions concurrentielles ou pour saisir une occasion d'acquérir ou d'investir dans des activités, des produits ou des technologies complémentaires. Le montant du fonds de roulement et des besoins de dépenses en immobilisations de la Société, et le moment où celui-ci sera nécessaire, peut varier de façon importante en fonction de nombreux facteurs, y compris ce qui suit :

- l'acceptation de ses produits par le marché;
- les revenus générés par ses produits;
- le besoin de s'adapter aux changements technologiques et aux nouvelles exigences techniques, ainsi que les couts connexes;
- les couts associés avec l'accroissement de ses efforts de fabrication, de marketing, de vente et de distribution;
- l'existence d'occasions d'expansion, y compris d'acquisitions et d'opérations stratégiques et le moment où celles-ci se présenteront; et
- les frais et couts associés à sa défense dans les poursuites judiciaires existantes ou éventuelles.

Si les distributeurs tiers sur lesquels la Société s'appuie pour commercialiser et vendre ses produits ne sont pas performants, la Société pourrait ne pas être en mesure d'augmenter ou de maintenir son niveau de revenus. Une partie des revenus de la Société proviendra de distributeurs tiers, en particulier sur les marchés internationaux. Si ces distributeurs cessent ou limitent leurs activités ou subissent des interruptions de leurs activités commerciales, ou s'ils ne parviennent pas à ventre les produits de la Société, cette dernière pourrait ne pas être en mesure d'augmenter ou de maintenir son niveau de revenus et ces événements pourraient influer négativement sur sa stratégie de vente internationale. À long terme, la Société a l'intention d'étendre ses activités à l'échelle internationale, et pour ce faire, elle devra attirer de nouveaux distributeurs afin d'étendre la zone géographique dans laquelle elle ne vend pas ses produits directement. Les distributeurs pourraient ne pas investir les ressources nécessaires pour commercialiser et vendre les produits de la Société. Si les distributeurs actuels et futurs ne continuent pas à distribuer les produits de la Société, s'ils ne sont pas assez performants ou si la Société est incapable de trouver des distributeurs dans certaines zones géographiques, elle pourrait ne pas accroitre ses revenus à l'échelle internationale.

Si la Société ne parvient pas à gérer de manière adéquate sa croissance prévue, elle pourrait en souffrir. La croissance rapide de la Société est susceptible d'exercer une pression importante sur sa direction, ses systèmes d'exploitation et ses ressources financières. Pour réussir à atteindre ses objectifs de croissance, la Société doit attirer et fidéliser du personnel qualifié ainsi que le gérer et le former efficacement. La Société prévoit embaucher des

distributeurs et du personnel supplémentaires pour aider à la commercialisation de ses produits actuels et au développement de produits futurs. La Société dépendra de l'efficacité de son personnel et de tiers pour commercialiser et vendre efficacement ses produits à un nombre croissant de clients. Elle dépendra également de son personnel pour développer et fabriquer le volume croissant prévu de produits existants, de nouveaux produits et de produits améliorés. De plus, la croissance prévue de la Société exercera une pression supplémentaire sur ses fournisseurs augmentant ainsi le besoin pour elle de surveiller attentivement ses processus d'assurance qualité. Si la Société ne parvient pas à gérer efficacement sa croissance, cela pourrait avoir un effet négatif sur sa capacité à atteindre ses objectifs de développement et de commercialisation.

La Société est assujettie à une réglementation nationale et à des réglementations étrangères rigoureuses sur les appareils médicaux et toute mesure règlementaire défavorable pourrait avoir une incidence négative sur sa situation financière et ses activités commerciales. Les produits, les activités de développement et les processus de fabrication de la Société sont soumis à un grand nombre de règles contraignantes établies par de nombreux organismes gouvernementaux. À des degrés différents, chacun de ses organismes surveille et garantit la conformité de la Société aux règles régissant le développement, la mise à l'essai, la production, l'étiquetage, la commercialisation et la distribution de ses appareils médicaux. Le processus d'obtention des approbations ou des autorisations de commercialisation de ces organismes gouvernementaux pour de nouveaux produits, ou pour des améliorations ou des modifications de produits existants, pourrait :

- prendre beaucoup de temps;
- exiger le déploiement de ressources considérables;
- impliquer la mise en œuvre d'essais cliniques et précliniques, ainsi qu'une surveillance après-vente accrue; et
- impliquer des modifications, des réparations ou des remplacements des produits de la Société et entrainer une limitation des usages indiqués des produits.

Rien ne garantit que la Société recevra en temps opportun les approbations ou les autorisations requises des organismes gouvernementaux pour de nouveaux produits ou des modifications de produits existants. Si la Société ne reçoit pas les approbations ou autorisations pour de nouveaux produits ou modifications de produits existants importants en temps opportun, cela pourrait avoir une incidence négative sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Les réglementations des gouvernements étrangers sont devenues de plus en plus contraignantes et plus courantes et la Société pourrait être assujettie à des lois d'autorités gouvernementales étrangères encore plus contraignantes dans le futur. En cas de non-conformité aux réglementations des gouvernements étrangers, la Société pourrait être soumise à de graves sanctions, y compris la révocation ou le retrait provisoire d'un permis commercial et des sanctions pénales. Toute loi ou tout règlement sur les appareils médicaux du gouvernement canadien ou d'un gouvernement étranger imposé dans le futur pourrait avoir une incidence négative sur la situation financière et les activités commerciales de la Société.

Les procédures FFR, et de médecine cardiovasculaire en général, font continuellement l'objet d'essais cliniques menés par des concurrents de la Société ou des tiers et les résultats de ces essais peuvent être défavorables ou être perçus comme tels par le marché, et ils pourraient avoir un effet négatif important sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Si les essais cliniques existants ou futurs menés par la Société, ses concurrents ou des tiers, donnent des résultats cliniques défavorables ou incohérents, ou sont perçus comme tels par le marché, cela pourrait avoir des répercussions négatives sur la capacité de la Société à obtenir des approbations pour ses produits, sur la taille des marchés auxquels elle participe, sur sa position dans ses marchés et sa part dans ces derniers, ainsi que sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Si la Société ne réussit pas à protéger efficacement ses droits de propriété intellectuelle, cela pourrait avoir une incidence négative sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Les brevets et autres droits de propriété intellectuelle sont essentiels pour la Société et sa capacité à rivaliser efficacement avec d'autres entreprises dépend de la nature exclusive de ses technologies. La Société s'appuie également sur des secrets commerciaux, du savoir-faire, des innovations technologies continues et des occasions de brevetage pour accroitre, maintenir et renforcer sa position concurrentielle. La Société cherche à protéger ses facteurs, en partie, au moyen d'entente de confidentialité avec certains employés, conseillers et autres parties. La Société a pour politique de généralement

obtenir une protection par brevet aussi bien au Canada que dans des pays étrangers clés pour les éléments brevetables de ses appareils exclusifs et elle tente aussi de passer en revue les brevets et demandes de brevets des tiers dans la mesure où ceux-ci sont accessibles au public afin de mettre en place une stratégie de brevets efficace, d'éviter de violer des brevets de tiers, ainsi que de surveiller les revendications de brevets des autres.

La Société détient actuellement un grand nombre de brevets canadiens et étrangers et certains de ses brevets sont en cours d'approbation. Rien ne garantit à la Société que les demandes de brevets en cours et futures seront acceptées, que les brevets actuels ou futurs ne seront pas contestés, annulés ou contournés ou que les droits accordés en vertu de ces brevets offriront un avantage concurrentiel à la Société ou empêcheront des concurrents d'entrer sur les marchés actuels de la Société. De plus, la Société peut être amenée à devoir s'adresser aux tribunaux pour protéger ses secrets, son savoir-faire ou pour se défendre contre les plaintes de violation présumée des droits d'autres sociétés. Toute action en justice de ce type pourrait s'avérer couteuse et longue pour la Société malgré le fait qu'elle détienne une couverture d'assurance adéquate et son issue est incertaine. L'annulation de brevets ou de droits de propriété clés de la Société ou une issue défavorable de poursuites judiciaires menées pour protéger ses droits de propriété intellectuelle pourrait avoir un effet négatif important sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Les litiges relatifs à des brevets en cours d'approbation ou de futurs brevets pourraient être couteux pour la Société, en perturber le fonctionnement et avoir des effets négatifs sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La Société mène ses activités dans un secteur où les litiges relatifs à des brevets sont nombreux et, au cours des dernières années, les sociétés du secteur des appareils médicaux ont couramment et énergiquement contesté les droits d'autres sociétés afin d'empêcher la commercialisation de nouveaux appareils. Les société qui obtiennent des brevets pour des produits ou des processus qui sont nécessaires ou utiles au développement de leurs produits pourraient intenter des poursuites judiciaires contre la Société pour violation de brevet. Se défendre dans un litige relatif à la propriété intellectuelle est un processus couteux et complexe et l'issue est difficile à prévoir. Tout litige, en cours ou futur, relatif à des brevets pourrait entrainer le paiement de redevances ou d'autres paiements malgré le fait que la Société détienne une couverture d'assurance adéquate ou des ordonnances empêchant la vente de produits et pourrait détourner une partie importante des efforts des techniciens et directeurs de la Société. Même si la Société a l'intention de se défendre énergiquement dans de telles poursuites, rien ne garantit qu'elle obtiendra gain de cause. Si le droit de la Société de commercialiser ses produits est contesté avec succès ou si la Société n'obtient pas un permis requis ou est incapable de contourner un brevet dans la conception d'un produit, cela pourrait avoir une incidence négative sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Tout défaut ou mauvais fonctionnement du matériel informatique ou d'un logiciel utilisé par la Société dans ses produits pourrait provoquer de graves pannes de ces produits, ce qui pourrait entacher la réputation de la Société et avoir un effet négatif sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière. Les produits existants et les nouveaux produits de la Société dépendent et dépendront du fonctionnement continu, efficace et fiable de son matériel informatique et de ses logiciels. Tout défaut, mauvais fonctionnement ou autre défaillance du matériel informatique ou logiciel utilisé par les produits de la Société, y compris les produits qu'elle développera dans le futur, pourrait entrainer des lectures inexactes, de mauvaises interprétations des données et d'autres défaillances pouvant rendre les produits de la Société non fiables ou inefficaces et pourrait entrainer une baisse de confiance dans les produits de celle-ci, nuire à sa réputation, réduire ses ventes et augmenter les réclamations au titre de la garantie des produits, ce qui, si cela se produit, pourrait avoir un effet négatif important sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. Même si la Société met à jour les logiciels utilisés dans ses produits de façon régulière, rien ne garantit l'absence de défauts, présents ou futurs, ou de dysfonctionnements imprévus, que ceux-ci soient sous le contrôle ou pas de la Société.

Si la Société ne réussit pas à obtenir ou à conserver les autorisations et les approbations règlementaires pour ses produits ou améliorations de produits, ou si elle accuse des retards importants dans leur obtention, cela pourrait nuire à sa capacité de distribuer et de commercialiser ses produits. Les produits de la Société sont soumis aux réglementations strictes des autorités fédérales, provinciales et des États ainsi que des gouvernements étrangers. Si la Société ne respecte pas ces réglementations ou qu'elle ne prend pas les mesures correctives adéquates en temps opportun, cela pourrait entrainer des injonctions, des suspensions ou la perte d'autorisations ou de permis de commercialisation, des rappels de produits, des interruptions de la production, des arrêts de la distribution, des saisies de produits, des sanctions civiles ou une combinaison de ces mesures. Le processus d'obtention des autorisations règlementaires pour commercialiser un appareil médical peut être couteux et long, et rien ne garantit

que ces autorisations seront accordées, et de surcroit en temps opportun. Même si les autorisations et les approbations sont reçues, il pourrait y avoir des délais supplémentaires dans la production, la distribution ou l'étiquetage des produits.

Si la Société perd un de ses fournisseurs uniques ou que le prix des produits fournis augmente, cela pourrait avoir un effet négatif sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La Société achète certaines des fournitures utilisées dans ses processus de fabrication à des fournisseurs uniques pour des raisons de qualité et de couts ou à cause de contraintes découlant des exigences règlementaires. Les ententes conclues avec certains fournisseurs peuvent être résiliées par l'une ou l'autre des parties avec un court préavis et il arrive parfois que la Société ait été prévenue par certains fournisseurs qu'afin de réduire leur exposition au risque potentiel lié aux produits, ils pourraient être amenés à arrêter de vendre des produits aux clients qui fabriquent des appareils médicaux implantables, et la Société pourrait ne pas être en mesure de trouver des fournisseurs supplémentaires ou de les remplacer rapidement dans le cas de certains composants ou matériaux. De plus, la Société pourrait perdre un fournisseur unique en raison, notamment, de l'acquisition de ce fournisseur par un concurrent (ce qui pourrait obliger le fournisseur à arrêter de vendre ses produits à la Société) ou de la faillite du fournisseur, ce qui pourrait obliger le fournisseur à cesser ses activités. Si un fournisseur unique réduit la quantité fournie de matériaux ou de composants clés utilisés dans la fabrication des produits de la Société, ou cesse de les fournir, ou bien s'il en augmente le prix, cela pourrait avoir des répercussions négatives sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Les pressions de maitrise des couts et les réformes législatives ou administratives mises en place au Canada et à l'étranger qui entrainent la restriction des pratiques de remboursement des payeurs tiers de soins de santé ou des préférences pour d'autres thérapies pourraient faire baisser la demande de produits achetés par les clients de la Société, les prix que ces derniers sont prêts à payer pour ces produits et le nombre de procédures utilisant ces appareils. Les produits FFR seront principalement achetés par des fournisseurs de soins de santé qui facturent en général les services de santé fournis à leurs patients à plusieurs payeurs tiers, comme les régimes gouvernementaux, les régimes d'assurance privés et les régimes de soins gérés. La capacité des clients à obtenir le remboursement approprié de leurs services et des produits qu'ils fournissent auprès du gouvernement et de payeurs tiers est un facteur essentiel au succès des sociétés de technologies médicales. L'existence d'un remboursement influe sur les produits que les clients achètent et sur le prix qu'ils sont prêts à payer. Le remboursement varie d'un pays à l'autre et peut influer de façon importante sur l'acceptation d'une nouvelle technologie. Lorsque la Société fabrique un nouveau produit prometteur, la demande pour le produit peut-être limitée à moins que des organismes privés et des payeurs tiers gouvernementaux n'approuvent un remboursement.

Les principaux payeurs tiers de services de soins de santé continuent de s'efforcer de réduire les couts des soins de santé. L'introduction de mesures incitatives de maitrise des couts, combinée à une surveillance plus étroite des dépenses de soins de santé par les assureurs et les employeurs privés, a entrainé une augmentation des rabais et des ajustements contractuels des montants facturés par les fournisseurs de soins de santé pour les services exécutés et un passage de services en milieu hospitalier à des services de consultation externe. Plusieurs pays dans lesquels la Société mène ses activités sont sur le point de prendre des mesures visant à limiter la croissance des couts des soins de santé, y compris des mesures de réglementation des prix. La mise en place des réformes des soins de santé aux États-Unis et dans d'importants marchés étrangers comme l'Allemagne, le Japon et d'autres pays, pourrait limiter le prix ou le niveau de remboursement offert pour les produits de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur la marge de manœuvre de la Société en matière de prix et sur la demande de ses produits. Les fournisseurs de soins de santé pourraient réagir à ces pressions de maitrise des couts en remplaçant les produits de la Société par des produits ou d'autres thérapies moins chers.

La consolidation du secteur des soins de santé pourrait entrainer des demandes de concessions sur les prix de la Société, limiter ou annuler la capacité de la Société de vendre ses produits dans certains segments de marchés importants. Le cout des soins de santé a fortement augmenté au cours des dix dernières années et les nombreuses mesures et réformes mises en place par les autorités législatives et règlementaires ainsi que les payeurs tiers afin d'atténuer ces couts ont occasionné une tendance à la consolidation dans le secteur des appareils médicaux ainsi que parmi les futurs clients de la Société, y compris les fournisseurs de soins de santé. Ceci a en contrepartie augmenté les pressions sur les prix et a réduit la capacité de la Société de vendre à des segments de marché importants, comme les organisations d'achats groupés, les réseaux de fournisseurs indépendants et les comptes uniques de grande taille. La Société prévoit que la demande du marché, la réglementation gouvernementale, les politiques de remboursement des payeurs tiers et les pressions sociales continueront de modifier le secteur des soins de santé à l'échelle mondiale,

entrainant ainsi de nouvelles consolidations et alliances d'entreprises, ce qui pourrait exercer encore plus de pressions à la baisse sur les prix des produits de la Société et avoir une incidence négative sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Le succès de l'OptoWire dépend des relations étroites entre les médecins et les professionnels de la santé. Si la Société ne parvient pas à bâtir des relations de travail avec les médecins et les autres professionnels de la santé, elle pourrait ne pas être en mesure de développer et de commercialiser beaucoup de produits répondant aux besoins et aux attentes des professionnels qui soutiennent ses produits. La recherche, le développement, la commercialisation et la vente de nombreux produits et produits améliorés de la Société dépendent de sa capacité à maintenir des relations de travail avec les médecins ainsi que les autres professionnels de la santé qui jouent un rôle de plus en plus important dans les décisions d'achat de ses produits. La Société compte sur ces professionnels pour lui fournir de nombreux renseignements et commentaires sur ses produits ainsi que la commercialisation et la vente de ses produits. Les médecins aident également la Société à titre de chercheurs, de conseillers en marketing, de conseillers produits, d'inventeurs et de représentants. Si la Société ne parvient pas à maintenir ses étroites relations avec ces professionnels et à continuer de recevoir leurs conseils et commentaires, cela pourrait nuire au développement, à la commercialisation et à la vente de ses produits, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur sa situation financière et ses résultats d'opération. Les relations que la Société entretient avec les médecins et les autres professionnels de la santé qui utilisent ses produits sont assujetties à plusieurs lois. De plus, la Société a mis en place et améliore continuellement ses programmes et politiques d'éthique commerciale et de conformité. Le non-respect de la loi fédérale « anti-kickback » (loi anti-pot-de-vin) des États-Unis ou de lois similaires d'un État ou d'un pays étranger pourrait entrainer des sanctions civiles et pénales.

L'instabilité des marchés internationaux ou les fluctuations de la devise étrangère pourraient avoir des effets négatifs sur les résultats d'exploitation de la Société. Les produits de la Société seront commercialisés dans de nombreux pays, ses principaux marchés géographiques étant le Japon, l'Europe et les États-Unis. En conséquence, la Société est soumise au risque de change et à d'autres risques liés à ses ventes internationales. La Société est exposée aux fluctuations du taux de change des devises étrangères en raison de transactions principalement libellées en dollars américains, en euros et en yens japonais, ce qui pourrait réduire les montants en dollars canadiens qu'elle reçoit pour des ventes libellées dans une de ces devises ou augmenter les montants en dollars canadiens des dépenses qu'elle présente dans ces monnaies, influant ainsi sur ses revenus consolidés, ses marges bénéficiaires et ses résultats d'exploitation. Les fluctuations de la parité entre les monnaies utilisées par la Société pour mener ses activités occasionneront des gains et des pertes de monnaie étrangère. La Société ne peut pas prédire les effets des fluctuations du taux de change des devises étrangères sur ses futurs résultats d'exploitation, en raison du nombre de monnaies concernées, de la variabilité des expositions au risque de change et de la volatilité du taux de change des devises étrangères. Outre les fluctuations du taux de change, la Société est exposée à un certain nombre de risques supplémentaires associés à ses activités internationales, notamment des risques liés à ce qui suit :

- l'imposition de droits d'importation ou d'exportation, de surtaxes, de tarifs ou de droits de douane;
- l'imposition de quotas à l'importation et à l'exportation ou d'autres restrictions commerciales;
- les lois fiscales étrangères et les augmentations potentielles des couts associés avec la superposition de structures fiscales;
- la conformité aux lois d'importation et d'exportation;
- des cycles de comptes débiteurs plus longs dans certains pays étrangers, que ce soit en raison de facteurs culturels, économiques ou autres;
- les changements des programmes de remboursements médicaux et des exigences règlementaires dans les marchés internationaux dans lesquels la Société mène des activités; et
- l'instabilité économique et politique dans des pays étrangers, y compris les inquiétudes relatives aux niveaux excessifs des dettes souveraines et des déficits budgétaires dans les pays où la Société commercialise ses produits, pouvant empêcher la Société de payer ses comptes créditeurs, ou de les payer à temps.

AUTRES INFORMATIONS

Des renseignements à jour sur la Société peuvent être consultés sur le site Web de SEDAR à l'adresse http://www.sedar.com.

Au nom de la direction,
Chef de la direction financière et secrétaire corporatif

(s) Thierry Dumas

_____

24 novembre 2014

États financiers consolidés

Opsens inc.

Exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

Opsens inc.

Exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant 1-2

États consolidés du résultat net et du résultat global 3

États consolidés des variations des capitaux propres 4-5

États consolidés de la situation financière 6

États consolidés des flux de trésorerie 7

Notes afférentes aux états financiers consolidés 8-46

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
925, Grande Allée Ouest
Bureau 400
Québec QC G1S 4Z4
Canada

Tél. : 418-624-3333
Téléc. : 418-624-0414
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des actionnaires d'Opsens Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'Opsens Inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 août 2014 et 2013, et les états consolidés du net et du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Opsens Inc. aux 31 août 2014 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.[1]

Le 24 novembre 2014

[1] CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique nº A112991

Opsens inc.

États consolidés du résultat net et du résultat global
Exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

	2014	2013
	$	$
Produits		
Ventes	**6 649 205**	7 526 422
Entente de licence (note 12)	**138 532**	-
	6 787 737	7 526 422
Cout des ventes	**4 398 321**	4 779 824
Marge brute	**2 389 416**	2 746 598
Charges (produits) (note 25)		
Administration	**2 397 909**	2 313 634
Commercialisation	**1 130 462**	953 716
Recherche et développement	**1 743 407**	1 762 161
Frais financiers (note 26)	**114 410**	99 917
Variation de la juste valeur du dérivé incorporé (note 14)	**101 940**	(17 005)
	5 488 128	5 112 423
Résultat net et résultat global	**(3 098 712)**	(2 365 825)
Résultat net par action (note 16)		
De base	**(0,06)**	(0,05)
Dilué	**(0,06)**	(0,05)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Opsens inc.

États consolidés des variations des capitaux propres
Exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

	Actions ordinaires	Bons de souscription	**Total**	Capital-actions	Réserve pour les options d'achat d'actions	Réserve pour les bons de souscription	Déficit	**Total**
	(nombre)	(nombre)	**(nombre)**	$	$	$	$	**$**
Solde au 31 août 2013	47 865 983	-	**47 865 983**	15 201 618	1 275 946	2 190 382	(15 274 768)	**3 393 178**
Actions ordinaires et bons de souscription émis dans le cadre d'une offre publique (note 15a)	11 504 520	3 475 426	**14 979 946**	7 409 284	-	126 472	-	**7 535 756**
Juste valeur des options d'achat d'actions exercées (note 15a)	-	-	**-**	85 392	(85 392)	-	-	**-**
Émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions (note 15a)	387 500	-	**387 500**	143 505	-	-	-	**143 505**
Rémunération à base d'actions (note 15b)	-	-	**-**	-	235 502	-	-	**235 502**
Perte nette	-	-	**-**	-	-	-	(3 098 712)	**(3 098 712)**
Solde au 31 août 2014	59 758 003	3 475 426	**63 233 429**	22 839 799	1 426 056	2 316 854	(18 373 480)	**8 209 229**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Opsens inc.

États consolidés des variations des capitaux propres (suite)
Exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

	Actions ordinaires	Bons de souscription	**Total**	Capital-actions	Réserve pour les options d'achat d'actions	Réserve pour les bons de souscription	Déficit	**Total**
	(nombre)	(nombre)	**(nombre)**	$	$	$	$	**$**
Solde au 31 août 2012	47 865 983	-	**47 865 983**	15 201 618	1 150 424	2 190 382	(12 908 943)	**5 633 481**
Rémunération à base d'actions (note 15b)	-	-	**-**	-	125 522	-	-	**125 522**
Perte nette	-	-	**-**	-	-	-	(2 365 825)	**(2 365 825)**
Solde au 31 août 2013	47 865 983	-	**47 865 983**	15 201 618	1 275 946	2 190 382	(15 274 768)	**3 393 178**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Opsens inc.

États consolidés de la situation financière

	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013
	$	$
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 17)	**10 621 011**	3 662 259
Clients et autres débiteurs (note 5)	**969 311**	959 857
Crédits d'impôt à recevoir (note 22)	**383 500**	565 086
Travaux en cours	**-**	55 491
Stocks (note 6)	**2 445 884**	3 028 306
Frais payés d'avance	**193 116**	187 672
	14 612 822	8 458 671
Immobilisations corporelles (note 7)	**1 042 813**	998 461
Immobilisations incorporelles (note 8)	**456 411**	394 421
Écart d'acquisition (note 9)	**676 574**	676 574
	16 788 620	10 528 127
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	**1 412 792**	2 042 063
Provision pour garanties (note 19)	**133 500**	144 783
Tranche à court terme des produits reportés (note 12)	**2 708 371**	51 188
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 13)	**173 548**	177 285
	4 428 211	2 415 319
Produits reportés (note 12)	**1 138 338**	2 002 000
Dette à long terme (note 13)	**653 286**	587 819
Débenture convertible (note 14)	**2 359 556**	2 129 811
	8 579 391	7 134 949
Capitaux propres		
Capital-actions (note 15a)	**22 839 799**	15 201 618
Réserve pour les options d'achat d'actions (note 15b)	**1 426 056**	1 275 946
Réserve pour les bons de souscription (note 15c)	**2 316 854**	2 190 382
Déficit	**(18 373 480)**	(15 274 768)
	8 209 229	3 393 178
	16 788 620	10 528 127

Engagements (note 18)
Évènements postérieurs (note 29)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil

Signé [Jean Lavigueur] administrateur

Signé [Louis Laflamme] administrateur

Opsens inc.

États consolidés des flux de trésorerie
Exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

	2014	2013
	$	$
Activités d'exploitation		
Perte nette	**(3 098 712)**	(2 365 825)
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	**345 561**	287 469
Amortissement des immobilisations incorporelles	**47 780**	31 003
Rémunération à base d'actions	**235 502**	125 522
Variation de la juste valeur du dérivé incorporé	**101 940**	(17 005)
Charges d'intérêts	**5 254**	90 324
Incidence des fluctuations du cours de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	**(20 578)**	91 116
Gain de change non réalisé	**71 811**	104 105
Subventions gouvernementales sur la dette à long terme	**(122 730)**	-
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 17)	**1 957 568**	1 333 996
	(476 604)	(319 295)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(389 913)**	(472 788)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	**(109 770)**	(75 239)
Intérêts reçus	**96 426**	-
	(403 257)	(548 027)
Activités de financement		
Augmentation de la dette à long terme	**316 055**	265 222
Versements sur la dette à long terme	**(177 281)**	(191 025)
Produit de l'émission de la débenture convertible	**-**	2 002 000
Produit de l'émission d'actions et bons de souscription (note 15a)	**8 648 609**	-
Frais d'émission d'actions et de bons de souscription (note 15a)	**(969 348)**	-
Intérêts payés	**-**	(32 086)
	7 818 035	2 044 111
Incidence des fluctuations du cours de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	**20 578**	(91 116)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**6 958 752**	1 085 673
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**3 662 259**	2 576 586
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**10 621 011**	3 662 259

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Des renseignements complémentaires aux états consolidés des flux de trésorerie sont présentés à la note 17.

1. Constitution et nature des activités

Opsens inc. (« Opsens » ou la « Société ») est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). La Société se concentre principalement sur deux marchés en croissance, la réserve fractionnelle de flux ou Fractional Flow Reserve (FFR) et le pétrole et gaz. La Société est également impliquée dans le secteur industriel. La Société est un chef de file dans la fabrication, la distribution et l'installation d'un large éventail de solutions basées sur ses technologies optiques brevetées pour la mesure de la pression, la température et d'autres paramètres. Le siège social de la Société est situé au 2014, rue Cyrille-Duquet, bureau 125, Québec (Québec) Canada, G1N 4N6.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés sont les suivantes :

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du cout historique, à l'exception du dérivé incorporé qui est mesuré à la juste valeur.

Base de préparation

La Société prépare ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) énoncées dans la partie 1 du *Manuel de CPA Canada*. La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables pour tous les exercices présentés.

La préparation des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS nécessite l'utilisation de certaines estimations comptables critiques. Elle exige également de la direction qu'elle exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables de la Société. Les secteurs impliquant un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont présentés à la note 3.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de la Société ainsi que ceux de sa filiale en propriété exclusive, Opsens Solutions inc. Toutes les transactions intra-groupes, soldes, produits et charges sont totalement éliminés lors de la consolidation jusqu'à ce qu'ils soient réalisés avec un tiers.

Filiales

Les filiales sont toutes les entités contrôlées par la Société. Le contrôle est atteint lorsque la Société est exposée ou a le droit à des rendements variables en raison des liens avec la filiale et a la capacité d'exercer son pouvoir sur la filiale de manière à influer sur le montant des rendements qu'elle obtient. Les filiales sont consolidées à compter de la date du transfert de contrôle à la Société et ne sont plus consolidées à compter de la date où ce contrôle cesse.

Les changements dans la participation de la Société dans les filiales qui ne résultent pas d'une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions de capitaux propres.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

Pour le secteur Opsens inc., les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lors de l'expédition du produit et lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés au client, quand il n'y a plus de gestion au degré habituellement associé à la propriété, ni de contrôle effectif des biens cédés, lorsque le montant des produits peut être mesuré de façon fiable et lorsque le recouvrement de la contrepartie est probable et lorsque les couts associés au retour possible des marchandises peuvent être mesurés.

Pour le secteur Opsens Solutions Inc., les produits relatifs à la vente de produits et de services d'installation de capteurs sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque l'installation sur le site a eu lieu, lorsque le prix de vente est déterminé ou déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. Pour des produits de contrats gagnés sur une longue période, les produits sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux. Par conséquent, ces produits sont constatés proportionnellement au degré d'avancement des travaux. La Société utilise la méthode des efforts déployés pour calculer le degré d'avancement des travaux en fonction du nombre d'heures engagées par rapport au nombre total d'heures estimé à la date du bilan. Les travaux en cours sont évalués en tenant compte du nombre d'heures travaillées et des couts du contrat encourus non encore facturés et des paiements reçus. Pour les contrats dont la facturation dépasse les couts du contrat encourus augmenté des profits et diminués des pertes, l'excédent est indiqué dans l'état consolidé de la situation financière comme produits reportés. Les pertes sont comptabilisées dès qu'elles deviennent apparentes.

Monnaie de présentation et conversion des devises étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société et principale monnaie de l'environnement économique dans lequel elle opère.

Les transactions en devises étrangères sont converties en dollars canadiens comme suit : les actifs et les passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière, les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques, les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction et les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les frais de développement sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés, sauf ceux qui répondent aux critères de report généralement reconnus. Dans ce cas, les frais sont capitalisés et amortis sur la durée estimative au cours de laquelle la Société pense en retirer des avantages. Au cours des exercices présentés, aucun frais de développement n'a été capitalisé.

Crédits d'impôt remboursables sur la recherche scientifique et le développement expérimental et subventions

Les crédits d'impôt remboursables pour la recherche scientifique et le développement expérimental (« crédits d'impôt R&D ») et les subventions sont comptabilisés selon la méthode de réduction du cout. Selon cette méthode, les crédits d'impôt R&D remboursables et les subventions sont inscrits en réduction des frais afférents ou des dépenses en immobilisations dans la période au cours de laquelle les dépenses ou les dépenses en immobilisations sont engagées, à condition que la Société ait l'assurance raisonnable de récupérer ces crédits d'impôt R&D ou subventions.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Capitaux propres

Le capital social représente la valeur des actions qui ont été émises. Les frais d'émission d'actions sont déduits des capitaux propres.

De temps à autre, la Société émet des unités composées d'actions ordinaires et de bons de souscription d'actions ordinaires. La Société estime la juste valeur des actions ordinaires sur la base de leur prix au marché à la date d'émission des unités. L'écart résiduel, le cas échéant, entre le prix unitaire et la juste valeur de chaque action ordinaire représente la juste valeur attribuable à chaque bon. Les frais d'émission des unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription sur la base de leurs justes valeurs relatives.

Rémunération à base d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions décrit à la note 15 qui est considéré comme un régime de rémunération fondé sur des actions.

La Société utilise la méthode de la juste valeur pour mesurer la juste valeur des options d'achat d'actions octroyées à la date de leur attribution. La juste valeur est établie à l'aide du modèle d'évaluation des options Black et Scholes et est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net comme une charge de rémunération et est crédité à la réserve pour les options d'achat d'actions, en utilisant un calendrier d'acquisition graduelle sur la période d'acquisition des droits, en fonction de l'estimation du nombre d'actions qui seront finalement acquises de la Société. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société révise son estimation du nombre d'instruments de capitaux propres qui devraient être acquis. L'impact de la révision des estimations initiales, le cas échéant, est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net pour que la charge de rémunération cumulative reflète l'estimation révisée, avec un ajustement correspondant à la réserve pour les options d'achat d'actions.

Toute contrepartie reçue par la Société lors de l'exercice des options d'achat d'actions est portée au crédit du capital-actions et la composante de la réserve pour les options d'achat d'actions découlant de la rémunération fondée sur des actions est versée au capital-actions lors de l'émission des actions.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme rachetables en tout temps ou dont l'échéance est de trois mois ou moins à compter de la date d'acquisition.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du cout et de la valeur nette de réalisation. Le cout est essentiellement déterminé en utilisant le cout moyen pondéré. Le cout des travaux en cours et des produits finis comprend le cout des matières premières, les couts de main-d'œuvre directs et une allocation des frais généraux de fabrication fixes et variables, y compris l'amortissement applicable des immobilisations corporelles, basée sur la capacité normale de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires déduction faite des couts de complétion et des frais de vente afférents. Les stocks sont dépréciés à la valeur nette de réalisation lorsque qu'il est déterminé que le cout des stocks n'est pas recouvrable. Lorsque les circonstances ayant préalablement mené à la dépréciation des stocks n'existent plus ou lorsqu'il y a des indications claires d'une augmentation de la valeur nette de réalisation en raison de changements aux données économiques, le montant de la dépréciation est renversé. La reprise de dépréciation est limitée au montant de la dépréciation initiale.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au cout déduction faite de l'amortissement et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Le cout des immobilisations corporelles comprend le prix d'achat et les couts directement attribuables à l'acquisition.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'utilité estimée, en tenant compte de la valeur résiduelle, comme suit :

Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Équipement de production	7 ans
Matériel roulant	7 ans
Équipement de recherche et de développement	7 ans
Équipement informatique de recherche et de développement	3 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail restante entre huit et vingt mois

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revues annuellement. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont constituées de brevets et de logiciels. Elles sont comptabilisées au cout et l'amortissement est comptabilisé selon la méthode linéaire basée sur les durées d'utilité estimées, en tenant compte des valeurs résiduelles, comme suit :

Brevets	Durée du brevet sous-jacent, soit de 5 à 20 ans
Logiciels	3 ans

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de la Société se composent de marques de commerce résultant d'un regroupement d'entreprises et ne sont pas amorties.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du cout d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant à la Société des actifs nets identifiables de la filiale acquise à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est comptabilisé au cout diminué du cumul des pertes de valeur. L'écart d'acquisition est affecté à chaque unité génératrice de trésorerie (UGT) ou groupe d'UGT qui devrait bénéficier du regroupement d'entreprises. L'UGT est le plus petit groupe d'actifs identifiables qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie des autres actifs ou groupe d'actifs. Les gains ou les pertes sur la vente d'une entité comprennent la valeur résiduelle de l'écart d'acquisition relatif à l'entité vendue.

Dépréciation d'actifs non financiers

Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

La valeur comptable des immobilisations incorporelles identifiables ayant une durée d'utilité indéterminée et de l'écart d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation annuel. L'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont attribués aux UGT dans le cadre du test de dépréciation au niveau le plus bas où la direction examine les résultats, qui n'est pas plus grand qu'un secteur d'exploitation. La répartition s'effectue à chacune des UGT susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises d'où provient l'écart d'acquisition. La Société a choisi d'effectuer son test au cours du quatrième trimestre de chaque exercice ou à tout autre moment s'il existe un indicateur de dépréciation.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation d'actifs non financiers (suite)

Actifs non financiers à durée d'utilité déterminée

Les valeurs comptables des actifs non financiers à durée d'utilité déterminée, tels que les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si un tel indicateur existe, la valeur recouvrable de l'actif doit être déterminée. Ces actifs sont dépréciés si leur montant recouvrable est inférieur à leur valeur comptable. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif individuellement, la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient fait l'objet d'un test de dépréciation.

Comptabilisation de charges pour perte de valeur

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des couts de sa vente et sa valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est estimée en deçà de sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou d'une UGT est ramenée à sa valeur recouvrable. La perte de valeur qui en résulte est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net. Les pertes de valeur constatées au cours des périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture à la recherche d'indicateurs démontrant que la perte de valeur a diminué ou n'existe plus. Lorsqu'une perte de valeur est renversée ultérieurement, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est augmentée pour tenir compte de son montant révisé, dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT ne dépasse pas celle qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été constatée. Une perte de valeur comptabilisée pour un écart d'acquisition ne peut pas faire l'objet d'une reprise.

Contrats de location

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple ou de location-financement, selon la nature de la transaction au début du bail. La Société loue certains locaux et équipements de bureau dans lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur. Ces contrats de location sont classés comme des contrats de location simple. Les paiements effectués au titre de ces contrats de location (déduction faite des incitatifs reçus du bailleur) sont imputés aux états consolidés du résultat net linéairement sur la durée du bail.

Les contrats de location qui transfèrent à la Société la quasi-totalité des risques et avantages de la propriété de l'actif sont capitalisés au début du contrat à la juste valeur de l'actif loué, ou à la valeur actualisée des paiements minimaux. Les frais financiers sont imputés aux états consolidés du résultat net sur la durée de l'accord. Les obligations découlant de contrats de location-financement sont incluses dans les passifs financiers, nets des charges financières allouées à des périodes futures. Les actifs loués capitalisés sont amortis sur la plus courte de la durée de vie estimée de l'actif ou de la durée du bail.

Provision pour garantie

La Société offre une garantie de base de 12 mois pour les produits installés en surface.

Pour les produits installés dans des puits pétroliers souterrains, la Société garantit qu'ils doivent être exempts de défauts. Étant donné que les conditions des puits ne sont pas parfaitement connues, la Société ne garantit pas la performance de ces produits une fois installés. Le cout estimatif de la provision est basé sur l'historique des produits et des accessoires défectueux, la probabilité que ces défauts se reproduiront et des couts pour les réparer.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat se composent des impôts exigibles de l'impôt différé et sont comptabilisés dans les résultats sauf dans la mesure où ils se rapportent à des éléments qui sont constatés directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt est constaté dans les capitaux propres.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Impôts sur le résultat (suite)

Impôt exigible sur le résultat

Les actifs et passifs d'impôt exigible pour les périodes courantes et passées sont évalués au montant devant être payé ou reçu des autorités fiscales. Les taux d'imposition utilisés pour calculer ces montants sont ceux qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière dans la juridiction fiscale où la Société génère des revenus imposables ou des pertes fiscales.

Impôt différé

La Société comptabilise les impôts différés sur le résultat en utilisant la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôt différé sont calculés en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs ainsi que des pertes et déductions fiscales reportées non utilisées, en utilisant les taux d'imposition qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur lors des exercices au cours desquels les actifs se réaliseront ou les passifs se régleront.

Les actifs d'impôt différé ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles, bénéfices auxquels il sera possible d'imputer les différences temporelles. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est révisée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et réduite dans la mesure où il n'est plus probable que suffisamment de bénéfices imposables soient disponibles pour permettre de recouvrir tout ou une partie de l'actif.

Les passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables et les différences temporelles imposables liées à des participations dans des filiales, sauf quand le renversement des différences temporelles peut être contrôlé et qu'il est probable que les différences ne se renverseront pas dans un avenir prévisible. Toutefois, un actif d'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'a pas d'incidence sur le résultat ou la perte fiscale ou comptable.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôts courants contre les passifs d'impôts courants et lorsque les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le revenu prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable ou sur différentes entités imposable où il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont présentés comme non courants dans les états consolidés de la situation financière.

Perte nette par action

La perte nette par action de base est calculée en divisant la perte nette de l'exercice attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

La perte nette par action diluée est calculée en divisant la perte nette de l'exercice attribuable aux actionnaires de la Société ajustée des intérêts de la débenture convertible, nets des impôts afférents et de la variation de la juste valeur du dérivé incorporé net des impôts afférents, par la moyenne pondérée d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année, plus les effets des titres dilutifs équivalant aux actions ordinaires. Cette méthode nécessite que la perte nette diluée par action soit calculée selon la méthode du rachat d'actions, en présumant que tous les équivalents d'actions ordinaires ont été exercés au début de la période de présentation de l'information financière ou de la période d'émission, selon le cas, et que les fonds ainsi obtenus ont été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la Société à la juste valeur des actions ordinaires au cours de la période.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

a) Classement

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie provenant des actifs ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces actifs.

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est porté à l'état consolidé de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il existe une intention de régler sur une base nette, ou de régler l'actif et de régler le passif simultanément.

Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, en fonction de leur objectif visé :

- Prêts et créances : Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances de la Société se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des clients et autres débiteurs et sont inclus dans l'actif à court terme en raison de leur nature à court terme. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des couts de transaction. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au cout amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ce qui correspond généralement à la valeur nominale en raison de leur échéance à court terme, moins une provision pour dépréciation.

- Passifs financiers au cout amorti : Les passifs financiers au cout amorti comprennent les créditeurs et charges à payer, la dette à long terme et la composante dette de la débenture convertible. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur moins les couts de transaction. Par la suite, ils sont évalués au cout amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

  Les passifs financiers sont classés en tant que passifs à court terme si le paiement est dû dans les douze prochains mois. Sinon, ils sont présentés comme passifs à long terme.

- Instruments financiers dérivés : Les instruments financiers dérivés sont composés du dérivé incorporé représentant l'option de conversion de la débenture convertible. Le dérivé incorporé est mesuré à la juste valeur à chaque date de présentation de l'information financière. Le dérivé incorporé a été classé comme détenu à des fins de transaction et est inclus dans l'état consolidé de la situation financière au sein de la débenture convertible. Il est classé à long terme sur la base des conditions contractuelles spécifiques à l'instrument. Les gains et pertes sur réévaluation du dérivé incorporé sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

b) *Dépréciation des actifs financiers*

Un actif financier a subi une dépréciation s'il y a un indicateur objectif qu'un événement générateur de pertes est survenu ultérieurement à la comptabilisation initiale de l'actif, qu'il a eu un effet négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif et que cet effet négatif peut être estimé de manière fiable.

Un indicateur objectif que des actifs financiers ont subi une dépréciation peut prendre la forme d'un cas de défaut de paiement par un débiteur ou des indications que le débiteur ou l'émetteur déclarera faillite.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

c) Instrument financier composé

L'instrument financier composé émis par la Société comprend la débenture convertible qui peut être convertie en actions ordinaires de la Société au gré du porteur. Puisque la débenture est convertible en actions et contient une option de règlement en espèces, tel que décrit à la note 14, elle est comptabilisée comme un instrument financier composé comprenant deux composantes, soit une composante dette et une composante dérivé incorporé, cette dernière composante représentant l'option de conversion également présentée dans le passif. Autant la composante dette que la composante dérivé incorporé sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

La composante dette est par la suite comptabilisée au cout amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le dérivé incorporé est ensuite évalué à la juste valeur à chaque date de clôture, les gains et les pertes découlant de cette réévaluation étant comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

3. Estimations comptables, hypothèses et jugements critiques

La préparation des états financiers consolidés de la Société exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses et porte des jugements qui ont une influence sur les montants comptabilisés à titre de produits, de charges, d'actifs et passifs et sur la présentation des passifs éventuels. L'incertitude quant à ces hypothèses et estimations pourrait entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné. Les estimations, hypothèses et jugements critiques qui risquent d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont abordés ci-dessous :

Stocks

La Société évalue ses stocks au moindre du cout, établi selon la méthode du cout moyen pondéré, et de la valeur nette de réalisation et inscrit des provisions pour les stocks excédentaires et désuets. La Société établit ses provisions pour stocks excédentaires et désuets sur la base des quantités en stock à la date de clôture par rapport aux besoins prévisibles au cours des douze prochains mois, en tenant compte de l'évolution de la demande, de la technologie ou du marché.

Durée d'utilité des actifs amortissables

La direction examine la durée d'utilité des actifs amortissables à chaque date de clôture. Au 31 août 2014, la direction a statué que les durées d'utilité représentent l'utilité attendue des actifs pour la Société. Les valeurs comptables sont présentées dans les notes 7 et 8. Les résultats réels peuvent toutefois varier en raison de l'obsolescence technique ou de l'évolution du marché, en particulier pour le matériel informatique et les logiciels.

Dépréciation des écarts d'acquisition

La Société effectue un test annuel de dépréciation de l'écart d'acquisition, ou quand il y a une indication que l'écart d'acquisition a subi une dépréciation, conformément à la méthode comptable mentionnée dans le résumé des principales méthodes comptables de ces états financiers consolidés. Les montants recouvrables des UGT ont été déterminés sur la base de la juste valeur, diminuée des couts de la vente, en utilisant la méthode des flux actualisés de trésorerie futurs et la méthode fondée sur le marché. Ces calculs nécessitent l'utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements, comme la détermination des UGT. L'information sur l'écart d'acquisition est présentée à la note 9.

3. Estimations comptables, hypothèses et jugements critiques (suite)

Subventions et crédits d'impôt R&D

Les subventions et crédits d'impôt R&D sont constatés dans les états financiers consolidés lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la Société s'est conformée, et continuera de se conformer, à toutes les conditions nécessaires pour obtenir les subventions et les crédits d'impôt R&D.

Provision pour garanties

La Société a estimé sa provision pour garantie sur la base de l'historique des produits défectueux et la probabilité que ces défectuosités surviennent, ainsi que des couts connexes.

Constatation des produits

La livraison se produit généralement lorsque le produit est remis à un transporteur pour l'expédition. Au moment de la transaction, la Société évalue si le prix associé à la transaction est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. La Société évalue le recouvrement en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment l'historique des transactions passées et la solvabilité du client.

Rémunération à base d'actions

La Société exerce un jugement dans l'évaluation de la durée de vie prévue, de la volatilité, des taux d'intérêt sans risque ainsi que de nombre estimé d'options qui vont être exercées.

Pour tous ces éléments, les méthodes comptables pertinentes sont présentées dans les autres sections de la note 2.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont revues sur une base continue. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont revues si la révision affecte uniquement cette période ou dans les périodes de révision et futures périodes de révision si celle-ci affecte à la fois les périodes actuelles et futures.

4. Modifications des méthodes comptables

Normes nouvelles et normes révisées adoptées par la Société

IAS 1, Présentation des états financiers

En Juin 2011, l'IASB a modifié l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, pour changer la divulgation des éléments présentés dans les autres éléments du résultat global (AERG), y compris l'obligation de séparer les éléments présentés dans les AERG en deux groupes à savoir s'ils peuvent ou non être recyclés au bénéfice net dans l'avenir.

Les amendements ont été adoptés le 1er septembre 2013 en conformité avec les règles de transition de la norme IAS 1. La Société a conclu que l'adoption de la norme IAS 1 n'a pas entraîné de changements.

IFRS 7 (révisée), Instruments financiers: informations à fournir

En décembre 2011, l'IASB et le Financial Accounting Standards Board («FASB») ont publié des exigences communes de divulgation visant à aider les investisseurs et les autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence ou l'incidence potentielle des accords de compensation sur la situation financière d'une entreprise. Les nouvelles exigences sont énoncées dans les modifications de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, relativement à la compensation des actifs financiers et des passifs financiers des actifs et des passifs financiers. Les amendements à l'IFRS 7 ont été adoptées rétrospectivement au 1er septembre 2013. La Société a conclu que l'adoption de la norme IFRS 7 n'a pas entraîné de changements.

4. Modifications des méthodes comptables (suite)

Normes nouvelles et normes révisées adoptées par la Société (suite)

IFRS 10, États financiers consolidés

IFRS 10, *États financiers consolidés*, se base sur les principes existants en identifiant le concept de contrôle comme le facteur déterminant à savoir si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés de la société mère. Cette norme fournit des directives supplémentaires à utiliser pour l'identification du contrôle dans des situations complexes. Cette norme remplace l'interprétation SIC- 12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et certaines parties d'IAS 27*, États financiers consolidés et individuels.*

IFRS 10 a été adopté rétrospectivement au 1er septembre 2013, en conformité avec les règles de transition de la norme IFRS 10. La Société a conclu que l'adoption de la norme IFRS 10 n'a pas entraîné de changements.

IFRS 11, Partenariats

IFRS 11, *Partenariats*, remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et exige que les partenariats soient classés soit comme des entreprises communes, soit comme des coentreprises, selon les droits et obligations contractuels de chaque investisseur qui exerce un contrôle conjoint sur l'entreprise. Dans le cas d'une entreprise commune, une société comptabilise sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges de l'entreprise commune. Une participation dans une coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence décrite dans IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (modifiée en 2011). Les autres changements apportés à IAS 28 n'ont eu aucune incidence sur la Société.

IFRS 11 et IAS 28 ont été adoptés rétrospectivement au 1er septembre 2013, en conformité avec les règles de transition de la norme IFRS 11 et IAS 28. La Société a conclu que l'adoption de l'IFRS 11 et d'IAS 28 (modifiée en 2011) n'a pas entraîné de changements.

IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, est une nouvelle norme complète sur les exigences de divulgation pour toutes les formes de participations dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités structurées et autres instruments hors-bilan.

IFRS 12 a été adopté rétrospectivement au 1er septembre 2013, en conformité avec les règles de transition de la norme IFRS 12. La Société a évalué sa divulgation des participations dans d'autres entités et a déterminé que l'adoption de la norme IFRS 12 ne nécessitait pas la présentation d'informations supplémentaires.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

IFRS 13, Évaluation *de la juste valeur*, fournit un cadre unique pour évaluer la juste valeur. La mesure de la juste valeur d'un actif ou d'un passif est basée sur des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour valoriser l'actif et le passif dans les conditions actuelles du marché, y compris les hypothèses relatives aux risques.

IFRS 13 a été adopté rétrospectivement au 1er septembre 2013, en conformité avec les règles de transition de la norme IFRS 13. En dehors de l'information supplémentaire qui est incluse dans la note 26, l'adoption de cette norme n'a pas nécessité d'ajustements dans les techniques d'évaluation utilisées par la Société pour évaluer la juste valeur et n'a pas donné lieu à d'ajustements de mesure au 1er septembre 2013.

4. Modifications des méthodes comptables (suite)

Nouvelles normes et normes révisées non encore entrées en vigueur

IFRS 9, Instruments financiers

Cette nouvelle norme remplace les dispositions de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, en ce qui a trait au classement et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers. IFRS 9 remplace les modèles d'évaluation à catégories multiples énoncés dans l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, en ce qui concerne les instruments d'emprunt par un nouveau modèle d'évaluation mixte ne comportant que deux catégories, soit le coût amorti et la juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace également les modèles d'évaluation des instruments de capitaux propres. Ces instruments sont comptabilisés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lorsque les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes sont comptabilisés en résultat net dans la mesure où il est clair qu'ils ne représentent pas un rendement de l'investissement; les autres profits et pertes (y compris toute dépréciation) associés à ces instruments sont conservés indéfiniment dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Des exigences ont été ajoutées à l'IFRS 9 en ce qui concerne les passifs financiers, exigences qui reprennent essentiellement les dispositions existantes d'IAS 39, si ce n'est du fait que les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement comptabilisées en autres éléments du résultat global. IFRS 9 est applicable pour la Société à compter du 1er septembre 2018 de manière rétrospective.

La Société évaluera prochainement l'impact de ces changements sur ses états financiers consolidés.

IAS 32, Instruments financiers: Présentation

En décembre 2011, les amendements à l'IAS 32, *Instruments financiers: Présentation*, ont été émis afin de clarifier l'application des critères de compensation à l'égard de la compensation d'actifs et de passifs financiers. Les amendements à l'IAS 32 seront en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1er janvier 2014, avec une adoption anticipée permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles exigences sur les états financiers consolidés.

IAS 36, Dépréciation d'actifs

IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, a été révisée pour intégrer les amendements émis en mai 2013. Ces amendements permettent de mieux refléter une décision antérieure d'exiger que le montant recouvrable des actifs dépréciés à être divulgués avec d'autres informations relatives à la mesure de la valeur recouvrable des actifs dépréciés dans le cas où ledit montant recouvrable est fondée sur la juste valeur de l'actif diminuée des couts de cession, y compris le taux d'actualisation, quand une technique d'actualisation est utilisée pour déterminer la valeur recouvrable. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014, avec une adoption anticipée permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles exigences sur les états financiers consolidés.

IFRIC 21, *Droits ou taxes*

IFRIC 21, *Droits ou taxes*, est une interprétation de la norme IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, et porte sur la comptabilisation de droits et taxes imposés par les autorités publiques. L'IAS 37 définit les critères relatifs à la comptabilisation d'un passif, notamment l'exigence pour l'entité d'avoir une obligation actuelle en raison d'un événement passé (« fait générateur d'obligation). L'IFRIC 21 précise que le fait générateur d'obligation qui donne lieu à un passif visant à payer un droit ou une taxe constitue l'activité décrite dans les lois applicables entraînant le paiement du droit ou de la taxe. L'IFRIC 21 est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014. La Société évalue actuellement l'ampleur de l'impact de l'adoption de cette norme.

4. Modifications des méthodes comptables (suite)

Nouvelles normes et normes révisées non encore entrées en vigueur (suite)

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, établit les principes de communication de la nature, des montants, du calendrier et l'incertitude associés aux revenus et à la trésorerie découlant des contrats d'une entité avec les clients. Il fournit un modèle unique pour décrire le transfert de biens ou services aux clients. Le principe de base de la norme IFRS 15 est que l'entité comptabilise les revenus pour décrire le transfert de biens ou de services aux clients pour un montant qui reflète la considération à laquelle une entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens et services. L'IFRS 15 exige également des informations plus complètes sur la nature, le montant, le calendrier et l'incertitude des revenus et de la trésorerie découlant des contrats d'une entité avec les clients.

L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits*, et un certain nombre d'interprétations relatives à la constatation des produits (IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients* et SIC-31, *Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité*). L'IFRS 15 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017, avec une adoption anticipée permise. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

5. Clients et autres débiteurs

	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013
	$	$
Clients	**745 835**	836 570
Provision pour créances irrécouvrables	**(3 032)**	(21 000)
Taxes de vente à recevoir	**204 631**	40 041
Subvention à recevoir	**21 877**	104 246
Total	**969 311**	959 857

Provision pour créances irrécouvrables

	Exercices terminés les 31 août	
	2014	2013
	$	$
Solde au début de l'exercice	**(21 000)**	(21 861)
Montants inutilisés renversés dans l'exercice	**13 954**	861
Montants radiés au cours de l'exercice	**4 014**	-
Solde à la fin de l'exercice	**(3 032)**	(21 000)

6. Stocks

	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013
	$	$
Matières premières	**1 245 914**	1 234 566
Produits finis	**1 199 970**	1 793 740
Total	**2 445 884**	3 028 306

Pour l'exercice terminé le 31 août 2014, le coût des stocks comptabilisé en tant que charge et inclus sous la rubrique cout des ventes dans les états consolidés du résultat net et du résultat global était de 2 257 128 $ (2 507 896 $ pour l'exercice terminé le 31 août 2013).

7. Immobilisations corporelles

	Mobilier et équipement de bureau	Mobilier et équipement de bureau loué	Équipement de production	Matériel roulant loué	Équipement de recherche et de développement, net des crédits d'impôt de 55 303 $	Équipement informatique de recherche et de développement, net des crédits d'impôt de 3 078 $	Équipement informatique	Améliorations locatives	Total
	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Cout									
Solde au 31 août 2013	**107 438**	**8 326**	**936 281**	**59 028**	**973 879**	**37 564**	**217 201**	**128 652**	**2 468 369**
Acquisitions	**44 609**	**-**	**61 659**	**-**	**51 951**	**6 093**	**7 575**	**218 026**	**389 913**
Solde au 31 août 2014	**152 047**	**8 326**	**997 940**	**59 028**	**1 025 830**	**43 657**	**224 776**	**346 678**	**2 858 282**
Amortissement cumulé									
Solde au 31 août 2013	**65 196**	**7 904**	**280 243**	**50 975**	**742 248**	**32 055**	**188 070**	**103 217**	**1 469 908**
Amortissement	**10 541**	**422**	**132 252**	**7 026**	**94 714**	**3 875**	**15 192**	**81 539**	**345 561**
Solde au 31 août 2014	**75 737**	**8 326**	**412 495**	**58 001**	**836 962**	**35 930**	**203 262**	**184 756**	**1 815 469**
Valeur comptable nette au 31 août 2014	**76 310**	**-**	**585 445**	**1 027**	**188 868**	**7 727**	**21 514**	**161 922**	**1 042 813**

7. Immobilisations corporelles (suite)

	Mobilier et équipement de bureau	Mobilier et équipement de bureau loué	Équipement de production	Matériel roulant loué	Équipement de recherche et de développement, net des crédits d'impôt de 55 303 $	Équipement informatique de recherche et de développement, net des crédits d'impôt de 3 078 $	Équipement informatique	Améliorations locatives	Total
	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Cout									
Solde au 31 août 2012	103 407	8 326	607 245	59 028	889 852	30 979	185 653	111 091	1 995 581
Acquisitions	4 031	-	329 036	-	84 027	6 585	31 548	17 561	472 788
Solde au 31 août 2013	107 438	8 326	936 281	59 028	973 879	37 564	217 201	128 652	2 468 369
Amortissement cumulé									
Solde au 31 août 2012	57 118	7 071	165 456	42 542	647 308	29 585	173 076	60 283	1 182 439
Amortissement	8 078	833	114 787	8 433	94 940	2 470	14 994	42 934	287 469
Solde au 31 août 2013	65 196	7 904	280 243	50 975	742 248	32 055	188 070	103 217	1 469 908
Valeur comptable nette au 31 août 2013	42 242	422	656 038	8 053	231 631	5 509	29 131	25 435	998 461

8. Immobilisations incorporelles

	Durée de vie indéterminée – Marque de commerce	Durée de vie déterminée – Brevets	Durée de vie déterminée – Logiciels, nets des crédits d'impôt de 1 518 $	Développé à l'interne – Durée de vie déterminée – Brevets	Total
	$	**$**	**$**	**$**	**$**
Cout					
Solde au 31 août 2013	**200**	**30 000**	**67 645**	**491 720**	**589 565**
Acquisitions	**-**	**-**	**18 078**	**91 692**	**109 770**
Solde au 31 août 2014	**200**	**30 000**	**85 723**	**583 412**	**699 335**
Amortissement cumulé					
Solde au 31 août 2013	**-**	**-**	**55 223**	**139 921**	**195 144**
Amortissement	**-**	**3 174**	**10 630**	**33 976**	**47 780**
Solde au 31 août 2014	**-**	**3 174**	**65 853**	**173 897**	**242 924**
Valeur comptable nette au 31 août 2014	**200**	**26 826**	**19 870**	**409 515**	**456 411**

	Durée de vie indéterminée – Marque de commerce	Durée de vie déterminée – Brevets	Durée de vie déterminée – Logiciels, nets des crédits d'impôt de 1 518 $	Développé à l'interne – Durée de vie déterminée – Brevets	Total
	$	$	$	$	$
Cout					
Solde au 31 août 2012	200	30 000	61 056	423 070	514 326
Acquisitions	-	-	6 589	68 650	75 239
Solde au 31 août 2013	200	30 000	67 645	491 720	589 565
Amortissement cumulé					
Solde au 31 août 2012	-	-	49 439	114 702	164 141
Amortissement	-	-	5 784	25 219	31 003
Solde au 31 août 2013	-	-	55 223	139 921	195 144
Valeur comptable nette au 31 août 2013	200	30 000	12 422	351 799	394 421

9. Écart d'acquisition

La Société effectue son test annuel de dépréciation au cours du quatrième trimestre, conformément à sa politique décrite à la note 2. Aux fins du test de dépréciation, l'écart d'acquisition a été entièrement affecté à l'UGT Opsens Solutions inc. La valeur recouvrable de l'UGT d'Opsens Solutions inc. a été déterminée sur la base du calcul de la juste valeur diminuée des couts de vente. Cette approche est fondée sur la valeur des flux de trésorerie futurs que l'entreprise générera dans l'avenir. La méthode des flux de trésorerie actualisés est utilisée, méthode qui consiste à projeter les flux de trésorerie et les convertir en une valeur actuelle en les actualisant. L'actualisation effectuée utilise un taux de rendement qui est en rapport avec le risque associé à l'entreprise et avec la valeur temporelle de l'argent. Cette approche nécessite des hypothèses sur les taux de croissance des revenus, des marges d'exploitation, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

Les taux de croissance des revenus et des marges d'exploitation sont basés sur le budget approuvé de la Société. La Société fait des projections pour une période de cinq ans sur son chiffre d'affaires, sur ses marges d'exploitation et ses flux de trésorerie, et applique un taux de croissance perpétuel à long terme par la suite. Pour arriver à ses prévisions, la Société considère l'expérience passée, les tendances économiques telles que l'inflation ainsi que les tendances de l'industrie et du marché. Les projections tiennent également compte de l'incidence attendue de nouvelles initiatives de services et de lancement de nouveaux produits. La Société utilise un taux d'actualisation pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés, représentant un taux d'actualisation avant impôt en fonction du cout moyen pondéré du capital (CMPC) pour la Société, ajusté des impôts sur le bénéfice, et ce taux est une estimation du taux total requis pour le rendement global d'un investissement de dette et d'équité. Déterminer le CMPC nécessite une analyse distincte du cout des capitaux propres et de la dette et prend en considération une prime de risque fondée sur une évaluation des risques liés aux flux de trésorerie prévus de la Société.

La Société fait des projections des flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur le bénéfice, selon les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur durant la période de prévision. Les hypothèses fiscales sont sensibles aux changements dans les lois fiscales ainsi que dans les territoires où les bénéfices sont réalisés. Il est possible que les taux d'imposition réels différent de ceux qui sont prévus.

La détermination de la valeur d'utilité est fondée sur les hypothèses clés suivantes :

	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013
	%	%
Taux de croissance	**3**	4
Taux de croissance à long terme	**3**	4
Taux d'actualisation moyen	**19,5**	17,9

Sur la base des calculs de flux de trésorerie actualisés, la valeur recouvrable de l'UGT d'Opsens Solutions inc. excède sa valeur comptable. La valeur recouvrable de l'UGT d'Opsens Solutions inc. s'élevait à 8 708 000 $ au 31 août 2014 (4 445 000 $ au 31 août 2013) et est classée niveau 3 dans la hiérarchie de la juste valeur.

Si le taux d'actualisation avait varié de 1 % à la hausse ou à la baisse par rapport à l'hypothèse choisie par la Société, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, la valeur recouvrable aurait été inférieure ou supérieure d'approximativement 647 000 $ et de 729 000 $, respectivement, et aucune charge de dépréciation n'aurait été comptabilisée. Si le taux de croissance avait varié de 1 % à la hausse ou à la baisse par rapport à l'hypothèse choisie par la Société, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, la valeur recouvrable aurait été supérieure ou inférieure d'approximativement 536 000 $ et 483 000 $, respectivement, et aucune charge de dépréciation n'aurait été comptabilisée.

10. Marge de crédit autorisée

La Société dispose d'une marge de crédit autorisée d'un montant maximal de 200 000 $, dont 50 000 $ sont disponibles en tout temps et sans égard à la margination usuelle. Pour une utilisation de la marge de crédit d'un montant variant entre 50 000 $ et 100 000 $, le crédit disponible est limité à un montant correspondant à 75 % des débiteurs canadiens et à 65 % des débiteurs étrangers plus 50 % des stocks de matières premières et de produits finis. Si l'utilisation de la marge de crédit excède 100 000 $, le crédit disponible est limité à un montant correspondant à 75 % des débiteurs canadiens et à 90 % des débiteurs étrangers assurés plus 50 % des stocks de matières premières et de produits finis. Cette marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de l'institution financière majoré de 2 % et est remboursable hebdomadairement par tranches de 5 000 $. Elle est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang pour un montant de 750 000 $ sur l'universalité des créances et des stocks. Cette facilité de crédit était non utilisée aux 31 août 2014 et 2013.

La Société dispose également de cartes de crédit d'un montant maximal de 85 000 $ pour financer son exploitation courante. Le solde utilisé sur ces cartes de crédit porte intérêt au taux préférentiel de l'institution financière majoré de 7 %.

11. Créditeurs et charges à payer

	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013
	$	$
Fournisseurs	**448 280**	982 136
Salaires, avantages sociaux et autres	**396 327**	375 681
Autres passifs	**568 185**	684 246
Total	**1 412 792**	2 042 063

12. Produits reportés

a) Droits de distribution et autres droits

Le 19 novembre 2012, la Société a annoncé l'octroi des droits de distribution et autres droits pour l'OptoWire et l'OptoMonitor, les produits d'Opsens pour la mesure de la réserve fractionnelle de flux ou Fractional Flow Reserve (FFR). Selon les termes de l'entente, la Société a reçu :

- 3 millions $US pour les droits de distribution des produits FFR d'Opsens pour le Japon, la Corée et Taiwan, somme qui comprend :

  a. 2 millions $US à la signature (« frais de licence initiaux »);

  b. 1 million $US à l'obtention de l'approbation réglementaire pour les appareils FFR au Japon (« paiement d'étape »);

- 2 millions $US sous la forme d'une débenture convertible, à la signature, comme décrit à la note 14 de ces états financiers consolidés.

12. Produits reportés (suite)

a) Droits de distribution et autres droits (suite)

La Société devra rembourser les frais de licence initiaux lors de la survenance d'un des événements suivants :

a. La Société ne parvient pas à obtenir l'approbation réglementaire pour l'OptoWire et l'OptoMonitor dans les cinq ans suivant la date de l'accord pour toutes les régions géographiques suivantes : Canada, Union européenne et les États-Unis;

b. La Société abandonne le développement de l'OptoWire et OptoMonitor avant d'obtenir le paiement d'étape;

c. La Société enfreint des termes de l'accord ou est soumise à la faillite.

Comme la Société ne dispose pas des autorisations réglementaires, elle a enregistré les frais de licence initiaux de 2 002 000 $ (2 000 000 $ US) en produits reportés.

La Société a obtenu l'approbation réglementaire pour l'OptoWire et l'OptoMonitor en Europe le 19 novembre 2014 (note 29). Par conséquent, les produits reportés ont été présentés dans le passif à court terme de l'état de la situation financière.

b) Accord de licence

Le 15 avril 2014, la Société a annoncé la conclusion d'un accord avec Abiomed, Inc. (« Abiomed ») concernant sa technologie de capteur de pression optique miniature pour des applications dans des dispositifs d'assistance circulatoire. La Société a accordé à Abiomed une licence mondiale exclusive pour intégrer son capteur de pression miniature dans les dispositifs d'assistance circulatoire d'Abiomed. Selon l'accord, Abiomed paiera un total de 6 millions $US à Opsens. Un montant de 1,5 million $US a été versé à la signature. Le solde sera versé en fonction de l'atteinte de certains jalons.

La Société appliquera les principes de la norme IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, pour comptabiliser les produits découlant de l'accord avec Abiomed. Par conséquent, le montant de 1 647 000 $ (1 500 000 $US) payé à la signature sera comptabilisé sur la durée de l'accord. Les revenus provenant de paiements d'étape seront limités aux couts engagés tant et aussi longtemps que les jalons ne seront pas atteints. Lors de l'atteinte d'un jalon, la partie non reconnue sera comptabilisée à titre de revenus. Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2014, 138 532 $ lié à l'accord avec Abiomed a été reconnu à titre de revenus de licence dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

c) Autres produits reportés

Les produits reportés comprennent également les contrats pour lesquels la facturation dépasse les couts encourus augmentés des profits et diminués des pertes ou lorsque la Société reçoit des paiements avant de respecter les critères de constatation des produits.

13. Dette à long terme

	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013
	$	$
Prêt Desjardins, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2,4 %, remboursable en versements mensuels de 10 905 $ et par un paiement final de 9 286 $, venant à échéance en février 2016	**194 667**	325 524
Contributions remboursables au ministère des Finances et de l'Économie (MFE), sans intérêt (taux d'intérêt effectif de 9 %), remboursables en cinq versements annuels égaux et consécutifs de 82 718 $, venant à échéance en février 2020		
Solde de la dette	**413 590**	249 377
Intérêts théoriques	**(108 942)**	(74 863)
	304 648	174 514
Prêts à terme, portant intérêt à des taux variant de 5,69 % à 6,79 %, remboursables en versements mensuels de 3 161 $, incluant les intérêts, échéant en octobre et décembre 2017	**110 989**	140 718
Contributions remboursables à Développement économique Canada, sans intérêt (taux d'intérêt effectif de 13,5 %), remboursables en vingt versements trimestriels égaux et consécutifs de 15 000 $, venant à échéance en août 2020		
Solde de la dette	**300 000**	148 158
Intérêts théoriques	**(107 259)**	(64 293)
	192 741	83 865
Contrat de location-acquisition, portant intérêt à 7,25 %, remboursable en versements mensuels de 1 029 $, comprenant les intérêts, et par un paiement final de 1 029 $, venant à échéance en septembre 2016	**23 789**	34 011
Contrat de location-acquisition, portant intérêt au taux de 9,7 %, remboursable en versements mensuels de 837 $, comprenant les intérêts, et par un paiement final de 837 $, échu en avril 2014	**-**	6 472
	826 834	765 104
Tranche à court terme	**173 548**	177 285
	653 286	587 819

13. Dette à long terme (suite)

Les versements en capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	Obligations – Contrats de location-acquisition			Autres dettes	Dette et portion capital des contrats de location
	Versements totaux	Intérêts théoriques	Versements en capital		
	$	$	$	$	$
2015	12 350	1 362	10 988	162 560	173 548
2016	12 350	535	11 815	219 168	230 983
2017	992	6	986	145 784	146 770
2018	-	-	-	108 569	108 569
2019	-	-	-	89 553	89 553

Selon les conditions de la convention rattachée à la dette à long terme de son institution financière, la Société est soumise à certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimums. Aux 31 août 2014 et 2013, ces ratios financiers étaient respectés par la Société.

14. Débenture convertible

	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013
	$	$
Composante dette comptabilisée à titre de passif à long terme (2 040 906 $US; 1 990 316 $US au 31 août 2013)	**2 219 077**	2 095 799
Dérivé incorporé comptabilisé à titre de passif à long terme (129 200 $US; 32 300 $US au 31 août 2013)	**140 479**	34 012
Total	**2 359 556**	2 129 811

Le 19 novembre 2012, la Société a émis pour 2 000 000 $ US (2 002 000 $) sous la forme d'une débenture subordonnée convertible garantie échéant le 19 novembre 2017. La débenture convertible porte intérêt au taux annuel de 2,0 % payable à l'échéance. La débenture convertible peut être convertie au gré du détenteur en actions ordinaires de la Société en tout temps jusqu'à la date d'échéance à un prix de conversion correspondant au prix du marché des actions. Cependant, le prix de conversion ne pourra être inférieur à 0,50 $ par action ni supérieur à 0,75 $ par action (le « prix de conversion »).

La débenture convertible est également convertible au gré de la Société au prix de conversion si le cours de clôture moyen pondéré par action ordinaire pendant la période de vingt jours de bourse consécutifs se terminant le cinquième jour de bourse qui précède la date de conversion soit au minimum 1,20 $ par action et si un minimum de 50 000 actions ordinaires se sont échangées sur la Bourse de croissance TSX pour chacun des vingt jours de bourse pris en considération dans le calcul du prix de conversion.

14. Débenture convertible (suite)

Afin de garantir le remboursement de la débenture convertible, une hypothèque mobilière sur certains équipements de la Société a été donnée en garantie. Au 31 août 2014, la valeur comptable nette des immobilisations corporelles données en garantie était de 32 800 $ (66 000 $ au 31 août 2013). Cette hypothèque arrivera au second rang derrière certains emprunts à long terme de la Société.

Comme mentionné ci-dessus, la débenture convertible est assortie d'une option de conversion qui résulte en une obligation de livrer un montant fixe de ses instruments de capitaux propres en échange d'un montant variable de débenture convertible lorsque convertie dans la monnaie fonctionnelle de la Société. Par conséquent, conformément à IAS 32, « Instruments financiers : Présentation », elle doit être comptabilisée comme un instrument financier composé comprenant deux composantes, soit une composante dette et une composante dérivé incorporé, cette dernière composante représentant l'option de conversion. La composante dette et la composante dérivé incorporé sont toutes deux évaluées à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Par la suite, la composante dette est comptabilisée au cout amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et le dérivé incorporé est évalué à la juste valeur à chaque date de clôture, les gains et les pertes découlant de cette réévaluation étant comptabilisés en résultat net.

Les frais (produits) associés à la débenture se composent de :

	Exercices terminés les 31 août	
	2014	2013
	$	$
Charge d'intérêts	**44 119**	33 069
Intérêts théoriques	**10 408**	7 639
Variation de la juste valeur du dérivé incorporé	**101 940**	(17 005)
Total	**156 467**	23 703

Au 31 août 2014, la juste valeur de la composante dette de la débenture convertible s'établissait à 1 505 300 $ (1 338 000 $ au 31 août 2013).

15. Capital-actions, options d'achat d'actions et bons de souscription

a) Capital-actions

La Société a autorisé un nombre illimité d'actions ordinaires (à savoir des actions avec droit de vote et participantes), sans valeur nominale.

Le 18 février 2014, la Société a complété un appel public pour un produit brut total de 8 505 104 $. Dans le cadre du placement, la Société a émis un total de 5 340 220 unités au prix de 0,75 $ l'unité et 6 164 300 actions ordinaires à un prix de 0,73 $ par action ordinaire. Chaque unité est composée d'une action ordinaire du capital-actions d'Opsens et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, chaque bon de souscription complet permettant à son porteur d'acheter une action ordinaire au prix de 1,05 $ jusqu'au 18 février 2016.

La valeur d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire a été établie à 0,02 $, soit la différence entre le prix d'émission de 0,75 $ l'unité et de 0,73 $ l'action ordinaire. Les frais du placement comprennent 7 % de frais de commission de 595 357 $ et d'autres honoraires professionnels et frais divers de 373 991 $, pour des frais totaux de 969 348 $.

15. Capital-actions, options d'achat d'actions et bons de souscription (suite)

a) Capital-actions (suite)

La Société a également émis 805 316 bons de souscription aux courtiers à titre de rémunération supplémentaire, chaque bon de souscription permettant à son détenteur d'acheter une action ordinaire à un prix de 0,73 $ jusqu'au 18 février 2016. Le total des frais de 969 348 $ et la valeur des bons de souscription aux courtiers de 32 213 $ ont été attribués au prorata entre le capital-actions et la réserve pour les bons de souscription, soit 989 015 $ et 12 546 $, respectivement, basé sur le rapport établi par leurs valeurs respectives telles que décrites ci-dessus.

Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2014, suite à l'exercice d'options d'achat d'actions, la Société a émis 387 500 actions ordinaires en contrepartie de 143 505 $ en espèces. La juste valeur des options d'achat d'actions exercées était 85 392 $.

b) Options d'achat d'actions

Les actionnaires ont approuvé le régime d'options d'achat d'actions le 20 janvier 2014 parce qu'en vertu des politiques de la Bourse de croissance TSX, le régime d'options d'achat d'actions doit être approuvé annuellement. Le nombre d'actions ordinaires réservées par le conseil d'administration aux fins de l'attribution d'options en vertu du régime correspond à 10 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Ce régime est offert aux administrateurs, aux consultants, aux dirigeants et aux employés de la Société.

Le régime d'options d'achat d'actions prévoit que les modalités et le prix d'exercice des options seront déterminés par les administrateurs, sous réserve des restrictions relativement au prix d'exercice et aux autres exigences de la Bourse de croissance TSX. La période d'exercice ne peut excéder cinq ans et elle prend effet à compter de la date d'attribution. Les options octroyées sont généralement acquises sur une période de quatre ans, à l'exception de 830 000 options (580 000 options au 31 août 2013) dont la période d'acquisition est nulle. Le prix d'exercice des options correspond au cours de clôture des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX le jour de bourse précédant immédiatement la date d'octroi.

La charge de rémunération au titre du régime d'options d'achat d'actions pour l'exercice terminé le 31 août 2014 est de 235 502 $ (125 522 $ pour l'exercice terminé le 31 août 2013).

La juste valeur des options attribuées en 2014 a été estimée selon le modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes à partir des hypothèses suivantes :

	Exercices terminés les 31 août	
	2014	2013
Taux d'intérêt sans risque	**Entre 1,05 % et 1,52 %**	Entre 1,20 % et 1,72 %
Volatilité	**Entre 110 % et 139 %**	Entre 89 % et 134 %
Taux de rendement des actions	**Nil**	Nil
Durée de vie prévue	**5 ans**	5 ans
Prix moyen pondéré de l'action	**0,71 $**	0,24 $
Juste valeur moyenne pondérée par option à la date d'attribution	**0,33 $**	0,15 $

De plus, les modèles d'évaluation des options exigent qu'on tienne compte d'hypothèses très subjectives, dont la volatilité prévue du cours boursier. Tout changement dans les hypothèses subjectives peut affecter l'estimation de la juste valeur.

La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique du cours de l'action sous-jacente pour une période équivalente à la durée de vie restante prévue des options.

15. Capital-actions, options d'achat d'actions et bons de souscription (suite)

b) Options d'achat d'actions (suite)

Le tableau suivant résume les changements survenus à l'égard des options d'achat d'actions entre le 31 août 2012 et le 31 août 2014 :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		$
En circulation au 31 août 2012	3 419 000	0,39
Options octroyées	1 483 667	0,24
Options échues	(715 000)	0,77
Options annulées	(46 000)	0,22
En circulation au 31 août 2013	4 141 667	0,27
Options octroyées	985 000	0,71
Options exercées	(387 500)	0,37
Options échues	(60 000)	0,40
Options annulées	(506 667)	0,32
En circulation au 31 août 2014	4 172 500	0,36
Options sur actions pouvant être exercées au 31 août 2014	1 862 813	0,32

Le tableau suivant fournit des informations sur les options d'achat d'actions en circulation au 31 août 2014 :

Prix d'exercice	Nombre d'options d'achat d'actions en circulation	Nombre d'options d'achat d'actions pouvant être exercées	Moyenne pondérée de la période résiduelle (années)
$			
0,20	747 000	411 000	2,85
0,21	250 000	62 500	3,36
0,23	795 000	447 500	2,21
0,24	80 000	80 000	3,24
0,25	923 500	230 875	3,39
0,35	74 250	65 688	1,84
0,36	57 750	57 750	0,84
0.38	250 000	237 500	1,08
0,44	100 000	100 000	4,13
0,66	200 000	-	4,93
0,75	545 000	100 000	4,66
0,85	140 000	60 000	4,24
1,15	10 000	10 000	0,21
	4 172 500	1 862 813	3,14

15. Capital-actions, options d'achat d'actions et bons de souscription (suite)

c) Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation et les variations survenues entre le 31 août 2012 et le 31 août 2014 s'établissent comme suit :

	Nombre de bons de souscription	Prix moyen pondéré
		$
En circulation au 31 août 2012	2 443 049	1,11
Expirés	(2 443 049)	1,11
En circulation au 31 août 2013	-	-
Émis avec les unités (note 15a)	2 670 110	1,05
Émis aux courtiers (note 15a)	805 316	0,73
En circulation au 31 août 2014	3 475 426	0,98
Bons de souscription exerçables au 31 août 2014	3 475 426	0,98

16. Perte nette par action

Le tableau suivant illustre le rapprochement du résultat net par action de base et du résultat net par action dilué :

	Exercices terminés les 31 août	
	2014	2013
	$	$
Perte nette attribuable aux actionnaires		
De base et diluée	**(3 098 712)**	(2 365 825)
Nombre d'actions		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et dilué	**54 177 457**	47 865 983
Montant par action		
Perte nette par action		
De base	**(0,06)**	(0,05)
Dilué	**(0,06)**	(0,05)

16. Perte nette par action (suite)

Les options d'achat d'actions et les bons de souscription sont exclus du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation lorsque leur prix d'exercice est supérieur au cours moyen du marché des actions ordinaires. Le nombre d'options d'achat d'actions et de bons de souscription est présenté ci-dessous :

	Exercices terminés les 31 août	
	2014	2013
Options d'achat d'actions	**695 000**	1 025 000
Bons de souscription	**3 475 426**	-

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013, le montant dilué par action a été le même que le montant de base par action étant donné que l'effet dilutif des options d'achat d'actions, des bons de souscription et de la débenture convertible n'a pas été inclus dans le calcul, sans quoi l'effet aurait été antidilutif. En conséquence, le montant dilué par action pour ces exercices a été calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base.

17. Renseignements complémentaires aux états des flux de trésorerie

	Exercices terminés les 31 août	
	2014	2013
	$	$
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Clients et autres débiteurs	**(9 454)**	(58 546)
Crédits d'impôt à recevoir	**181 586**	(265 691)
Travaux en cours	**55 491**	(55 491)
Stocks	**582 422**	(1 049 233)
Frais payés d'avance	**(5 444)**	(48 899)
Créditeurs et charges à payer	**(629 271)**	698 158
Provision pour garantie	**(11 283)**	60 510
Produits reportés	**1 793 521**	2 053 188
	1 957 568	1 333 996

	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013
	$	$
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	**785 907**	687 881
Placements à court terme	**9 835 104**	2 974 378
	10 621 011	3 662 259

18. Engagements

Baux

La Société loue à Québec des bureaux en vertu de contrats de location-exploitation qui viennent à échéance le 30 avril 2016. Ces contrats sont renouvelables pour une période additionnelle de cinq ans. Les loyers futurs, sans tenir compte de la clause escalatoire, s'élèveront à 461 700 $.

La Société loue en Alberta des bureaux en vertu d'un contrat de location-exploitation qui vient à échéance le 30 avril 2015. Ce contrat est renouvelable pour une période additionnelle de cinq ans. Les loyers futurs, sans tenir compte de la clause escalatoire, s'élèveront à 88 200 $.

Opsens Solutions inc. loue un véhicule en vertu d'un contrat de location-exploitation venant à échéance en juillet 2015. Les loyers futurs s'élèveront à 9 200 $.

Les versements requis pour les loyers et d'autres engagements au cours des prochains exercices, d'un montant total de 559 100 $, sont les suivants :

	$
2015	370 900
2016	188 200

En 2014, la charge de location pour les bureaux est de 337 696 $ (294 626 $ en 2013).

19. Garanties contractuelles

Dans le cours normal de ses affaires, la Société remplace des pièces défectueuses sous les garanties offertes lors de la vente de produits. En général, il s'agit de garanties d'une durée de 12 mois. Durant l'exercice terminé le 31 août 2014, la Société a renversé un montant de 2 783 $ (provision de 158 470 $ reconnue pour l'exercice terminé le 31 août 2013) concernant les garanties. Une provision pour garantie de 133 500 $ a été comptabilisée au 31 août 2014 (144 783 $ au 31 août 2013). Le tableau suivant résume les changements apportés à la provision pour garantie :

	Exercices terminés les 31 août	
	2014	2013
	$	$
Solde au début de l'exercice	**144 783**	84 273
Provision additionnelle constatée (renversée)	**(2 783)**	158 470
Montant utilisé dans l'exercice	**(8 500)**	(97 960)
Solde à la fin de l'exercice	**133 500**	144 783

La provision est estimée en fonction de l'historique de la Société. Les couts réels que la Société pourrait engager, ainsi que le moment où les pièces doivent être remplacées, peuvent différer de l'estimation.

20. Aide gouvernementale

En vertu d'une entente conclue avec Développement économique Canada (DEC), la Société peut recevoir une contribution remboursable d'un montant maximal de 300 000 $, sans intérêt, pour couvrir les dépenses liées au développement de son produit OptoWire pour le marché FFR. Cette contribution sera versée en fonction du pourcentage d'achèvement du projet au taux de 40 % des dépenses admissibles depuis le 1er février 2013. Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2014, la Société a comptabilisé, pour cette contribution remboursable, un montant de 56 112 $ (57 554 $ pour l'exercice terminé le 31 août 2013) en diminution des frais de recherche et développement.

En vertu d'un accord conclu avec le Conseil national de recherches du Canada à l'égard du Programme d'aide à la recherche industrielle (« Pari »), la Société peut recevoir une contribution non remboursable d'un montant maximal de 349 500 $ pour couvrir une partie des couts engagés pour développer un nouveau produit. Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2014, la Société a comptabilisé des contributions totalisant 140 094 $ (183 486 $ pour l'exercice terminé le 31 août 2013) en diminution des frais de recherche et développement.

En vertu d'un accord conclu avec le Ministère des Finances et de l'Économie (MFE), la Société a obtenu une contribution remboursable de 413 590 $, sans intérêt, pour couvrir une partie des couts engagés pour mener à bien le développement de l'OptoWire pour la FFR. Pour l'exercice terminé le 31 août 2014, la Société a comptabilisé des contributions totalisant 59 437 $ (78 717 $ pour l'exercice terminé le 31 août 2013) en diminution des frais de recherche et développement.

21. Impôts sur le résultat

Le rapprochement du taux d'imposition combiné fédéral et provincial avec la charge d'impôts sur le résultat dans les états financiers consolidés se détaille comme suit :

	Exercices terminés les 31 août	
	2014	2013
	$	$
Impôt recouvrable selon les taux d'imposition fédéral et provincial combinés (26,9 %; 26,9 % en 2013)	**(833 553)**	(637 820)
Frais non déductibles	**657 611**	444 611
Frais financiers déductibles	**(76 610)**	(28 995)
Revenu imposable	**221 501**	269 269
Crédits d'impôt non imposables	**(154 519)**	(86 953)
Pertes reportées	**185 570**	39 888
Impôt selon le taux d'imposition effectif	**-**	-

21. Impôts sur le résultat (suite)

Au 31 août 2014, la Société a des pertes fiscales d'environ 9 098 400 $ aux fins fédérales et de 8 820 400 $ aux fins provinciales pouvant servir à réduire le bénéfice imposable des exercices ultérieurs. Ces pertes expirent comme suit :

	Fédéral	Provincial
	$	$
2024	515 000	463 000
2025	42 000	40 000
2026	400	400
2027	1 552 000	1 509 000
2028	716 000	692 000
2029	1 404 000	1 214 000
2030	500 000	500 000
2031	2 123 000	2 146 000
2032	1 285 000	1 280 000
2033	237 000	239 000
2034	724 000	737 000
	9 098 400	8 820 400

De plus, la Société dispose de dépenses de recherche et de développement non déduites au montant de 6 035 000 $ (4 825 000 $ au 31 août 2013) aux fins fédérales et de 8 699 000 $ (7 266 000 $ au 31 août 2013) aux fins provinciales reportables sur une période indéterminée.

Les actifs d'impôts différés liés aux pertes fiscales, aux frais de financement et aux frais de recherche et de développement non déduits ainsi qu'aux crédits d'impôt R&D non remboursables, totalisant un montant approximatif de 6 523 000 $ (5 488 000 $ au 31 août 2013), n'ont pas été comptabilisés en raison de l'incertitude entourant la capacité de la Société à générer des revenus imposables. De plus, le passif d'impôts différés lié aux crédits d'impôt fédéral à l'investissement sur les immobilisations corporelles de la Société, d'un montant approximatif de 364 700 $ (391 400 $ au 31 août 2013), a été comptabilisé et compensé par un montant équivalent d'actif d'impôts différés.

22. Crédits d'impôt pour la R&D

Aux fins fiscales, les frais de recherche et de développement se détaillent de la façon suivante :

	Exercices terminés les 31 août	
	2014	2013
	$	$
Fédéral	**1 690 790**	1 122 674
Provincial	**1 690 790**	1 122 674

22. Crédits d'impôt pour la R&D (suite)

Ces frais ont permis à la Société de réclamer des crédits d'impôt R&D remboursables pour les montants suivants :

	Exercices terminés les 31 août	
	2014	2013
	$	$
Fédéral	**-**	-
Provincial	**383 500**	265 691
	383 500	265 691

Ces crédits ont été comptabilisés avec les frais de recherche et de développement à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Les crédits d'impôt R&D remboursables comptabilisés pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013 n'ont pas encore fait l'objet d'une révision par les autorités fiscales et les montants octroyés pourraient différer des montants comptabilisés.

Au cours des années, la Société s'est qualifiée à des crédits d'impôt R&D du gouvernement fédéral, lesquels sont non remboursables et utilisables à l'encontre de l'impôt de la partie I. Les crédits accumulés au 31 août 2014 sont de 1 970 255 $ (1 607 749 $ pour l'exercice terminé le 31 août 2013) et expirent sur une période de 10 à 20 ans à partir de 2014.

23. Informations sectorielles

Informations par secteur d'activité

Les secteurs isolables de la Société sont des unités d'exploitation stratégiques gérées distinctement puisque l'une est spécialisée dans le développement, la fabrication et la commercialisation de capteurs à fibre optique (Opsens inc.) tandis que l'autre (Opsens Solutions inc.) se spécialise dans la commercialisation et l'installation de capteurs optiques et conventionnels dans le secteur du pétrole et du gaz.

23. Informations sectorielles (suite)

Informations par secteur d'activité

Les méthodes comptables sont les mêmes pour les deux secteurs. Les opérations entre les secteurs sont menées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui se rapproche des prix en vigueur sur les marchés.

	Exercices terminés les 31 août					
	2014			2013		
	Opsens inc.	**Opsens Solutions inc.**	**Total**	Opsens inc.	Opsens Solutions inc.	Total
	$	**$**	**$**	$	$	$
Ventes à des tiers	**2 290 654**	**4 497 083**	**6 787 737**	1 773 715	5 752 707	7 526 422
Ventes intersectorielles	**486 447**	**-**	**486 447**	1 369 950	-	1 369 950
Amortissement des immobilisations corporelles	**212 645**	**132 916**	**345 561**	168 953	118 516	287 469
Amortissement des immobilisations incorporelles	**38 447**	**9 333**	**47 780**	25 294	5 709	31 003
Frais (revenus) financiers	**(211 342)**	**325 752**	**114 410**	(193 571)	293 488	99 917
Résultat net	**(2 478 047)**	**(620 665)**	**(3 098 712)**	(2 440 218)	74 393	(2 365 825)
Acquisition d'immobilisations corporelles	**359 243**	**30 670**	**389 913**	159 202	313 586	472 788
Acquisition d'immobilisations incorporelles	**107 499**	**2 271**	**109 770**	74 639	600	75 239
Actifs sectoriels	**13 265 042**	**3 523 578**	**16 788 620**	6 150 782	4 377 345	10 528 127
Passifs sectoriels	**7 756 045**	**823 346**	**8 579 391**	6 042 685	1 092 264	7 134 949

Informations par secteur géographique

	Exercices terminés les 31 août	
	2014	2013
	$	$
Produits par secteur géographique		
Canada	**4 725 688**	5 825 550
États-Unis	**833 802**	571 160
Autres*	**1 228 247**	1 129 712
	6 787 737	7 526 422

* Constitué des produits générés dans les pays pour lesquels les montants sont individuellement non significatifs.

23. Informations sectorielles (suite)

Informations par secteur géographique (suite)

Les produits sont attribués aux secteurs géographiques d'après le lieu de résidence des clients. Les actifs immobilisés, qui comprennent les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles, sont situés au Canada en totalité.

Pour l'exercice terminé le 31 août 2014, les ventes effectuées auprès de trois clients représentaient individuellement plus de 10 % des produits totaux de la Société, soit environ 33 % (unité d'exploitation Opsens Solutions inc.), 15 % (unité d'exploitation Opsens Solutions inc.) et 11 % (unité d'exploitation Opsens Solutions inc.).

Pour l'exercice terminé le 31 août 2013, les ventes effectuées auprès de trois clients représentaient individuellement plus de 10 % des produits totaux de la Société, soit environ 49 % (unité d'exploitation Opsens Solutions inc.), 12 % (unité d'exploitation Opsens Solutions inc.) et 10 % (unité d'exploitation Opsens Solutions inc.).

24. Opérations entre parties liées

Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des opérations entre parties liées.

	Exercices terminés les 31 août	
	2014	2013
	$	$
Honoraires versés à une société contrôlée par un administrateur	**10 035**	34 216
	10 035	34 216

Ces frais sont engagés pour les activités FFR de la Société.

Les personnes occupant des postes de gestion clés ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la Société. Les postes de gestion clés comprennent le chef de la direction, le chef de la direction financière, le président d'Opsens Solutions inc. et d'autres vice-présidents. La rémunération des principaux dirigeants au cours de l'exercice se présente comme suit :

	Exercices terminés les 31 août	
	2014	2013
	$	$
Salaires à court terme et autres bénéfices	**1 023 600**	885 879
Attribution d'options	**55 250**	154 348
	1 078 850	1 040 227

La rémunération des principaux dirigeants est déterminée par le comité des ressources humaines en tenant compte de la performance individuelle et des tendances du marché.

25. Renseignements complémentaires aux états du résultat net et du résultat global

	Exercices terminés les 31 août	
Charges (produits) inclus dans les fonctions	**2014**	2013
	$	$
Salaires et autres avantages	**4 831 238**	4 816 921
Cout des ventes		
Administration		
Commercialisation		
Recherche et développement		
Amortissement des immobilisations corporelles	**345 561**	287 469
Cout des ventes		
Administration		
Recherche et développement		
Amortissement des immobilisations incorporelles	**47 780**	31 003
Administration		
Recherche et développement		
Aide gouvernementale	**(255 643)**	(241 040)
Recherche et développement		
Crédits d'impôt pour la recherche et le développement	**(613 431)**	(265 691)
Recherche et développement		

26. Instruments financiers

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des clients et autres débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon le taux d'intérêt que la Société estime pouvoir obtenir présentement pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable en raison des taux courants du marché.

La juste valeur de la débenture convertible est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs en vertu des accords de financement actuels au taux d'intérêt que la Société estime pouvoir obtenir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. Au 31 août 2014, la juste valeur de la composante dette de la débenture convertible est approximativement de 1 505 300 $ (1 338 000 $ au 31 août 2013) et est classée niveau 2 dans la hiérarchie de la juste valeur.

26. Instruments financiers (suite)

Juste valeur (suite)

Techniques d'évaluation et les hypothèses retenues aux fins de mesure de la juste valeur

La Société doit maximiser l'utilisation des données observables et minimiser l'utilisation de données non observables pour évaluer la juste valeur. La Société applique principalement l'approche de marché pour les évaluations récurrentes de juste valeur. Les trois niveaux de données d'entrées utilisés par la Société pour évaluer la juste valeur sont les suivants :

Niveau 1 – Prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Un marché actif pour un actif ou un passif est un marché dans lequel les transactions pour un actif ou un passif surviennent avec une fréquence et un volume suffisants pour fournir de l'information sur les prix sur une base continue.

Niveau 2 – Prix cotés pour des actifs ou des passifs similaires. Les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs, ou autres données d'entrée qui sont observables ou qui peuvent être corroborées par des données de marché observables pour pratiquement toute la durée des actifs ou des passifs.

Niveau 3 – Données non observables fondées sur très peu de données de marché ou sur aucune donnée de marché et qui sont importantes pour la juste valeur des actifs ou passifs.

Le tableau suivant résume la hiérarchie de la juste valeur selon laquelle les instruments financiers de la Société sont évalués.

	Au 31 août 2014			
	Total	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**
	$	**$**	**$**	**$**
Actifs (passifs) financiers évalués à la juste valeur :				
Débenture convertible - dérivé incorporé	**(140 479)**	**-**	**(140 479)**	**-**

	Au 31 août 2013			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	$	$	$	$
Actifs (passifs) financiers évalués à la juste valeur :				
Débenture convertible - dérivé incorporé	(34 012)	-	(34 012)	-

Comme il est expliqué à la note 14, la débenture convertible comporte un dérivé incorporé qui doit être évalué à la juste valeur à chaque date de clôture avec les gains et pertes de juste valeur comptabilisés à l'état consolidé du résultat net. Une des hypothèses les plus importantes ayant une incidence sur l'évaluation de ce dérivé incorporé de la Société est la volatilité implicite. La juste valeur du dérivé incorporé a été établie avec le modèle d'établissement des prix Black-Scholes avec une volatilité implicite de 111 % (122 % en 2013), un taux d'intérêt sans risque de 1,35 % (1,95 % en 2013) et une durée de vie prévue de 3,2 années (4,2 années en 2013). Une variation de 1 % du facteur de volatilité implicite aurait changé la juste valeur du dérivé incorporé de 1 740 $.

26. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques

Les principaux risques découlant des instruments financiers de la Société sont le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Ces risques proviennent de l'exposition au cours normal des affaires et sont gérés d'un point de vue consolidé.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque d'une perte imprévue si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. La Société surveille régulièrement l'exposition au risque de crédit et prend des mesures pour diminuer la probabilité que cette exposition se traduise par des pertes. L'exposition de la Société au risque de crédit découle actuellement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des clients et autres débiteurs. Les politiques de gestion du risque de crédit de la Société comprennent l'autorisation d'effectuer des opérations d'investissement avec des institutions financières reconnues dont la cote de crédit est d'au moins A et plus, soit en obligations, en fonds de marché monétaire ou en certificats de placement garanti. Conséquemment, la Société gère son risque de crédit en se conformant aux politiques de placement établies.

Le risque de crédit lié aux clients et autres débiteurs est généralement considéré comme normal puisque la majorité des clients sont des sociétés pétrolières et gazières bien établies et bien financées. En général, la Société n'exige pas de garantie supplémentaire ou autre de ses clients. Cependant, le crédit est accordé suite à une évaluation de leur solvabilité. En outre, la Société révise continuellement le crédit de tous ses clients et établit une provision pour créances douteuses lorsque les comptes sont jugés irrécouvrables. Deux principaux clients représentent 50 % des comptes clients de la Société au 31 août 2014 (64 % au 31 août 2013).

Au 31 août 2014, 6 % (13 % au 31 août 2013) des comptes clients étaient de plus de 90 jours, tandis que 60 % (43 % au 31 août 2013) étaient de moins de 30 jours. L'exposition maximale au risque de crédit pour les comptes clients correspondait à leur valeur comptable. Au 31 août 2014, la provision pour créances douteuses a été établie à 3 032 $ (21 000 $ au 31 août 2013).

La direction estime que la quasi-totalité des débiteurs sont entièrement recouvrables puisque la plupart des clients sont de grandes sociétés ayant une bonne cote de crédit et pas d'antécédents de défaut.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés en trésorerie ou avec un autre actif financier. L'approche de la Société est de s'assurer qu'elle aura suffisamment de liquidités pour répondre aux besoins opérationnels, financiers et réglementaires, dans des circonstances normales ou difficiles. Les projections de flux de trésorerie sont préparées et révisées tous les trimestres par le Conseil d'administration afin d'assurer une continuité de financement suffisant. Les stratégies de financement utilisées pour gérer ce risque incluent le recours au marché des capitaux et par l'émission de titres de créance.

26. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité (suite)

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers (capital et intérêts, selon les taux d'intérêt courants) aux 31 août 2014 et 2013 :

31 août 2014	**Valeur comptable**	**Flux de trésorerie**	**0 à 12 mois**	**12 à 24 mois**	**Après 24 mois**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**
Comptes créditeurs et charges à payer	**1 346 217**	**1 346 217**	**1 346 217**	**-**	**-**
Dette à long terme	**826 834**	**1 057 301**	**181 137**	**256 806**	**619 358**
Débenture convertible	**2 359 556**	**2 392 060**	**-**	**-**	**2 392 060**
Total	**4 532 607**	**4 795 578**	**1 527 354**	**256 806**	**3 011 418**

31 août 2013	Valeur comptable	Flux de trésorerie	0 à 12 mois	12 à 24 mois	Après 24 mois
	$	$	$	$	$
Comptes créditeurs et charges à payer	2 042 063	2 042 063	2 042 063	-	-
Dette à long terme	765 104	943 130	201 884	181 137	560 109
Débenture convertible	2 129 811	2 316 600	-	-	2 316 600
Total	4 936 978	5 301 793	2 243 947	181 137	2 876 709

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Taux d'intérêt fixes
Clients et autres débiteurs	Sans intérêt
Créditeurs et charges à payer	Sans intérêt
Dette à long terme	Sans intérêts, taux d'intérêt fixes et variables
Débenture convertible	Taux d'intérêt fixe

Analyse de sensibilité au taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque les fluctuations des taux d'intérêt modifient les flux de trésorerie ou la juste valeur des placements et dérivés incorporés de la Société. La Société détient des placements portant intérêt à taux fixes. Au 31 août 2014, la Société détenait plus de 92 % (81 % au 31 août 2013) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans des dépôts à terme rachetables en tout temps.

Toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation hypothétique de 1 % des taux d'intérêt aurait eu une incidence défavorable de 1 717 $ sur la perte nette pour l'exercice terminé le 31 août 2014 (incidence défavorable de 3 697 $ sur la perte nette pour l'exercice terminé le 31 août 2013). Une baisse hypothétique de 1 % des taux d'intérêt aurait une incidence favorable de 1 780 $ sur la perte nette au 31 août 2014 (incidence favorable de 3 721 $ au 31 août 2013).

26. Instruments financiers (suite)

Frais financiers (produits)

	Exercices terminés les 31 août	
	2014	2013
	$	$
Intérêts et frais bancaires	**58 183**	52 999
Intérêts sur la dette à long terme	**34 906**	39 307
Intérêts et intérêts théoriques sur la débenture convertible (note 14)	**54 527**	40 708
Perte sur conversion de devises	**84 941**	26 638
Produits d'intérêts	**(118 147)**	(59 735)
	114 410	99 917

Risque de concentration

Le risque de concentration survient lorsque des investissements sont effectués auprès de plusieurs entités ayant des caractéristiques semblables ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité. Aux 31 août 2014 et 2013, la Société détenait 100 % de son portefeuille d'équivalents de trésorerie dans des dépôts à terme rachetables en tout temps auprès d'institutions financières dont la solvabilité est élevée.

Risque de change

La Société réalise certaines ventes et achats de matières premières ainsi que des achats de fournitures et de services professionnels en dollars américains. Par conséquent, elle est exposée aux fluctuations des devises étrangères. La Société ne gère pas activement ce risque.

Analyse de sensibilité des devises étrangères

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013, si le dollar canadien s'était apprécié de 10 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, la perte nette aurait été de 4 700 $ plus élevée (la perte nette aurait été de 154 000 $ plus basse pour l'exercice terminé le 31 août 2013). Inversement, si le dollar canadien s'était déprécié de 10 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, la perte nette aurait été de 4 700 $ plus basse pour l'exercice terminé le 31 août 2014 (la perte nette aurait été de 154 000 $ plus élevée pour l'exercice terminé le 31 août 2013).

26. Instruments financiers (suite)

Analyse de sensibilité des devises étrangères (suite)

Aux 31 août 2014 et 2013, le risque auquel la Société est exposée s'établit comme suit :

	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013
	$	$
Trésorerie et équivalents de trésorerie (2 362 635 $US; 1 620 546 $US au 31 août 2013)	**2 568 893**	1 706 435
Clients et autres débiteurs (286 422 $US; 186 033 $US au 31 août 2013)	**311 427**	195 892
Comptes créditeurs et charges à payer (179 867 $US; 296 434 $US au 31 août 2013)	**(195 570)**	(356 149)
Débenture convertible (2 040 906 $US; 1 990 316 $US au 31 août 2013)	**(2 219 077)**	(2 095 799)
Dérivé incorporé (129 200 $US; 32 300 $ US au 31 août 2013)	**(140 479)**	(34 012)
Total	**325 194**	(583 633)

27. Gestion du capital

L'objectif de la Société dans la gestion du capital, principalement composé des capitaux propres, de la dette à long terme et de la débenture convertible, est d'assurer des liquidités suffisantes pour financer ses activités de R&D, ses frais généraux et administratifs, son fonds de roulement et les dépenses en immobilisations.

Dans le passé, la Société a eu accès à des liquidités de sources non dilutives, incluant la vente d'actifs non stratégiques, des subventions et crédits d'impôt à l'investissement, des produits d'intérêt et par des sources dilutives telles que des émissions d'actions publiques.

Au 31 août 2014, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 10 184 611 $ (6 043 352 $ au 31 août 2013), incluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 10 621 011 $ (3 662 259 $ au 31 août 2013). Le déficit accumulé à la même date était de 18 373 480 $ (15 274 768 $ au 31 août 2013). Sur la base de l'évaluation faite par la Société et prenant en compte le niveau de trésorerie actuel, le plan stratégique et les budgets et prévisions correspondantes, la Société croit qu'elle dispose de suffisamment de liquidités et de ressources financières pour financer les dépenses prévues et autres besoins en fonds de roulement pour au moins, mais sans s'y limiter, pour la période de 12 mois suivant la date de clôture du 31 août 2014.

La Société estime que ses liquidités actuelles sont suffisantes pour financer ses activités à court terme.

La Société gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des changements dans les conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Les objectifs de gestion du capital et les politiques et les procédures n'ont pas changé depuis le dernier exercice.

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013, la Société n'a pas été en défaut de ses obligations en ce qui concerne la dette à long terme.

28. Approbation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration et autorisés pour publication le 24 novembre 2014.

29. Événements postérieurs

Approbation Shonin

Le 2 octobre 2014, la Société a annoncé qu'elle avait reçu l'approbation Shonin du *Japan's Ministry of Health, Labor and Welfare* pour commercialiser l'OptoWire et l'OptoMonitor, les produits d'Opsens qui mesurent la FFR chez les patients atteints de maladie des artères coronaires.

L'obtention de l'approbation Shonin était la dernière condition pour la libération d'un paiement d'étape de 1 000 000 $US (1 116 300 $). Ce montant sera comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Approbation règlementaire - Marquage CE

Le 19 novembre 2014, la Société a annoncé qu'elle avait reçu le marquage CE l'autorisant à vendre ses produits FFR sur le marché Européen. Le marquage CE et l'approbation Shonin obtenue le 2 octobre 2014 permettront à la Société d'enregistrer dans l'état des résultats, sous la rubrique « droits de distribution », le montant 2 002 000 $ (2 000 000 $ US) de frais de licence initiaux reçus lors de la signature de l'entente de distribution. Les frais de licence initiaux étaient auparavant comptabilisés à titre de produits reportés puisque la Société devait rembourser les frais de licence initiaux à la survenance d'évènements décrits à la note 12 de ces états financiers consolidés.

GOUVERNANCE

Administrateurs
Louis Laflamme
Président et chef de la direction

Claude Belleville
Vice-président, instrumentation médicale

Gaétan Duplain
Vice-président pétrole et gaz, industriel

Steven G. Arless
Administrateur

Lucien Goffart
Administrateur

Jean Lavigueur
Administrateur

Denis M. Sirois
Administrateur

Officiers
Louis Laflamme, CPA, CA
Président et chef de la direction

Claude Belleville
Vice-président, instrumentation médicale

Gaétan Duplain
Vice-président pétrole et gaz, industriel

Thierry Dumas, CPA, CA
Chef de la direction financière et secrétaire corporatif

Allister MacIsaac
Directeur de l'unité d'affaire - Opsens Solutions

INFORMATIONS CORPORATIVES

Siège social
2014, rue Cyrille-Duquet, suite 125
Québec, QC G1N 4N6
Téléphone : 418-682-9996
Télécopieur : 418-682-9939

Opsens Solutions
7019 – 68th avenue NW
Edmonton, AB T6B 3E3
Téléphone : 780-930-1777
Télécopieur : 780-930-2077
Site web : www.opsens.com

Relations aux investisseurs
Pour obtenir de l'information additionnelle ou pour recevoir les rapports trimestriels et les communiqués de presse, contactez Marie-Claude Poitras au siège social ou à marie-claude.poitras@opsens.com.

Vérificateurs
Deloitte, s.e.n.c.r.l.
Québec, QC

Inscription
Bourse de Croissance TSX
Symbole : OPS
Actions en circulation : 59 758 003 (au 31 aout 2014)

Société de fiducie CST
320 Bay Street – B1 Level
Toronto, ON M5H 4A6
800-387-0825

Assemblée annuelle des actionnaires
Lundi le 19 janvier 2015 – 10 :30 a.m.
Hôtel Alt, Québec, Salles Rochette et Nadeau, rez-de-chaussée, près du Restaurant Le Bistango.

Cardiologie interventionnelle - Mesure de la FFR

Les produits FFR d'Opsens : entrée sur le marché en 2015

Opsens a pour objectif de devenir un acteur clé sur le marché de la FFR. Opsens a développé l'OptoWire, un fil guide qui mesure la pression sanguine intracoronaire avec des technologies optiques uniques brevetées. Son insensibilité aux effets indésirables liés aux contacts avec le sang et autres fluides, jumelée à sa connectivité simple et efficace fournit des mesures FFR fiables dans des conditions d'usage prolongé. L'OptoWire est également conçu pour offrir aux cardiologues un fil guide aux performances optimisées pour la navigation dans les artères coronaires et pour atteindre les blocages avec facilité.

Opsens commence à déployer son plan pour commercialiser ses produits FFR en Europe et au Japon. La Société attend l'approbation 510(k) des États-Unis qui lui ouvrira les portes du marché FFR le plus important du monde.

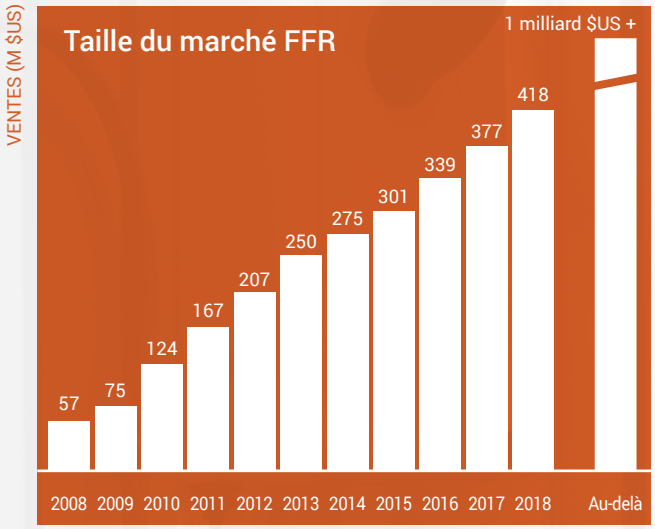

Marché FFR 2013 : 250 M $US. Prévisions jusqu'en 2018
Rapports de la Société, RBC Capital Markets Estimates

Pétrole et gaz et industriel

Des décennies de production pétrolière ont épuisé les ressources conventionnelles. Les producteurs se tournent vers des sources de pétrole non conventionnelles pour répondre à la demande. La production de ce type de pétrole nécessite souvent de la chaleur et génère un besoin de mesurer la pression et la température pour optimiser la production et pour des raisons de sécurité.

Opsens offre des services intégrés pour la gestion des réservoirs dans le marché du pétrole et gaz. La Société vise principalement le marché des sables bitumineux de l'Ouest canadien, où une demande croissante pour mesurer la pression et la température est identifiée.

L'industrie estime que le nombre de barils produits à partir de réserves in-situ devrait croître régulièrement à un taux d'environ 8 % par an entre 2013 et 2023, ce qui place Opsens et son OPP-W dans une position privilégiée pour profiter de cette croissance.

Le SAGD est le procédé le plus utilisé pour développer les réserves in-situ. Les taux de récupération par SAGD varient généralement entre 30 % et 60 %. Afin d'optimiser la production et le taux de récupération, les opérateurs ont besoin de données concernant la pression et la température sous la surface, directement à partir des tuyaux d'injection et des puits producteurs. Le capteur OPP-W d'Opsens a démontré sa capacité à répondre à ce besoin par sa mesure en temps réel et en continu de la pression et de la température.

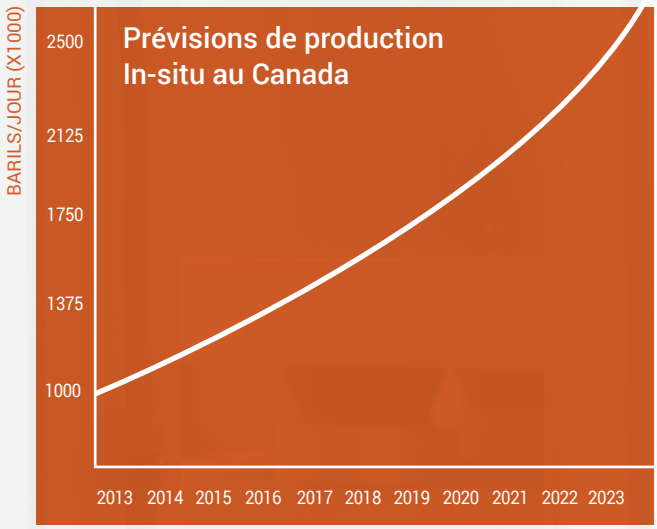

Taux de croissance attendu :
approximativement 8 % entre 2013 et 2023
Alberta Energy Regulator's reserves report, 2014

PÉTROLE ET GAZ

Solutions de mesure optiques clé en main

RÉSERVE FRACTIONNELLE DE FLUX

Élever les standards en cardiologie interventionnelle

APPLICATIONS INDUSTRIELLES

La mesure optique pour une meilleure performance

opSens

www.opsens.com

2014, rue Cyrille-Duquet, bureau 125, Québec, QC G1N 4N6 | T• 418.682.9996 | F• 418.682.9939

7019 – 68th avenue NW, Edmonton, AB T6B 3E3 | T• 780.930.1777 | F• 780.930.2077